

**Titre : À MOI, À NOUS, À TOUS : L'architecture au service de l'accueil et de l'hébergement d'enfant :
Le cas des Services Résidentiels Généraux.**

Étudiante : ADAMS Manon

Copromoteur-expert : COURBEBAILLON Eglantine

Copromoteur 2 : LEDENT Gérald

Copromoteur 3 : FONTAINE Christine

Copromoteur 4 : CHANVILLARD Cécile

Date de présentation : 20 juin 2024

RÉSUMÉ

Comment le travail de l'architecte peut-il permettre à un enfant placé en institution type « SRG » de s'intégrer dans celle-ci et dans la société ? La première étape a été de visiter ces centres d'hébergements.

Les Services Résidentiels Généraux doivent répondre à deux grands enjeux : le besoin d'intimité et d'autonomie.

L'intimité permet aux enfants de développer une conscience de soi et de se protéger psychologiquement.

L'autonomie est cruciale, surtout à l'approche de la majorité, où les enfants doivent quitter le lieu d'accueil et vivre de manière indépendante. L'architecture doit permettre à l'enfant de réaliser des accomplissements personnels, renforçant sa confiance en soi.

Pour répondre à ces besoins, j'ai utilisé plusieurs outils : la pièce à soi, un repère psychologique et un espace d'expression personnel ; des niches et des espaces libres d'appropriation ; l'importance des seuils, permettant une transition douce entre les espaces. J'ai aussi intégré une pédagogie active à l'architecture, avec des zones pour jouer seul, en groupe et en coopération et une adaptation du mobilier.

Le projet se décline en deux scénarios, chacun avec une localisation et une hybridation différente. Dans les invariants, on retrouve un travail sur la succession de seuils, sur les différents degrés d'intimité, sur l'encouragement de l'enfant à faire de par lui-même ainsi que sur la relation avec l'extérieur et la nature.

MOTS-CLEFS

Home d'enfants, Maison de jeunes, Bâtiment d'aide sociale, Centre de l'enfance, Foyer d'hébergement, Espace vécu, Intimité, Intégration sociale, Enfant

Déclaration de déontologie à intégrer au travail de mémoire

Considérant que le plagiat est une faute inacceptable sur les plans juridique, éthique et intellectuel ;

Reconnaissant que le Règlement Général des Etudes et Examens de l'UCLouvain précise la notion de plagiat et décrit les procédures et sanctions liées à sa pratique : <https://uclouvain.be/fr/etudier/reglement-general-desetudes-et-des-examens.html> ;

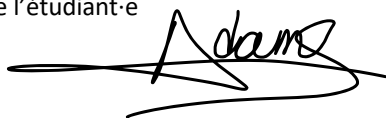
Notant que les étudiant·e·s sont sensibilisé·e·s aux questions d'intégrité intellectuelle durant leur parcours académique et que le site web de l'UCLouvain met à disposition des ressources spécifiques sur le sujet : <https://uclouvain.be/fr/etudier/lutter-contre-le-plagiat.html> ;

Je déclare sur l'honneur que ce travail de fin d'étude a été écrit et dessiné de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (dessins, maquettes, idées, phrases, graphes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Notant qu'un travail universitaire est le fait d'une production personnelle, réflexive et critique, je déclare en outre avoir fait l'usage suivant des outils d'intelligence artificielle de type agent conversationnel et/ou de production graphique :

	Oui	Non
Je n'ai pas utilisé l'IA		☒
J'ai utilisé l'IA pour produire/retravailler des images, auquel cas une mention explicite est indiquée en légende desdites images ;		☒
J'ai utilisé l'IA pour retravailler/traduire mon texte, auquel cas une mention explicite est indiquée en préambule ;		☒
J'ai utilisé l'IA pour récolter/compiler des données, auquel cas une mention explicite des requêtes formulées et des réponses reçues de l'IA est indiquée dans la section présentant la méthode de recherche ;		☒
J'ai utilisé l'IA pour synthétiser/analyser de l'information, auquel cas la réponse produite par l'IA est utilisée comme source secondaire faisant l'objet d'une analyse critique personnelle explicite, impliquant que je reconnais comme miens les éléments présentés dans le travail et prends toute responsabilité à leur égard.	☒	

Fait à *Buxelles*
Le *2 juin 2024*
Signature de l'étudiant·e



**À MOI, À NOUS, À TOUS :
L'ARCHITECTURE AU SERVICE DE L'ACCUEIL ET
DE L'HEBERGEMENT DES ENFANTS:
LE CAS DES SERVICES RESIDENTIELS GENERAUX**

LBARC 2239 | Atelier de recherche en *et* sur l'architecture : Compositions

Manon Adams

Co-promoteurs

Cécile Chanvillard

Christine Fontaine

Gérald Ledent

Experte

Audrey Courbebaisse

Université catholique de Louvain Faculté d'architecture, d'ingénierie
architecturale, d'urbanisme (Site de Bruxelles)

À toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à ce travail.

À Audrey Courbebaisse, pour ses précieux conseils, ses corrections, pour son temps et l'intérêt qu'elle porte à mon travail.

À Gérard Ledent, Christine Fontaine et Cécile Chanvillard pour leur accompagnement tout au long de ce travail et pour leur motivation à nous transmettre leur passion pour l'architecture.

À Jimmy Halleux pour la visite du SRG Village Chantevent, François de Reuck pour la visite de l'hôpital pédo-psychiatrique Feux-Follets, Bernard Verstraete pour la visite du SRG Maison d'accueil Prince Albert et Serge Lahaye pour la visite du SRG La Tramontane.

À mes parents pour leur relecture attentive et leurs critiques objectives.

À mes coéquipières de panorama, Églantine Jacobs, Mégane Melery et Félicie Gordon-García.

À mes collègues et amis sans qui ces cinq années d'études n'auraient pas eu la même saveur.

MERCI

Table de matières

Introduction

Méthodologie

En pratique

1. L'état des lieux en Belgique
2. Visites
 - 2.1 Service Résidentiel Général Village Chantevent
 - 2.2 Hôpital pédo-psychiatrique Feux-Follets
 - 2.3 Service Résidentiel Général Maison d'accueil Prince Albert
 - 2.4 Service Résidentiel Général La Tramontane
3. Conclusion

Interprétation et enjeux

1. Les besoins
 - 1.1 Intimité
 - 1.2 Autonomie
2. La boîte à outils
 - 2.1 Une pièce à soi
 - 2.2 Possibilité d'appropriation
 - 2.3 L'importance des seuils
 - 2.4 L'accès à la nature
 - 2.5 Les limites avec l'extérieur
 - 2.6 L'apport de la pédagogie active

Application

1. Implantations
 - 1.1 Bruxelles
 - 1.2 Mont-Saint-Guibert
2. Les invariables

Conclusion

Bibliographie

Annexes

Introduction

Vendredi 28 octobre 2022, 513 mineurs sont sur la liste d'attente pour obtenir une place dans un hébergement adapté. Ce chiffre concerne uniquement les dossiers gérés par le tribunal de la Jeunesse de Bruxelles. La province du Brabant Wallon et la région bruxelloise sont les zones les plus problématiques. La pénurie de places d'accueil pour les enfants en situation de rupture familiale entraîne une période d'attente dépassant un an avant de trouver une structure disponible pour les accueillir et les soutenir.

Dans la mesure du possible, une attribution à des familles d'accueil est envisagée, visant à offrir aux enfants un environnement de vie le moins perturbant possible. Toutefois, en raison d'un nombre de familles volontaires nettement inférieur à celui des enfants nécessitant un placement, environ deux tiers d'entre eux se voient contraints de résider dans des établissements institutionnels.

Le choix de l'institution d'accueil dépend de la durée du séjour et de l'état physique ou mental de l'enfant. Parmi les options les plus fréquentes figurent les Services Résidentiels Généraux, dit SRG. Ces institutions accueillent des enfants confrontés à des difficultés familiales, avec des séjours pouvant varier de quelques mois à plusieurs années. L'objectif est de faciliter leur réintégration dans leur famille d'origine une fois les problèmes familiaux résolus, ou de les orienter vers l'autonomie si les difficultés persistent. Une fois qu'ils ont trouvé un foyer d'accueil, les enfants font face à d'autres défis, notamment, celui de partager leur habitat avec des personnes étrangères à leur cercle familial. Cette cohabitation remet en question l'organisation habituelle d'un domicile, transformant les espaces collectifs normalement réservés à un cercle restreint en lieux de rencontre avec l'inconnu. La frontière entre vie sociale et intimité devient floue, entraînant parfois des situations de partage d'espaces embarrassantes. Lorsqu'ils sont placés en institution, les enfants se retrouvent éloignés de leur milieu familial, confrontés à un environnement inconnu qui peut être source d'exclusion. D'un côté, ils sont contraints de partager tous les espaces de leur habitat avec d'autres jeunes, y compris les espaces collectifs et parfois même leur chambre. De l'autre côté, ils se retrouvent éloignés de leur milieu d'origine et doivent s'adapter à leur nouvel établissement en cherchant leur place parmi les autres enfants. À l'extérieur de l'institution, ils doivent également s'acclimater à leur nouvelle école et à tous les nouveaux lieux et activités qu'ils vont fréquenter.

Comment le travail de l'architecte peut-il faciliter à un enfant placé en institution type « SRG » de s'intégrer dans celle-ci et dans la société ?

Méthodologie

Lors de ce travail, j'ai choisi comme point d'entrée les différentes sphères d'interaction sociale ainsi que celles du partage. Ce que l'on considère comme le « à soi », le « à nous » et le « à tous ». J'ai choisi cette terminologie, car c'est celle que les enfants des centres d'hébergement que j'ai visité ont utilisée.

Dans un premier temps, j'ai visité plusieurs centres d'hébergement afin d'en apprendre plus sur leur fonctionnement et leurs besoins. Cette première partie s'est avérée plus ardue que prévu. Les enfants placés dans des services résidentiels ont besoin de stabilité et les éducateurs évitent toutes les perturbations possibles. Il n'est donc pas aisé de pouvoir trouver quelqu'un qui a le temps et l'autorisation de nous faire visiter les lieux. Une fois ces deux facteurs trouvés, il est très rare de pouvoir rentrer dans les chambres d'enfants et encore plus de pouvoir les rencontrer et échanger avec eux. C'est un milieu très cadré afin de perturber le moins possible l'enfant, car il vient dans ce centre d'hébergement pour y trouver un nouvel équilibre, il ne faudrait donc pas que celui-ci soit mis en porte-à-faux.

Malgré ces contraintes, quatre lieux d'accueil m'ont ouvert leurs portes. Deux en région Wallonne et deux en région Bruxelloise. Un des deux lieux d'accueil Wallon est reconnu comme un hôpital pédo-psychiatrique, cependant, j'ai quand même souhaité le visiter et échanger avec le personnel éducatif sur la manière dont les enfants y vivent, car même si les enfants n'ont pas exactement les mêmes soucis, ceux-ci génèrent des situations familiales fortement semblables.

Calendrier des visites

27 septembre 2023	SRG Chantevent	Rue Au dela de l'Eau 45, 6951 Nassogne
22 novembre 2023	Hôpital Feux-Follets	Place Quinet 27, 6220 Wangenies
16 février 2024	SRG Prince Albert	Av. Edmond Parmentier 19, 1150 Woluwe-Saint-Pierre
19 février 2024	SRG La Tramontane	Rue De La Flèche 14, 1000 Bruxelles

Lors de chacune de ces visites, j'ai eu la chance d'être accueillie par le responsable des lieux. J'ai pu réaliser des interviews¹ et visiter les lieux. Je les ai essentiellement questionné sur l'organisation spatiale générale du centre, sur le déroulement d'une journée, d'une semaine type, sur leur stratégie éducative et sur le centre d'hébergement idéal. Les visites m'ont permis de réaliser des relevés habités² afin de mieux comprendre comment les enfants vivent au sein du centre.

¹ Annexe 1 : Compte rendu des entretiens

² Idem

Ces entretiens m'ont permis de me rendre compte, un peu plus, des difficultés rencontrées dans ces centres d'accueil. Par soucis d'intimité et de confidentialité, je n'ai pas pu prendre de photographies.

Dans un second temps, j'ai analysé les espaces visités ainsi que certains, dit de référence. J'ai décortiqué le « à soi », « à nous » et « à tous » de chacun de ces lieux. Je me suis questionnée sur les différentes manières de concevoir un regroupement de chambre. Pour ce faire, j'ai réalisé un catalogue de toutes les typologies de groupements rencontrés ainsi que le cheminement jusqu'aux chambres. Ces analyses, visites et interviews m'ont permis de mettre en évidence les besoins fondamentaux que rencontrent les services d'hébergement et de confectionner une boîte à outils permettant de combler ces besoins grâce à l'architecture.

En parallèle, je me suis penchée sur la littérature pour en apprendre plus sur le volet psychologique lié à ces problématiques. Afin d'en apprendre plus sur la représentation du monde selon l'enfant, comment celui-ci s'approprie l'espace, qu'est ce qu'il considère à soi en fonction des âges ou encore quel est l'impact sur l'enfant d'une relation avec l'extérieur.

Pour finir, j'ai tenté de concilier le travail de terrain avec les écrits scientifiques afin de proposer des réponses architecturales.

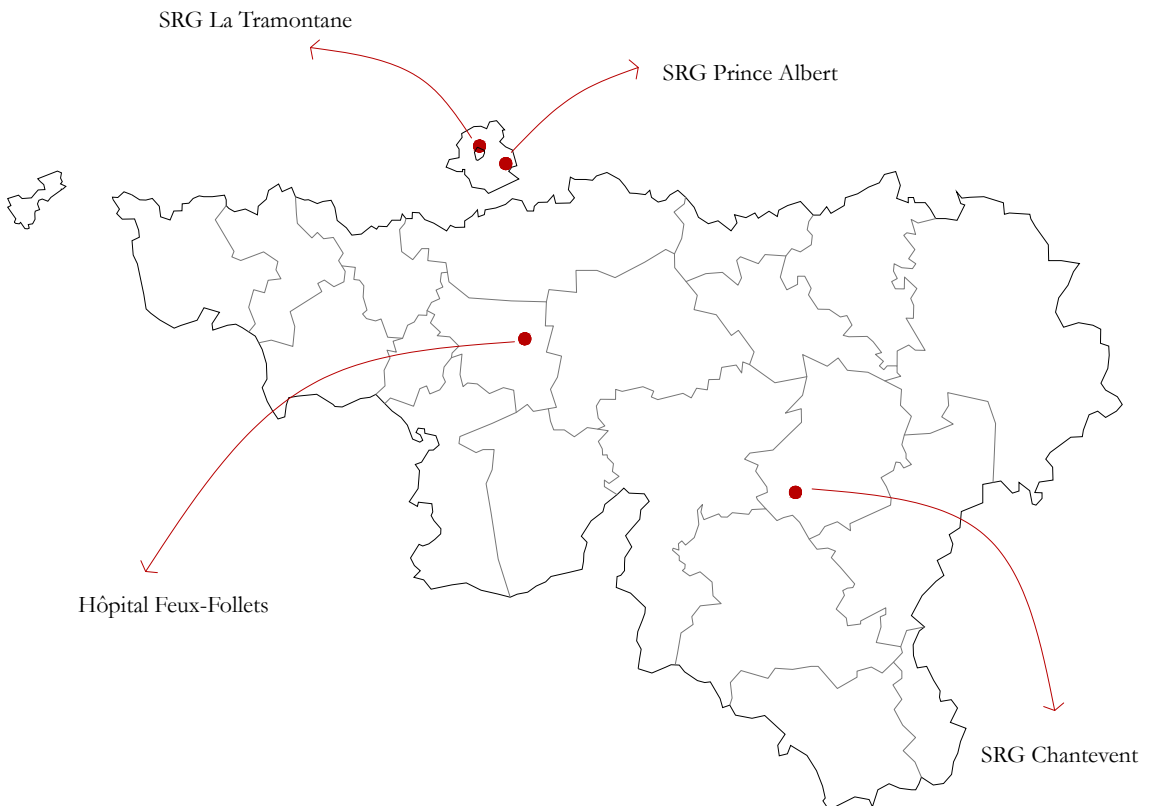


Fig. 1 : Carte des lieux visités- Adams Manon

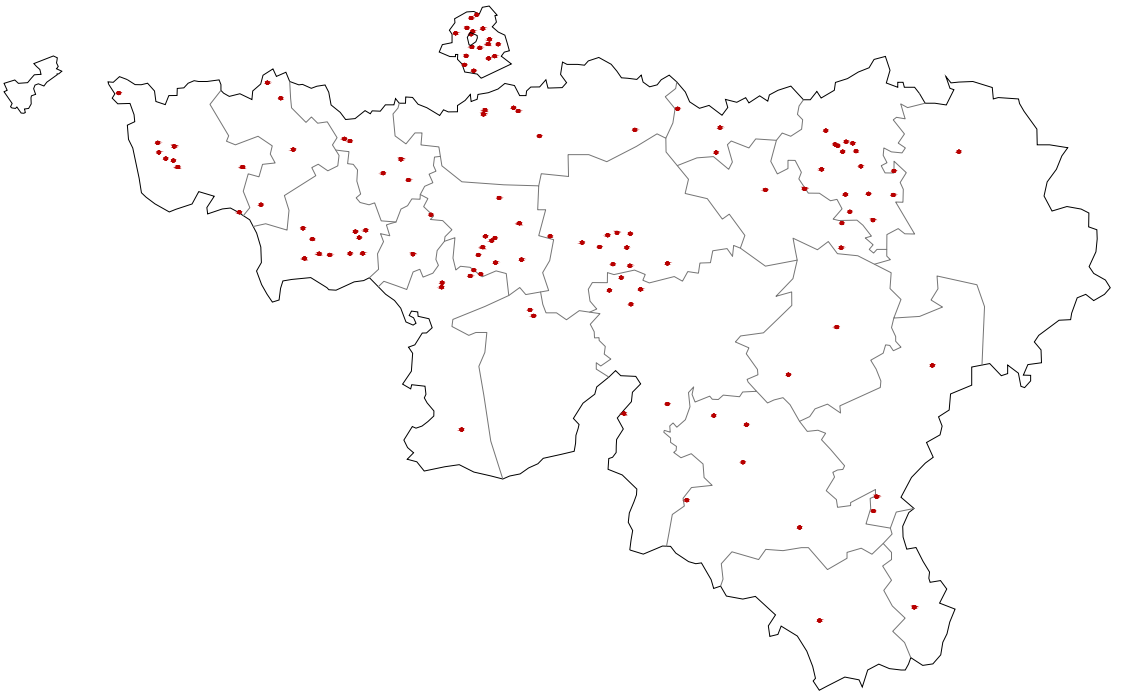


Fig. 2 : Carte des SRG en fédération Wallonie Bruxelles- Adams Manon

En pratique

L'état des lieux en Belgique

Le premier mai 2020, la Belgique comptait 6.535 enfants placés avec un total de 21.202 enfants pris en charge par les institutions. Ce qui fait, en 2020, un total de 32% d'enfants placés soit en famille d'accueil, soit dans des institutions.³

Pour ce travail, je me suis concentrée sur la partie francophone du pays, la fédération Wallonie-Bruxelles. Même si les difficultés rencontrées par les lieux d'accueil sont sensiblement identiques, les trois communautés ont des législations et des arrêtés différents en termes de protection à la jeunesse.

En fédération Wallonie-Bruxelles, il existe deux grandes catégories d'aide à la jeunesse.⁴ Nous avons d'un côté les services non mandatés, où nous retrouvons les services d'action en milieu ouvert, ou encore les services d'accompagnement et de parrainage. De l'autre côté, on retrouve l'ensemble des services mandatés. On y retrouve deux groupes, le premier pour mineurs en difficulté ou en danger et le second pour mineurs ayant commis des faits qualifiés d'infraction. Dans ce travail de recherche, je me concentre sur le premier groupe, qui est, lui-même, sous-divisé en trois sections. L'accompagnement de l'enfant, l'accompagnement de l'accueil familial et le service résidentiel. C'est cette dernière sous-catégorie que je souhaite étudier lors de ce travail.⁵ Ces services sont exclusivement réservés aux enfants de trois à dix-sept ans ayant des problèmes familiaux. Pour les enfants ayant des problèmes de handicap physique, moteur, psychique ou des problèmes de santé mentale, ils sont accueillis dans des centres adaptés à ces besoins spécifiques.

Pour ce travail de fin d'études, je me suis concentrée sur les services résidentiels généraux. Ces services ont pour objectif premier d'organiser l'accueil collectif et l'éducation des enfants. Mais également, de superviser et d'encadrer les enfants en résidence autonome, de tout mettre en œuvre pour faciliter la réinsertion des enfants dans leur environnement familial et d'apporter de l'aide aux parents et à la fratrie de l'enfant hébergé.⁶

En fédération Wallonie-Bruxelles, il existe 124 services résidentiels généraux (Fig 2). Cependant, il y a un manque de place qui ne cesse de s'accroître. Le Brabant-Wallon et Bruxelles sont les zones où le manque se fait le plus ressentir.

³ CAULIER, Martin. « Placements D'Enfants : Sont-ils Trop Nombreux En Belgique ? » RTBF, 20 avril 2021. <https://www.rtbfb.be/article/placements-d-enfants-sont-ils-trop-nombreux-en-belgique-10744554>.

⁴ Annexe 2 : Tableau des services d'aide à la jeunesse

⁵ [droitdelajeunesse.be](https://droitdelajeunesse.be/professionnels/aide-%C3%A0-la-jeunesse/service-de-l%27aide-%C3%A0-la-jeunesse-mineur-en-danger.html). « Service de L'aide À la Jeunesse Mineur En Danger | [droitdelajeunesse.be](https://droitdelajeunesse.be/professionnels/aide-%C3%A0-la-jeunesse/service-de-l%27aide-%C3%A0-la-jeunesse-mineur-en-danger.html) », s. d. <https://droitdelajeunesse.be/professionnels/aide-%C3%A0-la-jeunesse/service-de-l%27aide-%C3%A0-la-jeunesse-mineur-en-danger.html>.

⁶ Idem

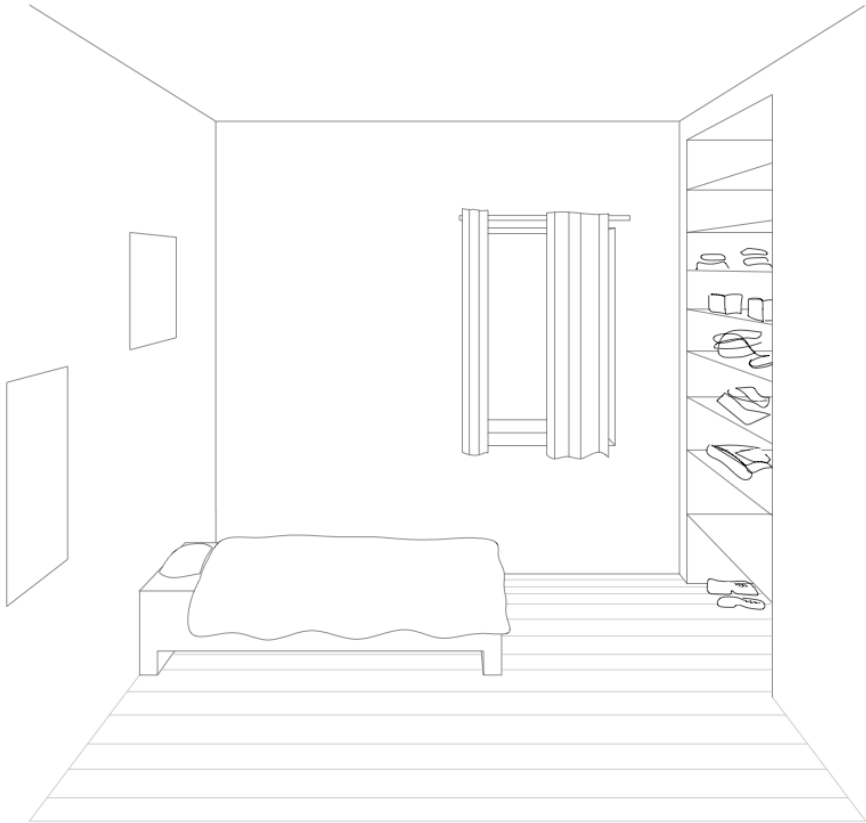


Fig. 3 : La chambre à soi - Adams Manon

Visite: SRG Village Chantevent - SOS Village d'enfant

Le village Chantevent appartient à l'association SOS Villages d'enfants. Il se localise à Nassogne près de Marche-en-famenne. Le village accueille actuellement trente-six enfants et dix-huit jeunes en semi-autonomie. En parallèle, il accompagne vingt-six familles dont les enfants ne sont pas hébergés par l'institution.

Le village est isolé sous forme d'un petit hameau au milieu de la vallée. Les enfants ont accès au domaine de l'ASBL en permanence, mais ne peuvent pas le quitter. Le petit hameau se constitue de sept maisons de type unifamiliales et d'une grosse maison de type immeuble de trois niveaux à appartements. Cinq maisons sont dédiées à l'hébergement des enfants et les deux restantes constituent les espaces collectifs et administratifs. On retrouve une salle de psychomotricité, des espaces dédiés à l'accueil des familles et les différents pôles administratifs. Dans la huitième maison, la plus imposante, en relation directe avec la rue, nous retrouvons les appartements en semi-indépendance.

Le village Chantevent est organisé en groupes allant de quatre à huit enfants. Chaque groupe possède deux éducateurs référents et se fait appeler « *famille* ». Chaque famille a sa maison et les enfants sont mélangés. Pas de différenciation d'âge ou de genre. L'ASBL défend cette idée en prônant l'éducation par les enfants, les petits apprennent des grands et inversement.

Au village Chantevent, l'enfant possède sa propre chambre « à moi » (Fig 3). Une grande chambre de plus ou moins quinze mètres carrés. Les chambres sont desservies par un couloir qui mène également aux pièces d'eau, qui elles sont communes à tous les enfants de la maison, elles sont « à tous ». Dans cette catégorie d'espace, on retrouve les espaces collectifs qui sont divisés en deux espaces distincts avec une cuisine ouverte pour faire participer l'enfant à toutes les facettes de la vie active. Le village possède un grand jardin « à vraiment tous » entourant toutes les unités. On y trouve des espaces de jeux, de repos et une végétation luxuriante.



Fig. 4 : La chambre à soi - Adams Manon

Visite: Hôpital psychiatrique Feux-Follets

Feux-follets est un hôpital pédo-psychiatrique qui se trouve à Wangenies, proche de Fleurus. Le centre accueille jusqu'à vingt enfants pour une durée moyenne de deux ans.

Feux-follets se trouve au centre d'un village tout en restant isolé des autres bâtis. Le centre se compose de trois bâtiments : deux administratifs et un réservé à l'accueil et à l'hébergement des enfants. Le tout est entouré d'un grand jardin auquel les enfants ont accès pendant les temps dédiés. Le bâtiment réservé aux enfants se compose de trois niveaux. Le rez-de-chaussée comprend les espaces de vie des deux unités bien distinctes. Le premier étage est dédié aux espaces de nuit de l'unité de gauche et le deuxième étage aux espaces de nuit de l'unité de droite.

Le centre Feux-follets a pris le parti de vivre en deux unités de chacune dix enfants. Il n'y a pas de différenciation d'âge ou de genre.

Les étages dédiés aux espaces de nuit se composent de deux sous-groupes de cinq chambres articulées autour d'un couloir divisé par les pièces d'eau « à tous » communes à tous les enfants du niveau. Chaque enfant possède sa propre chambre de plus ou moins dix mètres carrés qui comprend, en plus du mobilier obligatoire un évier « à moi » afin de les stimuler à être autonome (Fig 4).

Les espaces de nuit ne sont pas en lien direct avec les espaces de jour. Ils sont coupés par des escaliers accessibles à tous les enfants de Feux-Follets, c'est une circulation « à vraiment tous ».

Les lieux de vie « à tous » comprennent un salon, une salle à manger, une cuisine ouverte et une salle de jeux séparée. Cette dernière est d'ailleurs considérée comme une problématique par le personnel éducatif, car ils ne peuvent pas assurer une bonne surveillance. Ils m'ont aussi fait part d'un manque d'espace dit « *cocon* » pour que les enfants puissent s'isoler tout en restant dans la pièce de vie. Les enfants n'ont pas un libre accès aux chambres et ont du mal à s'isoler dans l'espace collectif quand ils en ressentent le besoin.



Fig. 5 : La chambre à nous - Adams Manon

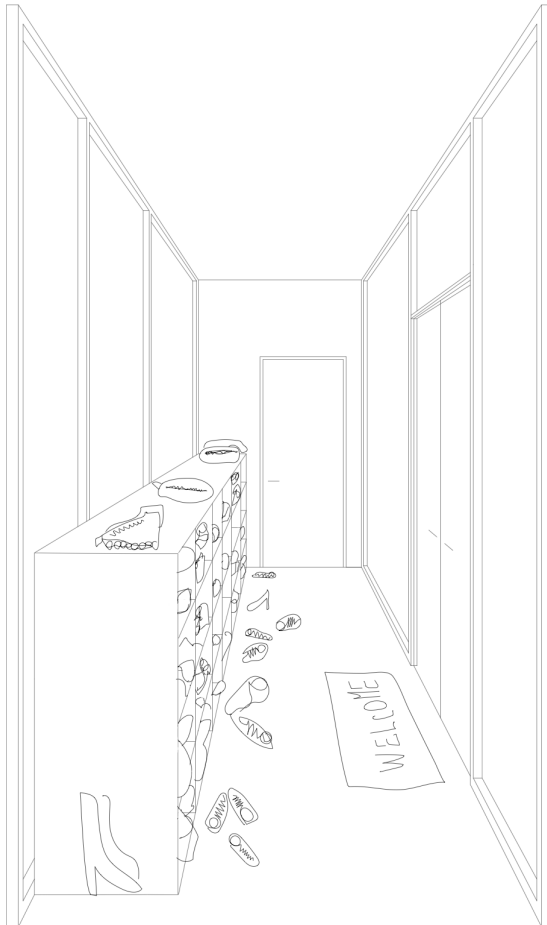


Fig. 6 : Le vestiaire à tous - Adams Manon

Visite: SRG Maison d'accueil Prince Albert

La maison d'accueil Prince Albert se localise au cœur du parc Parmentier à Woluwe-Saint-Pierre à Bruxelles. Elle accueille vingt enfants et quatre en semi-autonomie.

Le centre est isolé, entouré par le parc. Les enfants de trois à dix ans ont accès au jardin clôturé tandis que les onze / dix-sept ans sont libres de circuler dans le parc. La maison d'accueil se constitue de trois bâtiments reliés par des couloirs vitrés au rez-de-chaussée. La première unité est dédiée à l'administration et aux appartements en semi-autonomie. Les deux autres sont entièrement dédiées à l'hébergement des enfants.

La maison d'accueil Prince Albert a pris parti de repartir les enfants par âge pour des questions d'adaptation pédagogique. On retrouve donc deux unités, en plus de la semi-indépendance, la première pour les enfants de maternelle (3 à 6 ans) et primaire (7- 11 ans) et la deuxième pour les enfants en humanité (12-18 ans).

À la maison d'accueil Prince Albert, les enfants partagent leur chambre avec un ou deux autres enfants. En raison du manque d'aménagement de l'espace, le « à moi » de l'enfant se réduit au lit et à une armoire. La chambre se voit être un espace « à nous » (Fig 5). Les chambres sont organisées autour d'une coursive donnant sur les pièces d'eau « à tous » et sur l'escalier central menant aux espaces de vie « à tous ». On y retrouve un salon, une salle à manger et une cuisine. Cependant, on remarque le réel manque d'un espace vestiaire (Fig 6) ainsi qu'un manque de circulation adéquate. La seule entrée se situe entre le bâtiment un et deux. Ceux de l'unité trois doivent traverser les espaces de vie de l'unité deux afin de rejoindre leur « chez-eux ».



Fig. 7 : La chambre à soi - Adams Manon

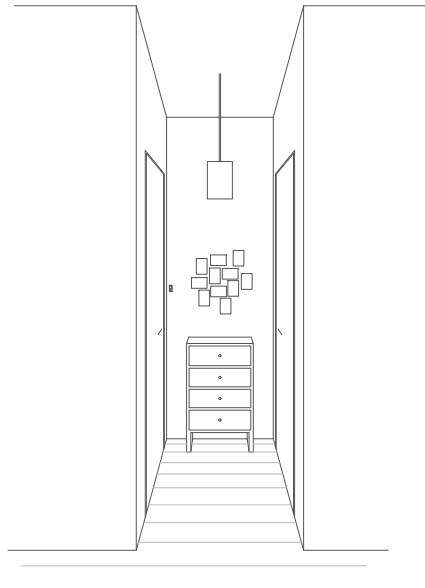


Fig. 8 : Le seuil à nous - Adams Manon

Visite: SRG La Tramontane

La Tramontane se situe dans le quartier de la gare du nord de Bruxelles. Elle accueille vingt-trois enfants et trois en semi-autonomie.

Le bâtiment était à l'origine deux anciennes maisons unifamiliales, la direction a décidé de les rénover pour y accueillir les enfants. Le bâtiment est mitoyen avec une autre institution d'un côté et des immeubles à appartements de l'autre. La Tramontane est en lien direct avec le quartier. Les enfants sont d'ailleurs libres d'y aller, moyennant quelques restrictions. Pour isoler l'intimité des enfants et le flux de personnes qui pourraient rentrer dans l'institution, ils ont pris parti de mettre les fonctions administratives au rez-de-chaussée, donnant directement sur la rue. Certains seuils sont franchis uniquement par les enfants de la Tramontane. C'est ce qui sépare le « à tous » du quartier. Pour ce qui est du « à vraiment tous », la Tramontane ne dispose que d'une petite cour extérieure. Cependant, elle voit la ville comme un terrain de jeux potentiel pour les enfants et les incite à sortir des limites du SRG.

La Tramontane a pris parti d'organiser les enfants par âge pour des questions d'adaptation pédagogique. On retrouve quatre sections ; 6-10 ans, 10-13 ans, 13-16 ans et les 16-17 ans en semi-autonomie. Chaque section a son étage, excepté les petits qui ont leur pièce de vie « à tous » au rez-de-chaussée. Ces pièces « à tous » deviennent « à vraiment tous » pendant les temps verticaux⁷. Pour ce qui est des espaces « à moi », à la Tramontane chaque enfant a sa chambre personnelle et l'architecture des lieux crée des petits clusters de chambres, ce qui fait que le seuil ou le sas devant la porte n'est pas partagé par l'ensemble des enfants de la section.

⁷ Temps verticaux = Temps où tous les âges sont mélangés

Conclusion des rencontres et visites

Ces visites et interviews m'ont permis de découvrir l'envers du décor, de découvrir comment les enfants s'approprient ou non l'architecture et le rôle de l'architecture dans ces appropriations.

Dans un premier temps, nous remarquons qu'il existe deux grands types d'organisation pour la répartition en sous-groupes. L'ensemble des lieux que j'ai visité s'organise en sous-groupe appelé « *Famille* » allant de quatre à dix enfants. Dans certains centres, les enfants sont organisés par tranche d'âge afin de faciliter l'adaptation pédagogique, tandis que dans d'autres, les enfants sont mélangés afin de favoriser l'apprentissage vertical. Dans l'ensemble des lieux que j'ai visité il n'y a pas de différenciation de genre. Nous remarquons, également, l'attention particulière qu'apportent les centres d'hébergement à pousser les enfants vers l'autonomie. D'une part, cette envie que l'enfant soit le plus autonome possible, qu'il ne dépende pas toujours d'un éducateur, qu'il puisse faire ses propres choix et avoir confiance en lui, ressort dans l'ensemble des récits. D'autre part, on constate, lors des visites, la présence systématique d'appartements en semi-indépendance pour les futurs majeurs. Des appartements qui ont un contact parfois direct avec l'extérieur tout en restant sous la tutelle du centre.

Dans un second temps, nous découvrons que les lieux d'hébergement tentent de tout mettre en œuvre pour que l'enfant accueilli se sente le plus à l'aise possible. Certains lieux que j'ai visités sont des réhabilitations de maisons unifamiliales. Ils ont donc rénové/aménagé l'espace comme ils le pouvaient. Sans y prêter attention, ces rénovations ont créé des seuils qui permettent de faire la transition entre les espaces. Ces seuils sont souvent libres d'appropriation et appréciés par les enfants. De plus, la plupart des lieux d'hébergement appliquent la règle d'un enfant par chambre, afin que chacun dispose d'un espace personnel à soi. Les enfants se partagent les pièces d'eau, mais l'établissement fait en sorte que chaque enfant ait un rangement ou un espace à lui dans la salle de bain, lui permettant de se l'approprier et d'y laisser ses effets personnels sans devoir vivre un déménagement sans cesse de son nécessaire de toilette.

De plus, les récits nous montrent que la dimension de l'entraide est quelque chose d'important au sein du centre d'hébergement. Cependant, on retrouve très peu d'espaces aménagés pour recevoir l'entièreté des enfants. Quand ils ont l'occasion de faire des activités en grande collectivité, ils se retrouvent soit dans les espaces extérieurs soit dans une des unités qui est capable d'accueillir autant de monde. Qui plus est, l'espace dédié aux jeux est très réduit. Les espaces qui y sont actuellement dédiés doivent être rangés après chaque utilisation afin d'éviter l'accumulation de désordre. Les espaces de vie sont de grands espaces ouverts qui manquent de possibilité d'appropriation.

Pour finir, l'accès à l'extérieur et à la nature est trop souvent délaissé. Les extérieurs, lorsqu'ils sont présents, sont trop peu aménagés laissant la plupart du temps une grande prairie pourvue d'un ou deux modules de jeux.



- *S'isoler* -

Interprétation et enjeux

1. Les besoins

Les rencontres et les visites démontrent qu'il y a deux grands enjeux dont doivent se saisir les structures d'accueil. Premièrement, nous avons, celui de l'intimité de l'enfant. Que ce soit dans l'hébergement ou dans la société, il faut d'abord avoir une conscience de soi solide en tant qu'individu afin d'être mieux équipé pour faire collectivité. Une fois que chaque individu a développé sa conscience de soi, la collectivité peut commencer à construire une identité partagée. Deuxièmement, celui du besoin d'autonomie. L'autonomie est quelque chose d'essentiel dans l'éducation de ces enfants. Une fois la majorité atteinte, ils sont hors circuit et doivent quitter le lieu d'accueil. Il faut donc qu'ils soient prêts à vivre par leurs propres moyens à partir de cette date butoir.

1.1 Intimité

Même si les humains sont naturellement des êtres sociaux, ils peuvent parfois ressentir le désir d'être seuls. Cette notion d'intimité est particulièrement pertinente dans des environnements collectifs.⁸ Selon Monique Selz, l'intimité permet de protéger la pudeur. Elle définit cette dernière comme une appropriation de soi. Selon le psychiatre Neuburger, l'intimité devient un espace propre à chaque individu.⁹ Pour favoriser son développement et stimuler son imagination, l'enfant ressent parfois le besoin de moments de solitude. Ce désir d'intimité psychologique commence généralement vers l'âge de sept ans. À ce stade, il exprime souvent le besoin de se retirer du groupe et de s'isoler. Il est crucial que l'architecture prenne en considération ces aspects de la vie de l'enfant. En l'absence d'espaces dédiés, l'enfant risque d'être perturbé en permanence par les interactions avec le reste du groupe.¹⁰ L'enfant ne s'isole pas uniquement dans des espaces totalement séparés sur le plan physique. L'isolement peut être visuel, sonore ou même dans des configurations encore plus subtiles.¹¹ Selon Perla Serfaty-Garzon, l'intimité est intrinsèquement liée au « *moi* », constituant le domaine le plus proche du sujet. Il représente surtout ce territoire à partir duquel le sujet évalue à la fois son identité et sa disponibilité envers le monde. C'est une sphère où il se sent convaincu d'avoir un accès exclusif et totalement libre.¹²

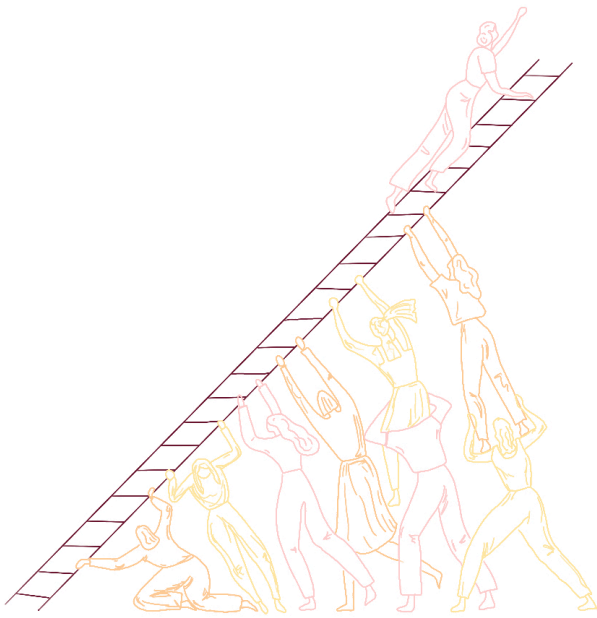
⁸ Sanchez-Cardenas, Michel. « « La pudeur, un lieu de liberté » de Monique Selz », Revue française de psychanalyse, vol. 68, no. 2, 2004, pp. 699-702.

⁹ Idem

¹⁰ Idem

¹¹ LEOTHAUD, I. Ambiances architecturales et comportements psychomoteurs. Thèse de doctorat en sciences de l'ingénierie, spécialité architecture. Ecole d'architecture de Grenoble, 2006.

¹² Serfaty-Garzon, P. (2006). Dans l'intimité de la maison, un territoire pour l'enfant. Revue de la Petite Enfance et de L'intégration., N° spécial « A la conquête de l'espace »



- Vers l'autonomie.....

Fig. 10 : Vers l'autonomie - Adams Manon

1.2 Autonomie

Le rôle d'un service résidentiel général est d'héberger l'enfant le temps que sa situation familiale s'améliore. Cependant, il arrive que certains enfants vivent là de longues années et une fois dix-huit ans passés, ils ne font malheureusement plus partie du circuit et doivent quitter le centre d'hébergement.

« A l'âge où les pupilles pouvaient pourvoir à leur subsistance, c'est-à-dire à vingt ans, ils recevaient un trousseau complet et quatre chemises, puis étaient abandonnés à leurs propres moyens. »¹³

Il faut que l'enfant, arrivé à sa majorité, soit un adulte sain, rigoureux, intelligent, instruit et préparé pour pouvoir subvenir à ses propres besoins.

L'autonomie se construit progressivement tout au long de la vie. Les débuts vers l'autonomie sont guidés par le soutien à la fois de la famille, de l'école et de tout autre acteur ayant un impact sur l'éducation de l'enfant. Selon Maria Montessori, il existe deux types d'autonomie. L'autonomie fonctionnelle qui concerne les gestes quotidiens. « Toute aide inutile entrave le développement de l'enfant. » Et l'autonomie émotionnelle qui permet à l'enfant de prendre en charge ses besoins et de renforcer sa confiance en soi et son estime de soi.¹⁴ L'architecture doit permettre à l'enfant des accomplissements personnels. Ceux-ci verront accroître sa confiance en soi. Et cette dernière a un rôle très important dans l'autonomie, l'indépendance au quotidien de l'enfant.



- Pyramide vers l'autonomie -

Fig. 11 : Pyramide vers l'autonomie - Adams Manon

¹³ La cité des orphelins. *Plan d'organisation de l'Éducation générale et de la préparation technique des orphelins*. 1912

¹⁴ POUSSIN, Charlotte. *La Pédagogie Montessori*. 2e éd. Que sais-je ? , 2021.



- La chambre comme cocon -

2. La boîte à outils

L'intimité et l'autonomie peuvent être encouragées par l'architecture. Celle-ci peut engendrer des possibilités d'appropriations et augmenter l'accès à la nature, une implantation attentive en relation avec des espaces arborés constitue un terreau éducatif particulièrement enrichissant, tant sur le plan de l'autonomie que sur celui de la confiance en soi. L'architecture peut re questionner les limites avec l'extérieur et l'importance des seuils. Elle peut définir des espaces privés et inciter une certaine pédagogie. Tous ces outils fabriquent en symbiose des spatialités dans lesquelles l'individu pourra évoluer et se retrouver.

2.1 Une pièce à soi

Il est important que chaque enfant ait un espace qui soit sa « propriété ». Chaque enfant devrait avoir sa chambre, car ce n'est pas qu'un lieu de sommeil, c'est un repère psychologique important et rassurant.¹⁵ Hervé Glevarec nous dit que la « *culture de la chambre* » est un phénomène qui se manifeste par la privatisation et l'individualisation des espaces domestiques, en particulier des chambres. Les enfants accordent une grande valeur à leur domicile, et surtout, à leur chambre, qui devient un espace d'expression personnelle. L'expression « *culture de la chambre* », initialement attribuée à Simon Frith, a été reprise par Sonia Livingstone pour décrire le passage des activités des enfants de l'extérieur (dans la rue) vers l'intérieur (dans la chambre) et l'individualisation croissante au sein de la famille. La chambre est devenue un espace central à partir duquel les jeunes générations interagissent avec leurs amis, les biens culturels (musique, jeux, images) et le monde en général. La chambre des plus jeunes est principalement un lieu de jeu, tandis que l'entrée en préadolescence transforme la chambre en une sorte de « *maison dans la maison*¹⁶ ». Elle devient un refuge, un univers privé, un espace qui reflète la personnalité de son occupant, tout en conservant sa fonction principale de lieu de repos. La chambre des adolescents prend une nouvelle dimension en devenant l'espace de leurs passions et de leurs identifications. Les adolescents s'approprient cet espace et l'utilisent pour afficher leur identité, affiliations et goûts personnels. La chambre devient un reflet de qui ils sont et de ce à quoi ils aspirent.¹⁷

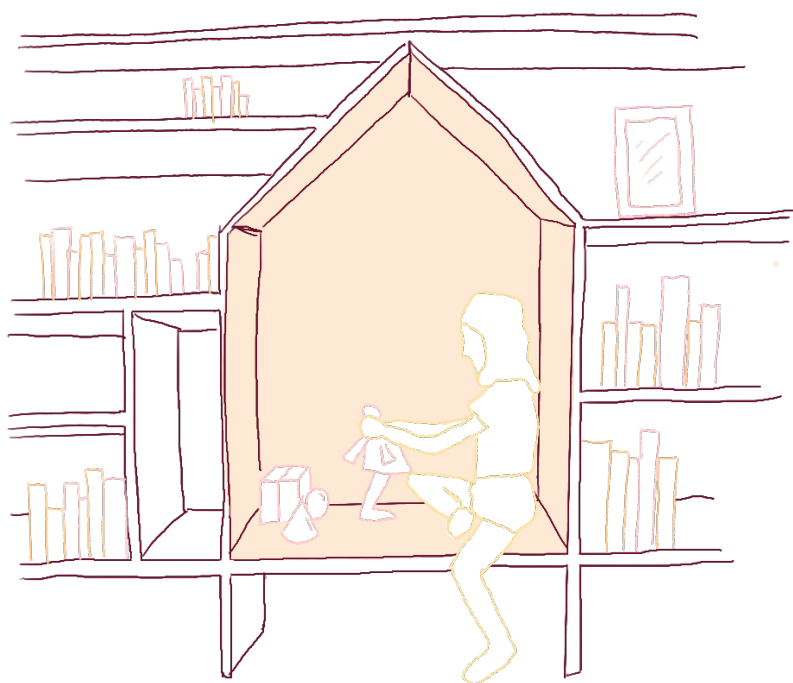
Selon Michelle Perrot, la chambre a une position ambivalente. Ce qui a été créé comme un sanctuaire de l'intimité peut se transformer en un lieu de solitude. Ce qui était initialement désiré comme un espace d'isolement pour se retrouver, peut finir par se métamorphoser en un lieu de confinement.¹⁸

¹⁵ DELGOFFE, E. *L'enfant et l'architecture*, Bruxelles: Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc Bruxelles, 1996.

¹⁶ GLEVAREC, Hervé. « Les trois âges de la culture de la chambre », *Ethnologie Française*, vol. 40, no. 1, 2010, pp.19-30.

¹⁷ Idem

¹⁸ BURGUIERE, André. « Michelle Perrot, *Histoire de chambres* », *Clio*, 32 | 2010, 277-280



- Alcôve appropriable -

2.2 Possibilité d'appropriation

L'appropriation vise à personnaliser les lieux ou les éléments. C'est-à-dire qu'on le rend adapté à soi. Ces objets ou ces espaces qui expriment, après appropriation, notre propre identité.

« L'appropriation est une forme de propriété qui concerne les aspects moraux, psychologiques et émotionnels, indépendante de la propriété légale, mais qui peut se superposer à celle-ci sans être nécessairement liée. Ce genre de possession vise à personnaliser quelque chose. L'appropriation est donc à la fois une prise en main de l'objet et une action dynamique sur le monde matériel et social, avec l'intention de construire la personne qui s'approprie ces éléments. »¹⁹

Herman Hertzberger insiste bien sur la différence entre espace conçu et espace vécu. L'architecture devient une langue que les utilisateurs peuvent interpréter afin de développer leur propre discours, leur propre façon d'occuper les espaces.²⁰

Les usagers s'approprient et investissent les espaces de manière variable au cours de la journée. Par exemple, les couloirs ont pour but de desservir différents espaces. Cependant, les enfants les utilisent souvent d'une manière différente en les transformant en parcours de jeu, en chemin pour se promener ou encore en lieu de rencontre. Ainsi, l'usage des couloirs par les usagers diffère de l'intention initiale du concepteur qui les a établis comme espaces fonctionnels pour les flux de circulation. Cela met en évidence la différence entre la conception initiale d'un espace et la manière dont les usagers l'investissent réellement. L'appropriation est un processus qui implique à la fois notre action sur l'espace et dans le temps ainsi que l'impact de ces actions sur nous-mêmes. Ça permet de façonner son environnement tout en étant influencés par celui-ci. Cela reflète également notre capacité à s'adapter, à créer du sens et à nous sentir connectés à notre monde.

19 Perla Serfaty-Garzon(2002), « L'appropriation de l'espace ». InSegaud, M., Brun, J. et Driant, J.C. (Dir.), Dictionnaire critique du logement et de l'habitat, sous le regard des sciences sociales, Paris, Armand Colin, p. 27-30. <http://perlaserfaty.net/la-notion-dappropriation/>

²⁰ Pommier, Juliette, et N. Thomas. 2023. « L'appropriation des Logements D'Herman Hertzberger : De L'espace Conçu À L'espace Vécu ». *Les Cahiers de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère*, n° 19 (décembre). <https://doi.org/10.4000/craup.13734>.

2.3 L'importance des seuils

Le seuil est une invitation ainsi qu'une limite. Il n'est pas complètement dedans, mais il n'est pas tout à fait dehors non plus. Son importance réside dans sa fonction de médiateur entre ces deux univers.²¹ Le seuil marque une transition, c'est un entre deux. Cet espace intermédiaire est un lieu où l'on s'arrête pour s'adapter aux conditions auxquelles on sera confronté dans le nouvel environnement.²² Il est important que la gradation public/privé se fasse de la manière la plus douce possible. Je pense que la séquence spatiale doit inciter un parcours fluide et défini tout en évitant le séquençage trop brusque. Ces transitions permettent d'améliorer/d'accompagner la perception des lieux qu'elles mettent en lien et, de ce fait, leur potentielle appropriation. Je considère que les transitions entre les espaces se matérialisent souvent sous trois formes. Celle de la simple limite, celle de l'entre deux et celle du cheminement. Le seuil le plus important est celui qui se situe entre la collectivité et le privé. Le seuil de la pièce à soi.

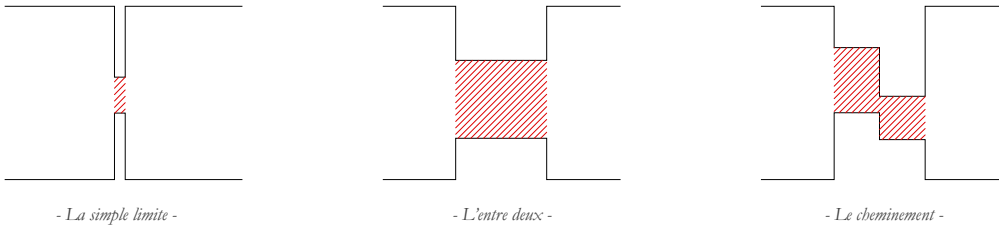


Fig. 14: Les trois types de séquences - Adams Manon

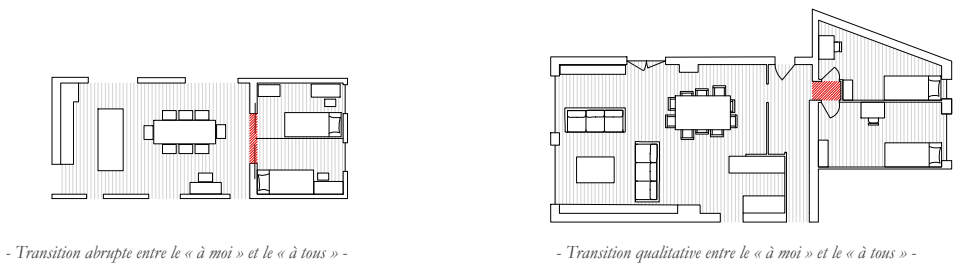
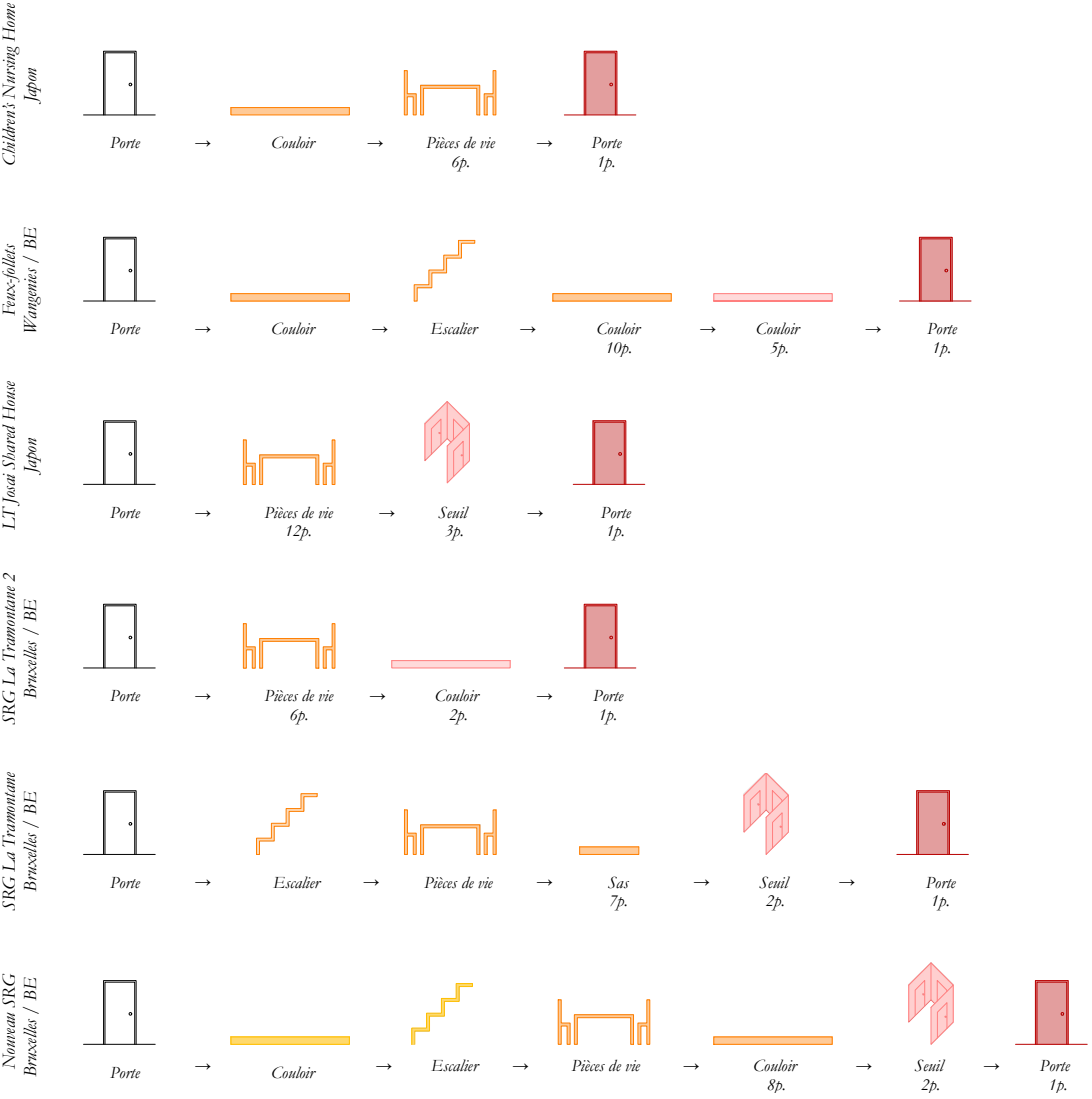


Fig. 15: Les séquences spatiale - Adams Manon

²¹ SERFATY-GARZON, Perla. *Chez-soi: Les territoires de l'intimité*. Paris : Armand Colin.

²² DAVID, Paul-Henri. *Le Double Langage De L'Architecture*. Harmattan, 2003.



- L'impacte des transitions -



Fig. 16: L'impacte des transitions - Adams Manon

2.4 L'accès à la nature

« Le jardin est d'abord, même s'il est minuscule, une portion de nature végétale, dont le contact est indispensable au développement de l'esprit de l'enfant. Quelques arbres, quelques fleurs suffisent à enrichir son expérience, à lui inculquer le rythme des saisons. Il découvre l'existence d'animaux qui sont inconnus des enfants qui n'ont pas de jardin. Le jardin apporte aussi un élargissement considérable des aires de jeux qui sont à la disposition des enfants, au moins pendant la belle saison. »²³

Selon Martel et Wagnon, la nature est un point de départ très important pour les apprentissages²⁴, et le professeur Ming de l'Université de l'Illinois dit que la nature peut favoriser l'apprentissage à plusieurs niveaux.²⁵ L'éducation par la nature prend en compte les besoins et les intérêts de chaque individu. Cela développe la créativité, l'autonomie, la confiance en soi et le respect de l'environnement.²⁶

Évoluer dans la nature a de nombreux avantages pour l'évolution de l'enfant. Ça permet entre autres d'améliorer les capacités d'attention et de protection contre les symptômes d'hyperactivité dans la petite enfance²⁷, de réduire le stress chez l'enfant de dix à treize ans²⁸ ou encore d'augmenter les opportunités de jeux créatifs²⁹ et le développement cognitif et moteur des enfants³⁰.

²³ MESMIN, Georges. *L'enfant, l'architecture et l'espace*. Tournai: Casterman, 1973.

²⁴ MARTEL, C. et WAGNON, S. *L'école dans et avec la nature: La révolution pédagogique du XXIème siècle*. Paris : Édition ESF Sciences humaines, 2022.

²⁵ BARNES, M., JORDAN, C. et MING, K. *High-Quality Outdoor Learning : Do Experiences With Nature Promote Learning? Converging Evidence of a Cause-And-Effect Relationship*. Edition Jakob Von Au, 2022.

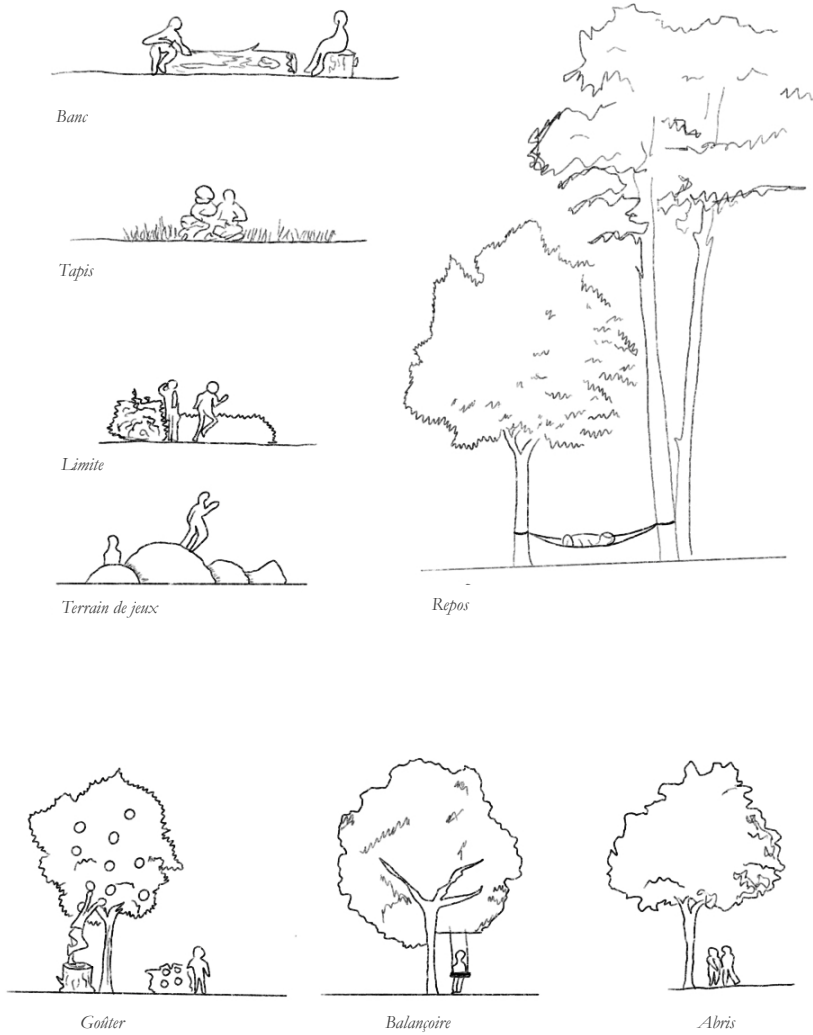
²⁶ NICOLAS, L. « Education Par la Nature : De Quoi S'agit-il ? » Ma Petite Forêt. 5 janvier 2023. <https://mapetiteforet.fr/quest-ce-que-education-par-la-nature/>.

²⁷ BEATTIE, H. SCHUTTE, A. et TORQUATI, J. « Impact Of Urban Nature On Executive Functioning In Early And Middle Childhood » . *Environment And Behavior* 49, 2016. <https://doi.org/10.1177/0013916515603095>.

²⁸ BETHELMY, L. COLLADO, S. et CORRALIZA, J. « Nature as a Moderator of Stress in Urban Children », 2012.

²⁹ HERRINGTON, S. et STUDTMANN, K. « Landscape Interventions: New Directions for the Design of Children's Outdoor Play Environments. *Landscape and Urban Planning* », 1998.

³⁰ KELLERT, S. « Nature and childhood development. In: *Building for Life: Designing and Understanding the Human-Nature Connection* », 2005.



- La nature comme, ... -

2.5 Les limites avec l'extérieur

Historiquement, les structures d'accueil se résumaient aux orphelinats. Des lieux qui intégraient autant le quotidien des enfants ainsi que leur formation. Les enfants y recevaient une éducation équivalente, aujourd'hui, à celle que l'on reçoit à l'école primaire et à partir de quatorze ans l'apprentissage d'un métier débutait. Dans la plupart des établissements, les enfants devaient s'engager à y rester jusqu'à leur dix-huit ou vingt-et-un ans, car pour subvenir à ses besoins financiers, l'établissement devait compter sur le produit du travail de l'enfant.

Les lieux d'accueil sont donc, historiquement, tournés sur eux-mêmes. La vie des enfants se déroulait essentiellement entre ces murs. Tout devait pouvoir être surveillé et contrôlé. L'architecture n'avait en aucun cas l'objectif de répondre aux besoins des enfants. Les institutions se sont, au cours du temps, ouvertes sur l'extérieur, sur le quartier.

Selon Célestin Freinet, pour développer l'autonomie de l'enfant, il ne faut pas l'empêcher par des barrières physiques. La pédagogie Freinet offre une ouverture sur le monde d'un point de vue psychique et physique. Aucune barrière ne retient les enfants à l'intérieur. « Une ligne rouge sur le sol suffit. »³¹ Un bel exemple est, l'école des Bruyères à Louvain-la-Neuve où la cour de récréation est traversée par un chemin piéton communal assez fréquenté. Cela crée un lien direct avec le quartier et des interactions quotidiennes entre les élèves et les étudiants, adultes, enfants, animaux qui traversent l'école.³²



- Une simple ligne rouge suffit -

Fig 18 : Limite de la cour de récréation de l'école des Bruyères

³¹ Ecole des Bruyères. « Projet Éducatif, Pédagogique & D'établissement De L'École Des Bruyères Et De La Petite Ecole Des Bruyères ». Bruyères. Be, 3 juin 2019.

³² Idem

2.6 L'apport de la pédagogie active

En plus des dispositifs exposés ci-dessus, l'apport de la pédagogie active est intéressant pour le développement de l'enfant. C'est une méthode essentielle pour rendre l'enfant acteur de ses choix. La pédagogie active, également connue sous le nom de pédagogie nouvelle, est une approche éducative centrée sur l'apprentissage expérimental. « *C'est en faisant qu'on apprend* »³³. Cette approche a pour but, de provoquer une recherche du savoir, d'inciter à trouver le sens des événements et à structurer soi-même sa pensée. C'est ce que Pollet Darleen appelle le tâtonnement expérimental.³⁴

La pédagogie active prône également l'autonomie par le jeu. Dans son ouvrage intitulé « *Pédagogie du jeu : jouer pour apprendre* »³⁵, l'orthopédagogue canadienne Nicole de Grandmont explore l'idée d'utiliser le jeu comme une méthode pédagogique indirecte. Selon elle, l'apprentissage se produit de manière inconsciente pendant le jeu. Les aspects clés d'un jeu du point de vue de l'apprentissage sont la motivation, la communication et l'acquisition de connaissances. Il est important de prendre en compte le besoin qu'a un enfant de jouer lors de la conception d'espace. Il faut des espaces pour jouer tout seul, pour jouer à plusieurs et pour jouer tous ensemble.



- Apprentissages que le jeu favorise -

Fig. 19: Apprentissages que le jeu favorise - Adams Manon

³³ POURTOIS, J-P., DESMET, H., L'éducation postmoderne, 3ème Edition, PUF, Paris, 2002, pp. 125-126.

³⁴ Pollet, D. (2015). *Elève : acteur actif de son apprentissage : Le triple A gagnant ?* Fédération des Associations de Parents de L'Enseignement Officiel – ASBL.

³⁵ DE GRANDMONT N. « Pédagogie du jeu: jouer pour apprendre » De Boeck Supérieur, 1997.

Application

Basé sur les recherches effectuées dans les parties précédentes de ce travail, cette dernière partie développe deux scénarios de services résidentiels généraux. Ces propositions ne prétendent pas offrir une solution totale aux problématiques rencontrée, mais servent d'exemples concrets pour appliquer les connaissances acquises au cours de mes recherches.

Implantation

Pour ce qui est du choix d'implantation du projet, je me suis basée sur les besoins. La zone de Bruxelles et le Brabant-Wallon sont celles où la crise du manque de place se fait le plus ressentir. J'ai donc souhaité travailler en parallèle dans ces deux zones afin de concevoir un SRG en milieu urbain et un SRG en milieu rural.

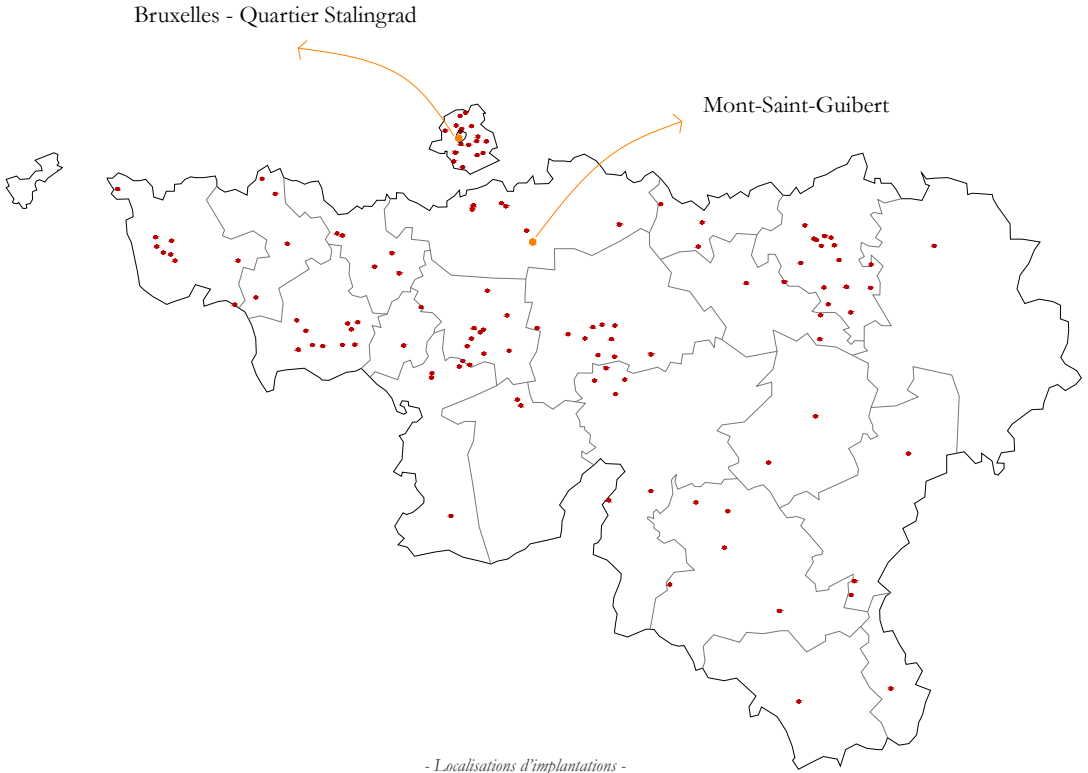


Fig. 20: Localisation - Adams Manon



- Localisation du quartier -

Bruxelles

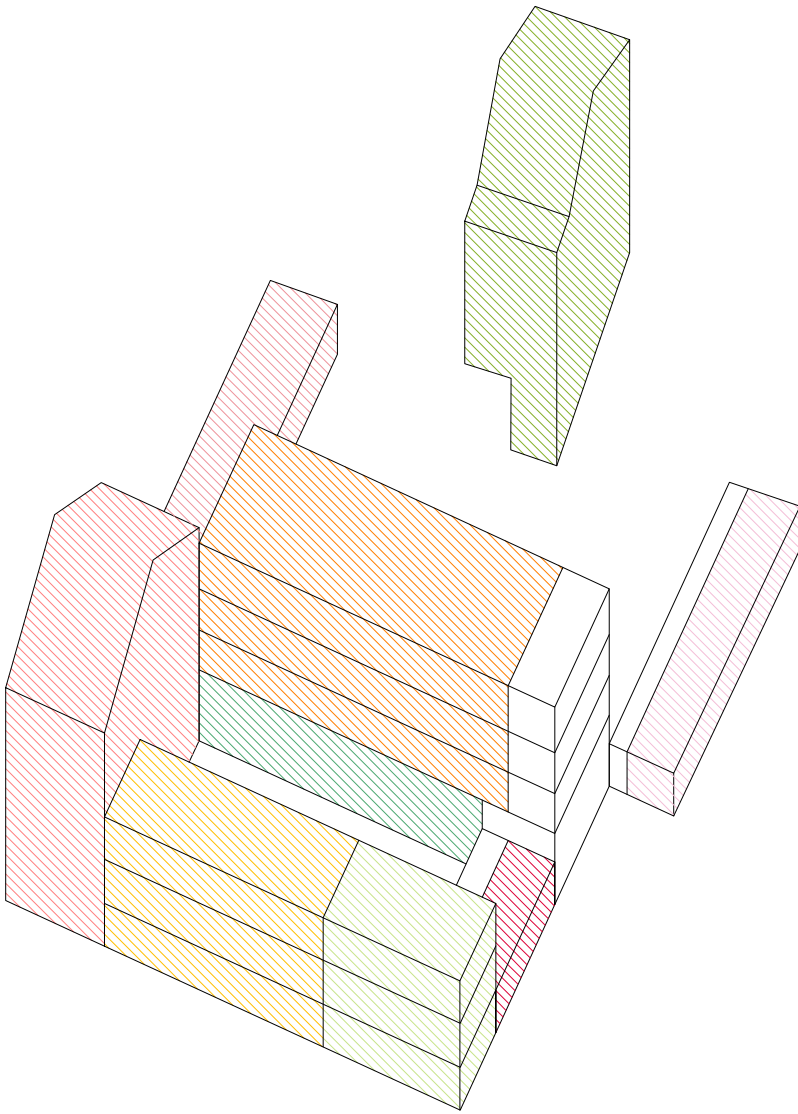
La zone de la petite ceinture possède un seul SRG dans le quartier Sainte-Catherine. Le quartier choisi est celui de Stalingrad. Il est entouré du quartier d'Anneessens, du quartier de la Grand-place et du quartier des Marolles. C'est une zone où le care³⁶ de la famille a une dimension importante pour la culture des habitants.³⁷ On y trouve une grande proximité avec les transports en commun et un bon nombre d'écoles primaire et secondaire, de centres de formations, de hautes écoles et d'université. L'offre en termes d'activités et de loisirs dédiés aux enfants y est importante.

Le site choisi est un cœur d'îlots donnant sur la place Rouppe. Le lieu offre la possibilité d'avoir deux adresses au projet. La première par la rue Van Helmont et la place Rouppe. Et la seconde par une maison mitoyenne donnant sur le boulevard Maurice Lemonnier. Le boulevard Lemonnier et la place Rouppe sont des zones très animées avec beaucoup de passages, de services de quartier et lieux de convivialité.

Fig. 21: Quartier - Adams Manon

³⁶ Le concept de « care » est une notion anglophone difficile à traduire, centrée sur une éthique de l'altruisme et de l'attention envers autrui. En français, il se rapproche des notions de « sollicitude », de « solidarité », ou de « souci de l'autre ».

³⁷ Annexe 3: Carte des étrangers venu d'Europe du sud ainsi que de la Turquie et du Maroc. « Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale 2006 ». Observatoire de La Santé et Du Social Bruxelles, 1772. <https://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/dossiers/dossier-2006-atlas-de-la-sante-et-du-social-de-bruxelles-capitale.pdf>.



- Localisation des fonctions -

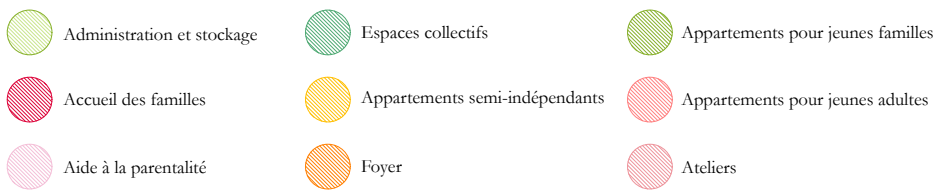
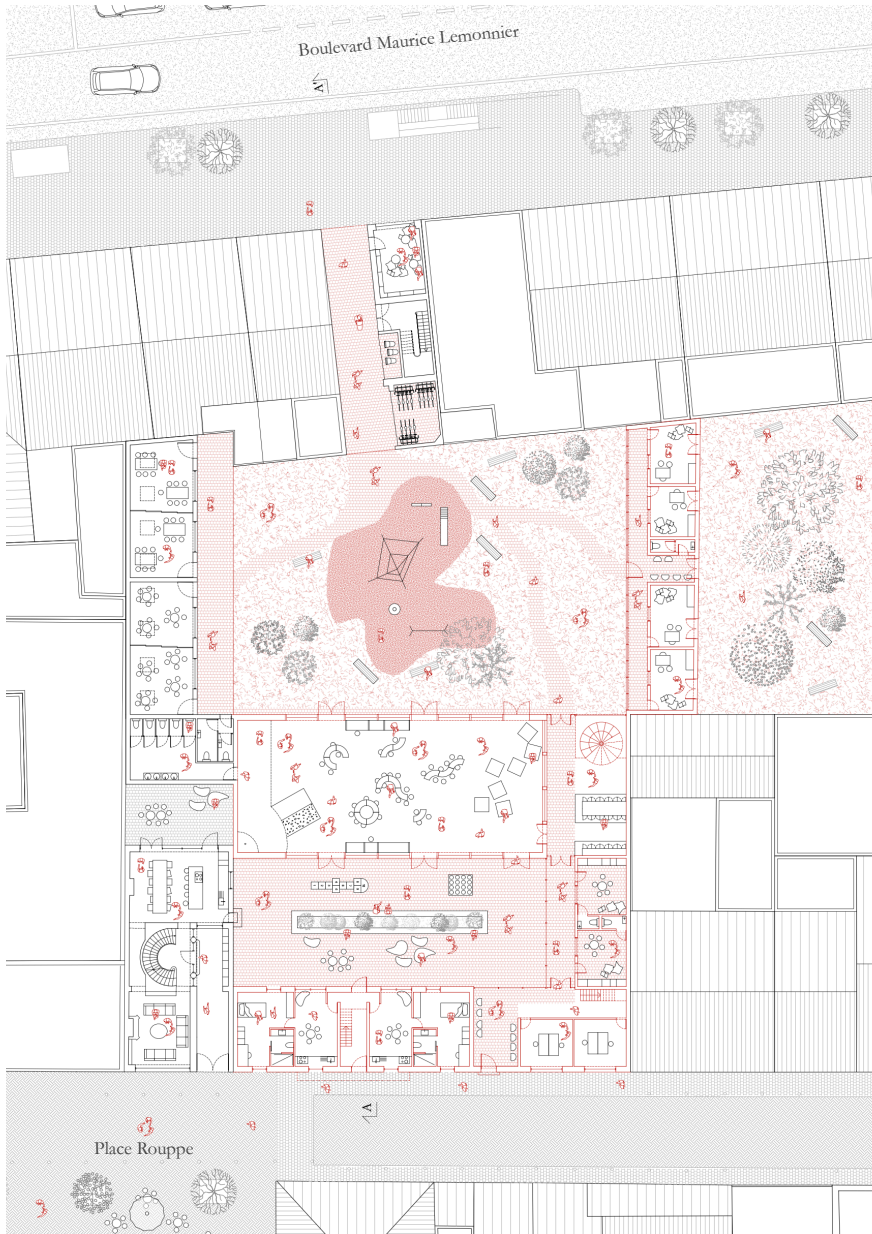


Fig. 22: Fonctions - Adams Manon

Pour que le projet et le quartier s'apportent mutuellement, j'ai souhaité hybrider le projet. Nous retrouvons donc en supplément du service résidentiel général pour enfants mineurs, un centre d'aide à la parentalité ouvert à toutes personnes qui en ont besoin ; pas uniquement pour les parents ayant des enfants placés. On retrouve également des espaces d'ateliers pouvant accueillir différentes activités entre parents, entre enfants, entre futur parents ou même parents/enfants. De plus, nous retrouvons dans deux bâtisses adjacentes à la parcelle de projet, des logements pour jeunes majeurs et des logements pour jeunes familles. Cette hybridation a pour but de pouvoir accompagner le plus possible les familles dans le besoin.



- Plan rez-de-chaussée -

On accède aux appartements pour jeunes familles, ainsi qu'au centre d'aide à la parentalité et aux ateliers par le boulevard Maurice Lemonnier. Les appartements pour jeunes majeurs et le SRG sont quant à eux accessibles par la place Rouppe.

Pour accéder aux ateliers et au centre d'aide à la parentalité, il faut passer par le passage couvert, créé par les appartements pour jeunes familles et traverser le parc principal. Ces deux fonctions sont au cœur de l'îlot pour avoir leurs accès par le boulevard tout en étant discret grâce au parc.

Ce deuxième accès offre au SRG un chemin plus direct pour les enfants qui ne souhaitent pas passer par le long chemin afin de se rendre chez eux. L'entrée par le long chemin se fait par une succession d'espaces. En commençant par le sas d'accueil accessible au quartier pour terminer ensuite par le seuil accessible à la famille (ici, le mot famille désigne un sous-groupe d'enfants et leurs éducateurs).

Au cœur du projet, nous retrouvons trois grands espaces extérieurs. Le premier, plus privé, est accessible par le SRG et les appartements pour jeunes majeurs. Cet espace est à l'image d'une cour minérale contrairement au deuxième espace, qui lui est plus grand et entièrement végétal. On y retrouve un espace de jeux, des espaces de repos et une partie agricole comprenant une zone potagère et des arbres fruitiers. Le troisième espace extérieur est également un parc totalement végétalisé ; mais celui-ci est uniquement accessible par le centre d'aide à la parentalité.

Le SRG se structure en trois séquences. La première, nous retrouvons directement accessible depuis la rue et avec leurs propres entrées indépendantes, les appartements en semi-indépendance ainsi que l'accueil du centre d'hébergement, nous retrouvons dans l'enfilade en seconde séquence, l'espace d'accueil à la famille. C'est un espace qui a pour but de recevoir les visites des parents ayant des enfants placés. Cette zone se trouve à mi-chemin entre l'espace public et les lieux de vie des enfants. Elle se trouve dans le centre, mais pas encore dans l'intimité des enfants. Pour finir, dans la troisième séquence, on retrouve les espaces de vie des enfants. Les espaces dédiés à la grande collectivité donnant sur les espaces extérieurs, les circulations appropriables et les unités de vie en sous-groupes.



- Localisation dans le village -

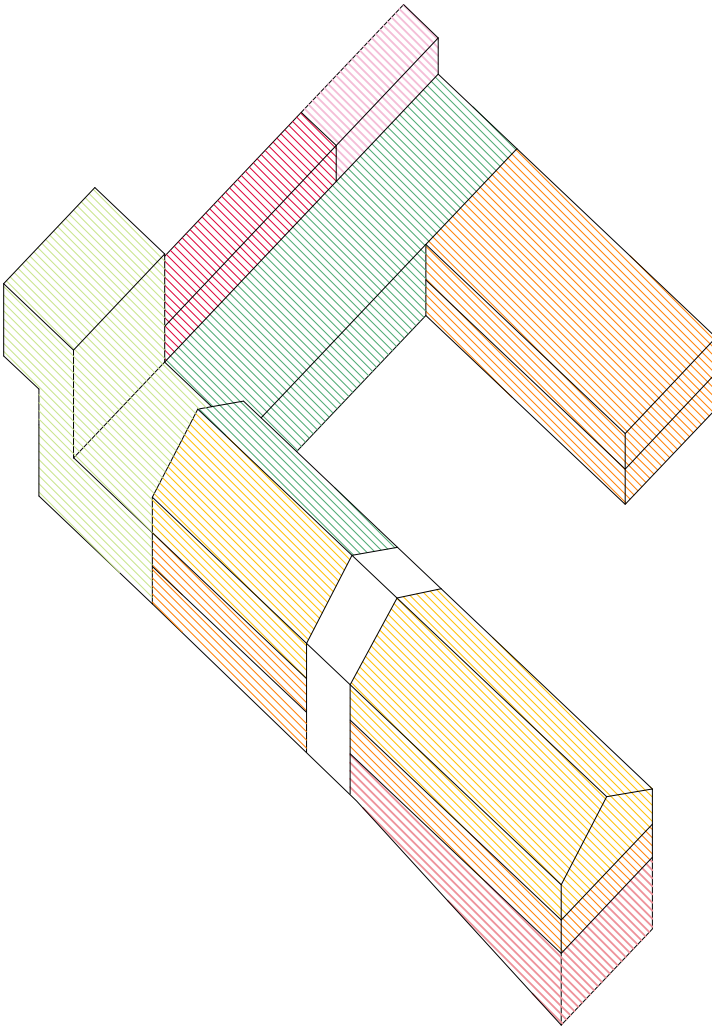
Mont-Saint-Guibert

Le Brabant-Wallon comprend un total de six SRG. Pour implanter un nouveau centre d'hébergement, il faut trouver un village proche des grands axes routiers, avec une grande proximité de transports en communs ; réseaux de bus et ferroviaire.

De plus, le village doit offrir un certain nombre de lieux éducatifs. Il doit y avoir des crèches, des écoles primaires, secondaires et être proche de lieux de formations professionnalisantes. Et pour finir, le village doit proposer un panel d'activités sportives, artistiques ainsi qu'un bon nombre de loisirs. Tous ces critères nous mènent au village de Mont-Saint-Guibert.

Le site choisi est le domaine de l'ancien moulin des vignes. Cet ancien moulin à eau longe la rivière de l'Orne et servait historiquement de forge à fer. Ce moulin, aujourd'hui à l'abandon, se trouve en contre bas d'un talus donnant sur la rue des vignes. Cette rue relie le centre du village au village voisin. Elle est principalement résidentielle. La localisation du moulin des vignes offre une proximité avec le cœur du village et ses facilités. Elle offre également un accès presque direct avec les différentes écoles primaires et secondaires ainsi qu'au grand complexe sportif grâce au parcours appelée « *Coulée verte* » dédiée aux usagés faibles³⁸.

³⁸ Usagé faible : Personne qui prend part à la circulation sans être conducteur d'un véhicule automoteur. « Lors de L'accident, Votre Proche Était Usager Faible » , s. d. <https://www.awsr.be/services/accompagnement-des-victimes-de-la-route/vous-avez-perdu-un-proche/assurances/au-moment-de-l'accident-votre-proche-etait-usager-faible/>.



- Localisation des fonctions -

 Administration et stockage

 Espaces collectifs

 Ferme

 Accueil des familles

 Appartements semi-indépendants

 Aide à la parentalité

 Foyer

Fig. 25: Fonctions - Adams Manon

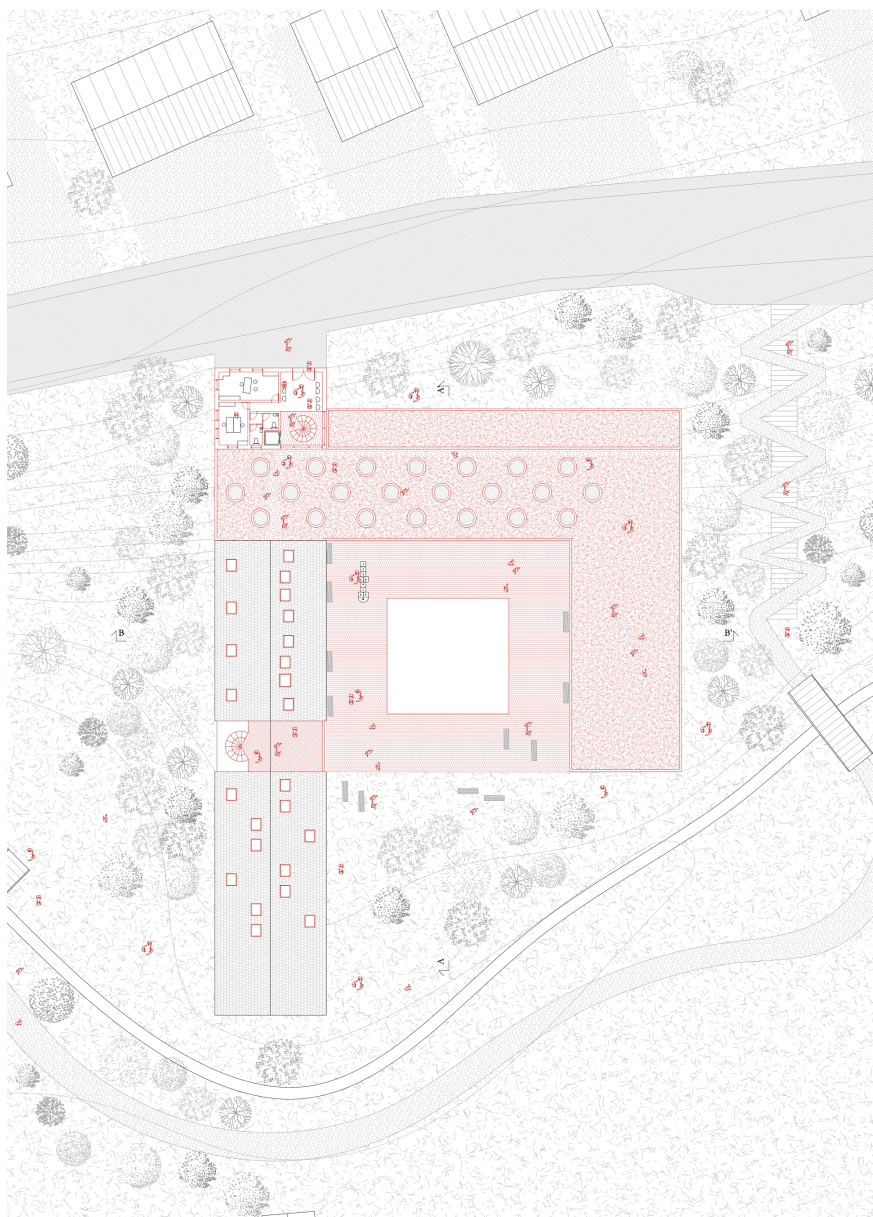
Pour que le projet apporte à Mont-Saint-Guibert autant que le village lui apporte, je propose d'hybrider le projet avec une ferme pédagogique. Celle-ci est accessible à l'ensemble du village. L'hybridation du projet a pour objectif de faire connaître aux jeunes tout un savoir lié à l'activité agricole du village, tout en se mélangeant et rencontrant d'autres jeunes.

L'accès à la ferme pédagogique offre un accès court aux enfants qui ne souhaitent pas passer par le chemin long pour se rendre chez eux. Ce chemin est un chemin communal appelé la « *coulée verte* » reliant le centre du village aux écoles avoisinantes. Il longe le cours d'eau et après le centre d'hébergement, il remonte pour rejoindre la rue des vignes.

L'entrée principale du centre d'hébergement se fait par l'accueil donnant sur la rue des vignes. Pour accéder aux lieux de résidences, il y a une succession d'espaces débutant par le sas d'accueil accessible au quartier pour finir par le seuil accessible à la famille (ici le mot famille désigne un sous-groupe d'enfant et leurs éducateurs).

Le projet reprend la topographie initiale du moulin. Il s'ouvre sur les prairies et arbres fruitiers adjacents. Le centre d'hébergement s'articule autour d'une cour extérieure qui donne sur l'espace de jeux en collectivité.

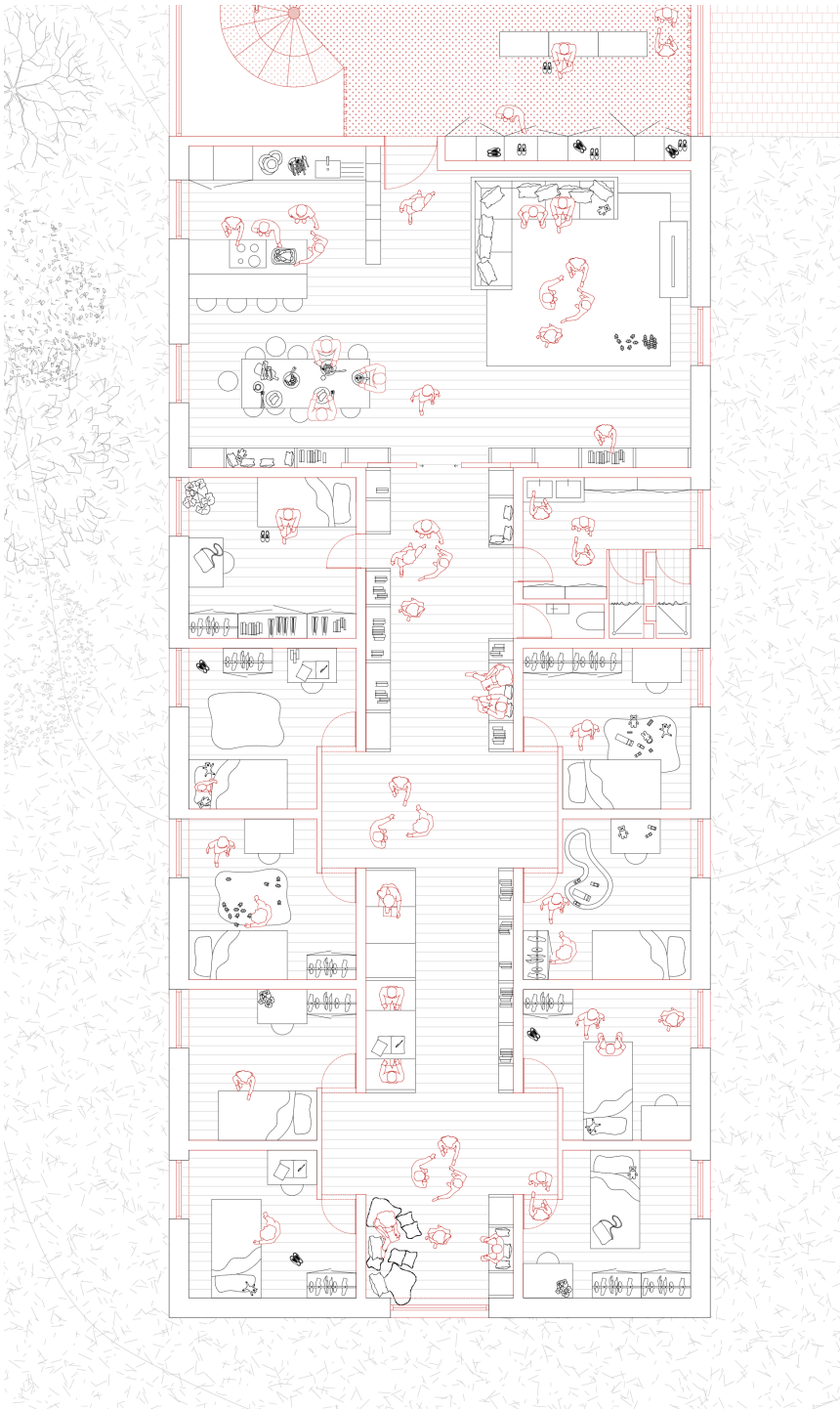
Le SRG se structure en trois séquences. La première, nous retrouvons directement accessible depuis la rue l'accueil du centre d'hébergement. De par cet espace, nous pouvons accéder, en seconde séquence, aux appartements en semi-indépendance, à l'accueil des familles et au centre d'aide à la parentalité. Cette zone se trouve à mi-chemin entre l'espace public et les lieux de vie des enfants. Elle se trouve dans le centre, mais pas encore dans l'intimité des enfants. En troisième séquence, on retrouve les espaces de vie des enfants. Les espaces dédiés à la grande collectivité donnant sur l'espace extérieur, les circulations appropriables et les unités de vie en sous-groupes.



- Plan rez-de-chaussée -



- Plan rez-de-prairie -



- Unité de vie d'une « famille » -

Fig. 28: Plan d'une famille - Adams Manon

Les invariants

Lors de la recherche par le projet, je me rends compte qu'il y a certains espaces qui ne varient pas en fonction du contexte rural ou urbain. Cela est valable pour les appartements en semi-indépendance ainsi que pour les lieux de vie en sous-groupe. Parmi les invariants, on compte aussi cette idée de faire des espaces extérieurs de réels espaces qualitatifs. D'encourager une proximité avec la nature même en pleins centre ville.

Les espaces de semi-indépendance cherchent à avoir un accès plus direct avec le quartier ou le village. Ils sont pensés pour faire la transition entre la vie en collectivité dans le centre et la vie en autonomie qui les attend à partir de leur majorité. Dans ces espaces, on retrouve des appartements pour une ou deux personnes. Les appartements sont pensés afin d'avoir des espaces « à moi », des espaces « à nous » afin de créer des lieux de petite collectivité et des espace de grande collectivité « à tous ».

Le travail des seuils fluidifie les transitions et fait qu'on ne rentre pas de manière abrupte dans l'intimité de l'enfant. Les jeunes en semi-indépendance ont également des lieux de collectivités intérieurs et extérieurs où on retrouve un espace de bibliothèque, une zone salon, ainsi qu'un espace cuisine et salle à manger.

On accède par une succession de transitions de l'espace public extérieur jusqu'au seuil de leur famille (ici le mot famille désigne le lieu de vie d'un sous-groupe d'enfant et leurs éducateurs). Les enfants sont répartis par tranches d'âge afin de faciliter l'adaptation pédagogique sans faire de différenciation de genre. Ils forment des sous-groupes qui s'articulent en famille de cinq à huit enfants.

Chaque sous-groupe s'articule en une gradation due « à vraiment tous » vers le « à moi ». Quand nous quittons la circulation « à vraiment tous », nous arrivons sur le palier qui sert à la fois de vestiaire et de seuil vers le « à tous ». Une fois cette spatialité franchie, l'enfant se retrouve dans la collectivité « à tous ». Cette zone est un espace de collectivité dynamique. On y retrouve un espace « *repas* » avec une cuisine possédant du mobilier adapté à l'enfant, afin que celui-ci puisse y participer activement, et un espace « *repos* » avec un salon et une zone de jeux. Dans ce grand espace dynamique, on retrouve un grand mur/bibliothèque dans lequel on retrouve des niches afin que l'enfant puisse s'isoler de cet espace collectif sans quitter la pièce. On se blottit dans l'épaisseur.

Les espaces de nuit sont séparés des espaces de jour pour des raisons de transition et d'acoustique afin d'assurer la bonne intimité de ces espaces. On retrouve donc deux espaces « à tous » avec une transition entre l'espace dynamique et l'espace passif. Ce dernier, est principalement composé de mur/bibliothèque et d'un coin « *cocon* » (fig 31). On retrouve dans l'épaisseur du mur des rangements, des niches et des tables. C'est un couloir libre d'appropriations permanentes et temporaires.

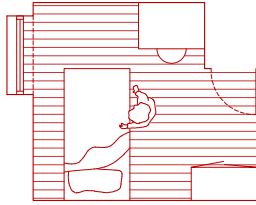


Fig. 29: « À Moi » - Adams Manon



Fig. 30: « À Nous » - Adams Manon

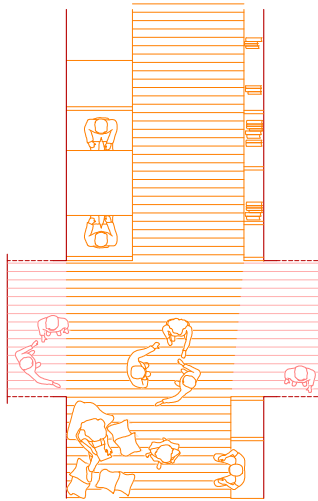


Fig. 31: « À Tous » - Adams Manon

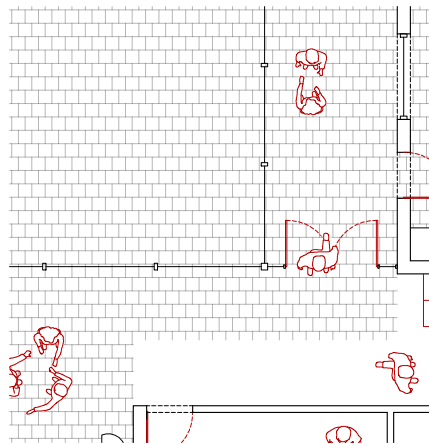


Fig. 32: Prolongation du sol - Adams Manon

Chaque enfant possède sa propre chambre (Fig 29) qui s'articule autour d'un seuil commun (Fig 30) avec une autre chambre. Le seuil permet de rentrer de manière latérale dans la chambre de l'enfant afin de ne pas rentrer de manière abrupte dans son intimité. Cet espace « à moi » s'articule avec un autre par l'espace « à nous ». Le tout s'articule autour du couloir appropriable « à tous ».

Pour finir, l'idée de faire des espaces extérieurs de réels espaces qualitatifs et d'encourager une proximité avec la nature même en pleins centre ville, on retrouve la nature dans le prolongement de l'intérieur. Il n'y a pas de marche qui sépare les espaces collectifs du rez-de-chaussée avec l'extérieur, ils sont sur le même plan afin qu'il n'y ait aucun frein matériel. De plus, on retrouve dans différents endroits du projet, la matérialité de sol extérieur prolongée à l'intérieur. Cet espace devient une réelle transition entre intérieur et extérieur (Fig 32).

Conclusion

Comment le travail de l'architecte peut-il permettre à un enfant placé en institution type « SRG » de s'intégrer dans celle-ci et dans la société ? Voilà à quoi ce travail de recherche tente de répondre. Pour cela, j'ai réalisé des visites de plusieurs centres d'hébergement, ce qui n'a pas été facile. L'intimité des enfants est très protégée, il n'est pas aisé de trouver quelqu'un qui ait le temps et les autorisations pour nous recevoir.

Ces visites et interviews m'ont permis d'analyser les différents degrés d'intimités rencontrés dans ces lieux et m'ont renseigné sur l'hébergement des enfants au siècle précédent. Cela m'a permis de comprendre la direction de l'évolution, afin que mes propositions architecturales s'y intègrent.

En parallèle, j'ai nourri ma recherche par la littérature concernant la psychologie de l'enfant, son évolution et sa relation à l'espace.

Les Services Résidentiels Généraux doivent se saisir de deux grands enjeux pour le bien-être et l'accompagnement de l'enfant. Le premier est le besoin d'intimité et le second, le besoin d'autonomie. L'intimité est cruciale, même dans des environnements collectifs. Elle permet aux enfants de développer une conscience de soi solide et de se protéger psychologiquement. L'autonomie est essentielle, surtout à l'approche de la majorité, où les enfants doivent quitter le lieu d'accueil et vivre de manière indépendante. L'architecture doit permettre à l'enfant de réaliser des accomplissements personnels, qui lui permettront d'accroître sa confiance en soi. Cette dernière a un rôle très important dans l'autonomie, l'indépendance au quotidien de l'enfant. Pour répondre à ces besoins, j'ai tenté de mettre en place plusieurs outils, allant de l'importance de la pièce à soi, qui pour l'enfant n'est pas qu'un lieu où dormir, mais bien un repère psychologique rassurant qui devient un espace d'expression personnel. À l'importance de laisser la possibilité de s'approprier l'espace. En aménageant des rangements pour que chaque enfant trouve sa place et en créant des niches et des espaces libres d'appropriation. En passant par l'importance des seuils, qui sont des espaces pouvant servir à la fois d'invitation à la rencontre et de limite. Ceux-ci permettent de s'adapter aux conditions du nouvel environnement et doivent assurer une transition douce entre les espaces. Ou encore par l'importance d'intégrer une pédagogie active à l'architecture. De plus, le jeu est un élément central de cette méthode, favorisant l'autonomie et l'apprentissage inconscient. Pour concevoir des espaces adaptés à cette approche, il est essentiel de prévoir des zones pour jouer seul, en groupe et en coopération, afin de répondre aux besoins ludiques de l'enfant.

Cette démarche de créer des Services Résidentiels Généraux qui aident l'enfant à s'intégrer dans cette collectivité et dans la société, est illustrée et testée par l'intermédiaire de scénarios. Je propose un site en milieu urbain proche de la place Rouppe à Bruxelles et un second en milieu rural situé à Mont-Saint-Guibert.

Le scénario se situant à Bruxelles inclut un centre d'aide à la parentalité et des ateliers ouverts aux habitants du quartier ainsi que des logements pour jeunes majeurs et jeunes familles. Tandis que celui situé à Mont-Saint-Guibert propose une ferme pédagogique ouverte sur le village.

Dans les deux scénarios, on retrouve des invariants tels que les appartements en semi-indépendance et les pièces à vivre des sous-groupes. Leurs implantations et hybridations, bien différentes, montrent que le contexte dans lequel s'implantent les centres d'accueil n'ont pas d'influence majeure sur le fait de concevoir des espaces qui permettent la collectivité tout en cultivant l'intimité. L'architecture a toutefois ses limites, car il y a un certain nombre de facteurs sociaux qui ne peuvent pas être anticipés (les influences culturelles, les dynamiques relationnelles entre enfants, les antécédents familiaux, ...).

Cependant, les projets ne prétendent pas être des réponses parfaites et complètes à la question de recherche, mais bien des tentatives de créer un espace qui encourage l'enfant à se faire une place en collectivité restreinte et élargie.

Bibliographie

Livres

1. BARNES, M. JORDAN, C. et MING, K. *High-Quality Outdoor Learning : Do Experiences With Nature Promote Learning? Converging Evidence of a Cause-And-Effect Relationship*. Edition Jakob Von Au, 2022.
2. DE GRANDMONT N. *Pédagogie du jeu: jouer pour apprendre*. Editions De Boeck Supérieur, 1997.
3. DESMET, H. POURTOIS, J-P. *L'éducation postmoderne*, 3ème Edition, PUF, Paris, 2002, pp. 125-126.
4. ELEB, M. *L'invention de l'habitation moderne: Paris 1880-1914*, Bruxelles : Hazan et Archives d'Architecture Moderne, 1995
5. MARTEL, C. et WAGNON, S. *L'école dans et avec la nature: La révolution pédagogique du XXIème siècle*. Paris : Édition ESF Sciences humaines, 2022.
6. MESMIN, G. *L'enfant, l'architecture et l'espace*. Tournai: Casterman, 1973.
7. PIAGET, J. *La Représentation du monde chez l'enfant*. Paris: Alcan, 1947.
8. POUSSIN, Charlotte. *La Pédagogie Montessori*. 2^e éd. Que sais-je ? , 2021.
9. SERFATY-GARZON, P. *L'appropriation de l'espace*. In Segaud, M. Brun, J. et Driant, J.C. (Dir.), Dictionnaire critique du logement et de l'habitat, sous le regard des sciences sociales, Paris, Armand Colin, p. 27-30, 2002.
10. SERFATY-GARZON, P. *Chez-soi: Les territoires de l'intimité*. Paris : Armand Colin.

Mémoires

7. BOUAULT, A. *Accueil et hébergement d'enfants : « chez-soi » de l'intime au public*. Bruxelles: Faculté d'architecture, ingénierie architecturale, urbanisme, Université catholique de Louvain, 2020.
8. BROCCQ, H. *De l'intimité de la classe à la nature : penser l'école dans et au-delà des murs*. TFE Master Architecture (Université Catholique de Louvain – LOCI Tournais), Belgique, 2021.
9. BROCCQ, H. *Architecture scolaire et pédagogie*. TFE Master Architecture (Université Catholique de Louvain – LOCI Tournais), Belgique, 2016.
10. CAMUSET, D. *La construction de l'espace chez l'enfant de maternelle*, Paris: Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de l'Académie de Paris, 2016.
11. CLAEYS, L. *Habiter, un jeu d'enfant ? En quoi et comment l'architecture de l'habitat va-t-elle contribuer au développement harmonieux de l'enfant ?* Bruxelles: Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc Bruxelles, 2007.
12. DELGOFFE, E. *L'enfant et l'architecture*, Bruxelles: Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc Bruxelles, 1996.
13. GARDIEN, E. *L'intimité partagée par nécessité: entre respect et liberté*, Rennes: Université de Rennes, 2016.
14. LEOTHAUD, I. *Ambiances architecturales et comportements psychomoteurs*. Thèse de doctorat en sciences de l'ingénierie, spécialité architecture. Ecole d'architecture de Grenoble, 2006.

Articles

15. AMPHOUX, P. LORENZA, M. « Le chez soi dans tous les sens » *Architecture et comportement*, vol 5, n°1, 1989, p 135-150.
16. BARBEY, G. SERFATY-KOROSEK, P. « Une chambre », en ligne: <https://perlaserfaty.net/wp-content/uploads/2017/01/BARBEYandKOROSEK-SERFATY.pdf>
17. BEATTIE, H. SCHUTTE, A. et TORQUATI, J. « Impact Of Urban Nature On Executive Functioning In Early And Middle Childhood » . *Environment And Behavior* 49, 2016. <https://doi.org/10.1177/0013916515603095>.
18. BETHELMY, L. COLLADO, S. et CORRALIZA, J. « Nature as a Moderator of Stress in Urban Children », 2012.
19. BRISSON, R. « Parlons des 8 Principes de L'Éducation Par la Nature » . *Educatout*, 8 juin 2023. <https://www.educatout.com/activites/education-par-la-nature/conseils-pratiques/parlons-des-8-principes-de-l-education-par-la-nature.htm>.
20. BURGUIERE, A. « Michelle Perrot, Histoire de chambres », *Clio*, 32 | 2010, 277-280
21. DJELEPY, P. « L'architecture et l'Enfant » *Enfance*, 1952, p 138-153.
22. Droitdelajeunesse.be. « Service de L'aide À la Jeunesse Mineur En Danger | droitdelajeunesse.be » , s. d. <https://droitdelajeunesse.be/professionnels/aide-%C3%A0-la-jeunesse/service-de-l%27aide-%C3%A0-la-jeunesse-mineur-en-danger.html>.
23. Ecole des Bruyères. « Projet Éducatif, Pédagogique & D'établissement De L'École Des Bruyères Et De La Petite Ecole Des Bruyères » . *Bruyeres.Be*, 3 juin 2019.
24. GIRAUD, M. « Le travail psychosocial des enfants placés». *Déviance et société*, vol. 29, no. 4, 2005, p 463-485.
25. GLEVAREC, H. « Le trois âges de la culture de la chambre», *Ethnologie Française*, vol. 40, no. 1, 2010, pp.19-30.
26. HERRINGTON, S. et STUDDTMANN, K. « Landscape Interventions: New Directions for the Design of Children's Outdoor Play Environments. *Landscape and Urban Planning* », 1998.
27. KELLERT, S. « Nature and childhood development. In: Building for Life: Designing and Understanding the Human-Nature Connection », 2005.
28. NICOLAS, L. « Education Par la Nature : De Quoi S'agit-il ? » *Ma Petite Forêt*. 5 janvier 2023. <https://mapetiteforet.fr/quest-ce-que-education-par-la-nature/>.
29. POMMIER, J. et Thomas, N. « L'appropriation des Logements D'Herman Hertzberger : De L'espace Conçu À L'espace Vécu ». *Les Cahiers de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère*, n° 19 (décembre), 2023. <https://doi.org/10.4000/craup.13734>.
30. SANCHEZ-CARDENAS, M. « « La pudeur, un lieu de liberté » de Monique Selz », *Revue française de psychanalyse*, vol. 68, no. 2, 2004, pp. 699-702.
31. SERFATY-GARZON, P. « Dans l'intimité de la maison, un territoire pour l'enfant ». *Revue de la Petite Enfance et de L'intégration.*, N° spécial « A la conquête de l'espace » , 2006.

32. SERFATY-GARZON, P. « L'appropriation de l'espace ». In Segaud, M., Brun, J. et Driant, J.C. (Dir.), *Dictionnaire critique du logement et de l'habitat, sous le regard des sciences sociales*, Paris, Armand Colin, p. 27-30, 2002. <http://perlaserfaty.net/la-notion-dappropriation/>

Rapport

33. La cité des orphelins. *Plan d'organisation de l'Education générale et de la préparation technique des orphelins*. 1912
34. Pollet, D. *Elève : acteur actif de son apprentissage : Le triple A gagnant ?* Fédération des Associations de Parents de L'Enseignement Officiel – ASBL, 2015.
35. Atlas de la santé et du social de Bruxelles-Capitale 2006 . *Observatoire de La Santé et Du Social Bruxelles*, 1772. <https://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/dossiers/dossier-2006-atlas-de-la-sante-et-du-social-de-bruxelles-capitale.pdf>.

Reportage

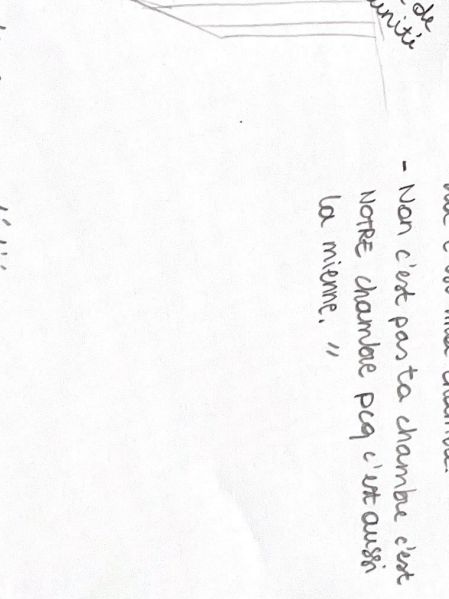
36. CAULIER, Martin. « Placements D'Enfants : Sont-ils Trop Nombreux En Belgique ? » RTBF, 20 avril 2021. <https://www.rtbf.be/article/placements-d-enfants-sont-ils-trop-nombreux-en-belgique-10744554>.
37. Lepage, S., « Face au manque de places pour les mineurs en danger, les juges de la jeunesse alertent : « J'ai peur que certains ne tiennent pas le coup » », RTBF, 28 octobre 2022. <https://www.rtbf.be/article/face-au-manque-de-places-pour-les-mineurs-en-danger-les-juges-de-la-jeunesse-alertent-jai-peur-que-certains-ne-tiennent-pas-le-coup-11094232>.

Site

38. Aguilar, C., « Children's Nursing Home "Tsukuba-Aiji-en" / K+S Architects », *ArchDaily*, 13 mars 2023. <https://www.archdaily.com/588946/childrens-nursing-home-tsukuba-aiji-en-k-s-architects?ad_source=search&ad_medium=projects_tab>.
39. Aguilar, C., « LT Josai Maison partagée / Naruse Inokuma Architects », 1 aout 2020. < https://www.archdaily.com/497357/lt-josai-naruse-inokuma-architects?ad_medium=gallery >.
40. Aguilar, C., « House For Seven People / mnm », 14 octobre 2021, [En ligne]. < https://www.archdaily.com/480755/house-for-seven-people-mnm?ad_medium=gallery >.
41. Architizer, « Children's Home of the Future by CEBRA », *Architizer*, 13 décembre 2020, [En ligne]. <<https://architizer.com/projects/childrens-home-of-the-future/>>.
42. « Lors de L'accident, Votre Proche Était Usager Faible » , s. d. <https://www.awsr.be/services/accompagnement-des-victimes-de-la-route/vous-avez-perdu-un-proche/assurances/au-moment-de-laccident-votre-proche-etait-usager-faible/>.

Annexes

Annexe 1 : Compte rendu des visites

16 février 2024 9 Avenue Edmond Pournier 19, M50 Woluwe-St-Pierre	visite & interviews de Bernard Verstraete	Sgt PRINCE ALBERT
 • 1 ch = 2 ou 3 enf. • Max 33 enf (en pratique = 24 enf.)	 - "il nous manque des espaces dédiés aux véhicules. On a du faire comme on a pu..." - da c'est ma chambre. - Non c'est pas ta chambre c'est notre chambre pq c'est aussi la mienne."	

19 Février 2024

9 Rue de la Fêche 14,
1000 Bxl.

visite et interviews
de: Serge Labaye.

→ max 31 enf. → de 6 à 17 ans

↳ 1 enfant = 1 chambre

→ vie et meublé = temps verticaux

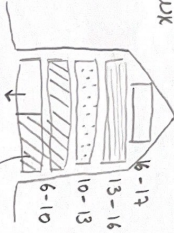
→ 4 groupes

→ 6 - 10 ans

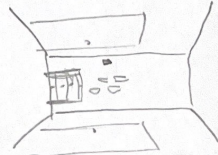
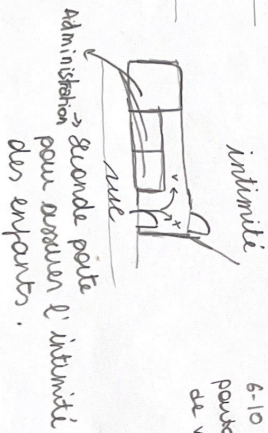
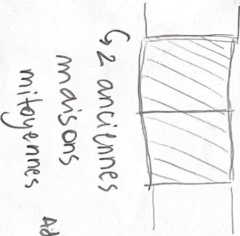
→ 10 - 13 ans

→ 13 - 16 ans

→ 16 - 17 ans

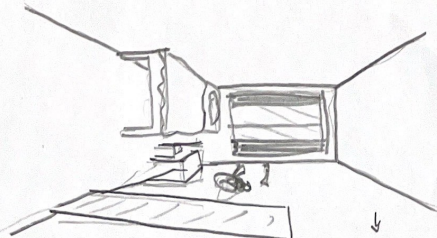


lieux pour
temps verticaux
donc pour les
6-10 ans doivent
partager leurs lieux
de vie.



→ "la à gauche c'est
ma chambre. J'ai
mis une sonnette
devant ma porte
pour pas qu'on
rentre dans ma
chambre sans
demander."

SRE TRÉFONTE



→ chambre de
11-10 m²
→ grande
ouverte

27 septembre 2023

9 Rue au dela de l'eau 45,
6951 Nussorgne

visite à interviewés
de: Jimmy Halleux

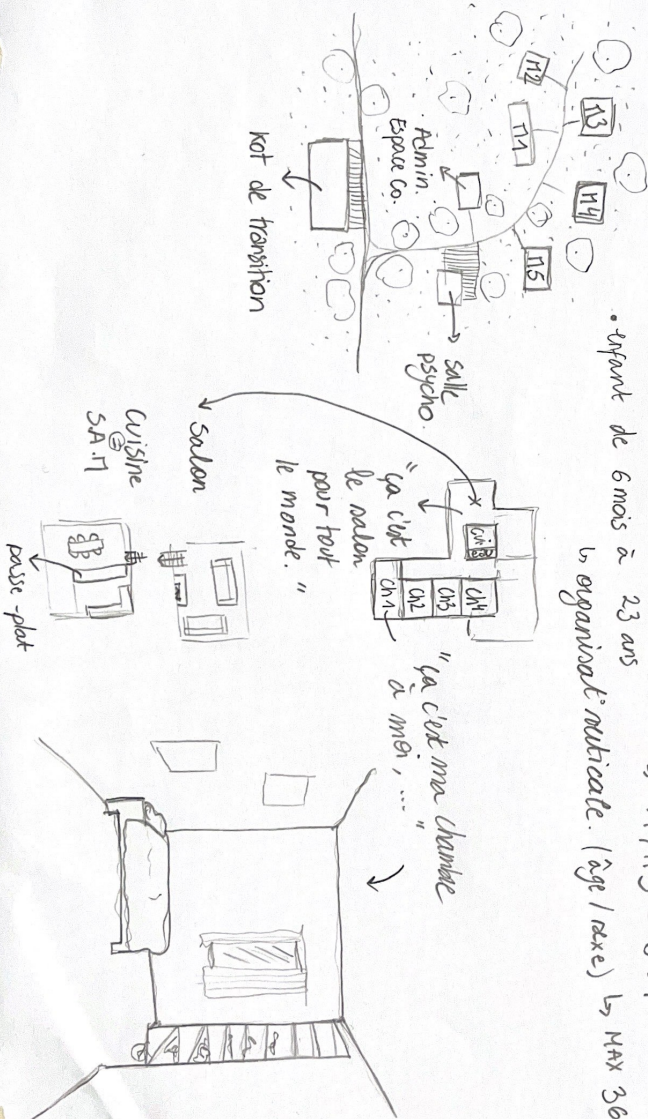
SRG chantier

En date du 27/09/23:

→ H1 = 8 enf. → 4 éduc (2/2)
→ H2 / H3 = 4 enf. → 2 éduc (1/1)
→ H4 / H5 = 6 enf. → 2 éduc (1/1)

• enfant de 6 mois à 23 ans

↳ organisation multigénérationnelle. (âge / sexe) ↳ MAX 36.

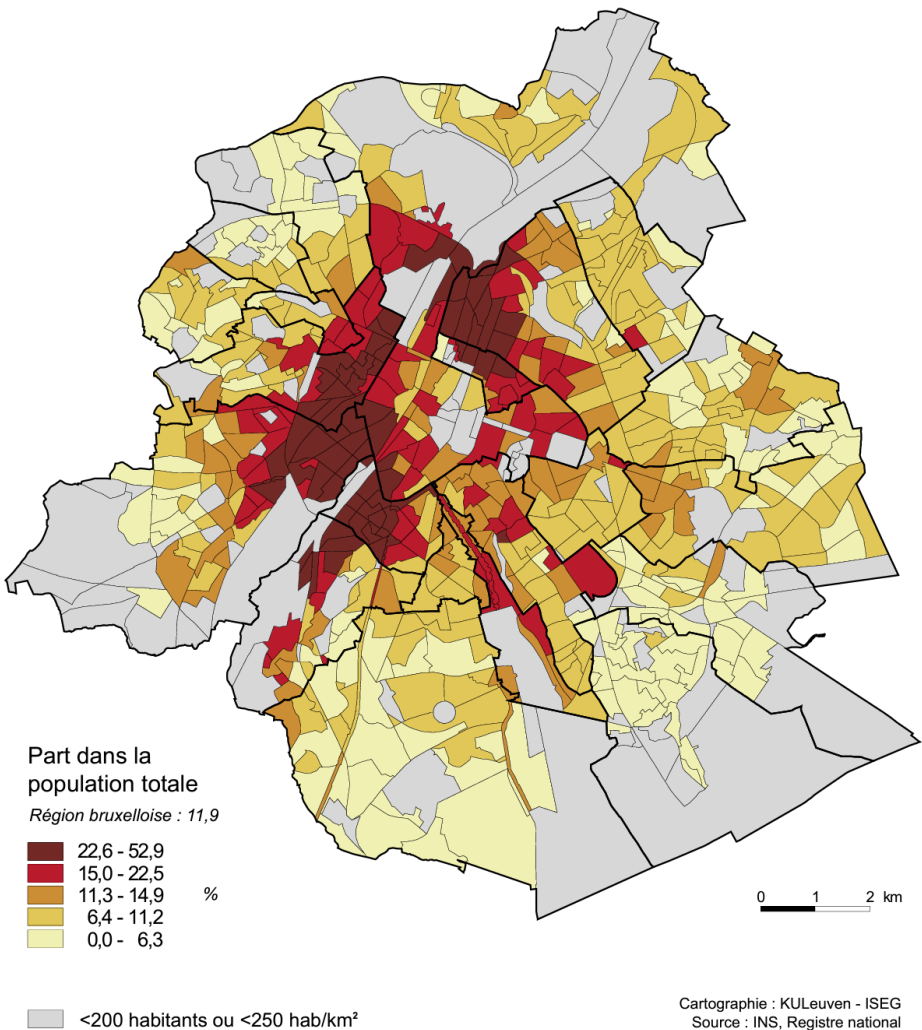


Annexe 2 : Tableau des services d’aide à la jeunesse

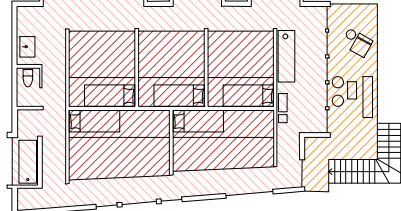
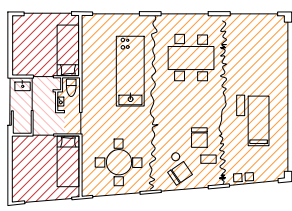
LIVRE Ier	LIVRES III – IV			LIVRE V	
PRÉVENTION	MINEURS EN DIFFICULTÉ OU EN DANGER			MINEURS F.Q.I.	
NON MANDATÉ	SUR MANDAT			SUR MANDAT	
Services d'Actions en Milieu Ouvert	Accompagnement	Accompagnement de l'Accueil Familial	Résidentiel	Accompagnement	Résidentiel
	SA: Services d'accompagnement répartis en: SAPSE et SASE (anciens SAIE/COE/CJ/PPP)	SAAF: Services d'accompagnement de l'Accueil Familial (anciens SPP)	SRG: Services Résidentiels Généraux (anciens SAAE / PPP)	Subventionné	Subventionné
	SP: Services d'accompagnement des Protutelles		Services Résidentiels d'Observation et d'Orientation SROO (anciens C.O.O / CAEVM)	Public	Public
	Services de parrainage		Services Résidentiels d'Urgence: SRU (anciens C.A.U)	EMA: Equipe Publique Mobile (anciens API / SAMIO)	IPPJ

Annexe 3 : Carte des étrangers issus de l'Europe du sud ainsi que de la Turquie et du Maroc

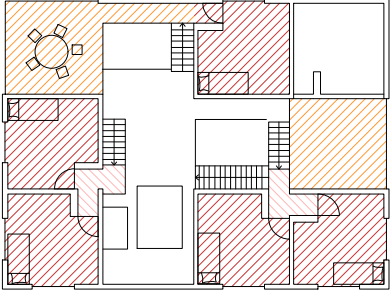
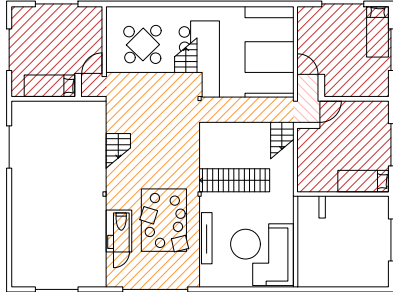
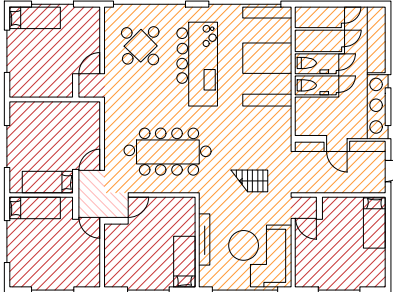
Carte 3-09 Italiens, Espagnols, Portugais, Grecs, Turcs et Marocains (1/1/2003)



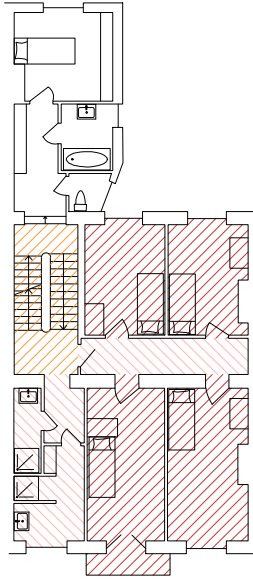
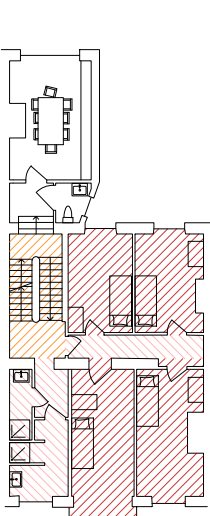
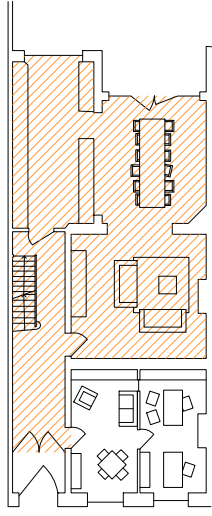
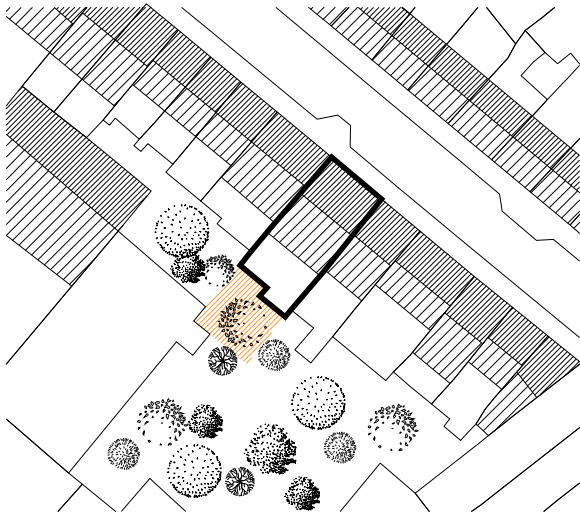
Home for seven people
Japon
Mnm



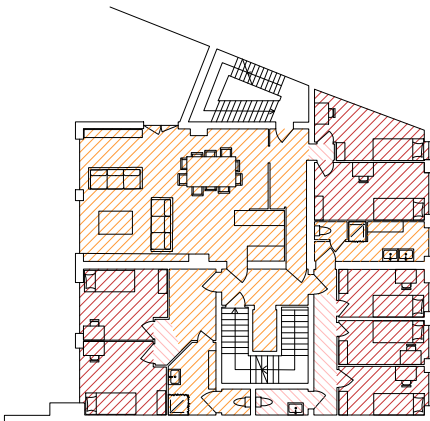
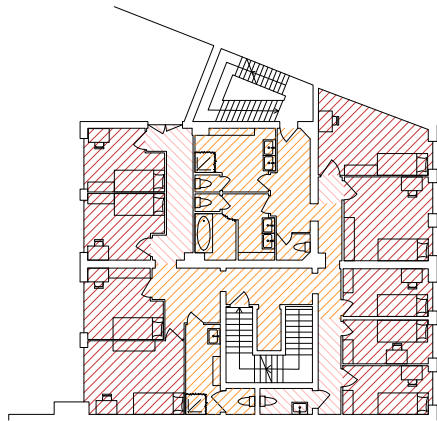
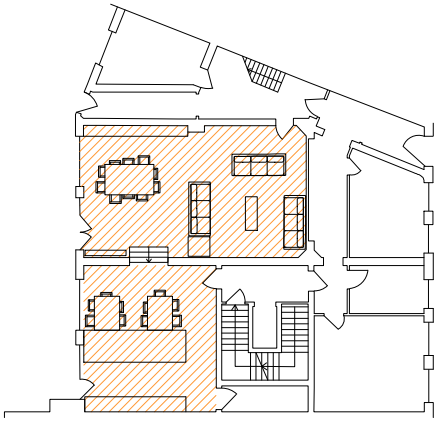
LT Josai Shared House
Japon
Naruse Inokuma Architects



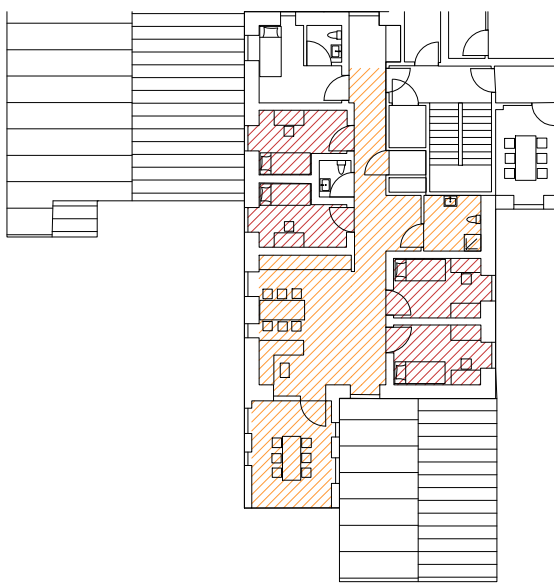
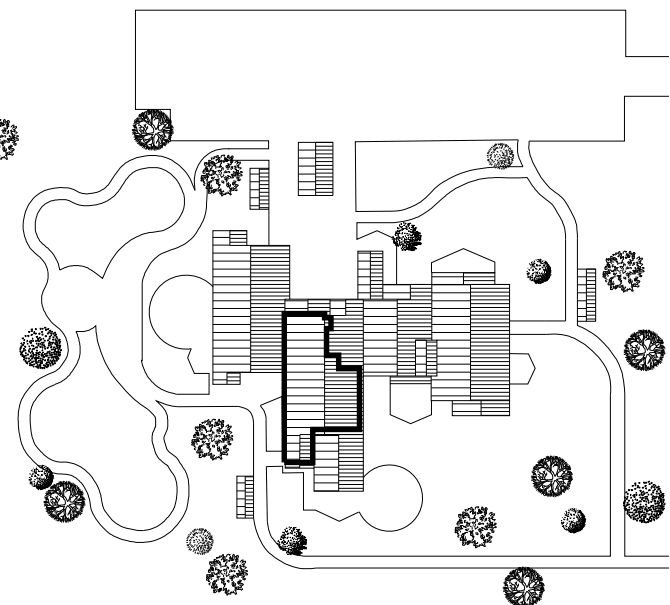
SRG La Tramontane 2
Bruxelles / BE



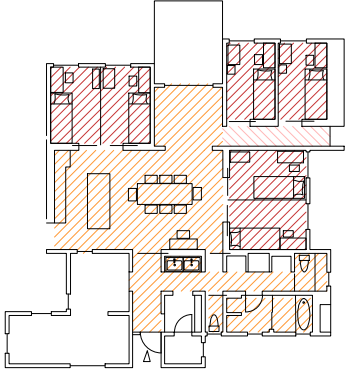
SRG La Tramontane
Bruxelles / BE



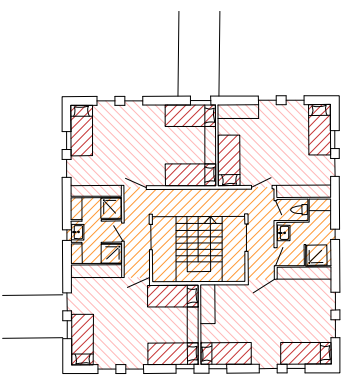
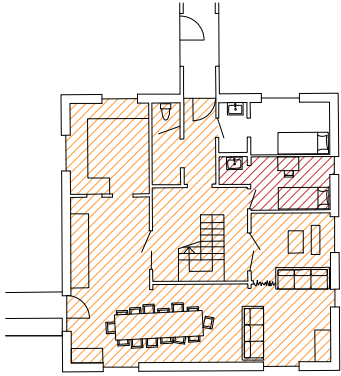
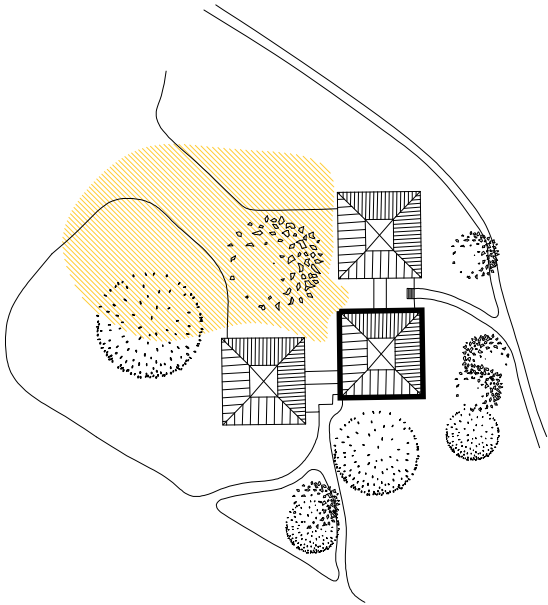
Children's Home of the Future
Denmark
CEBRA



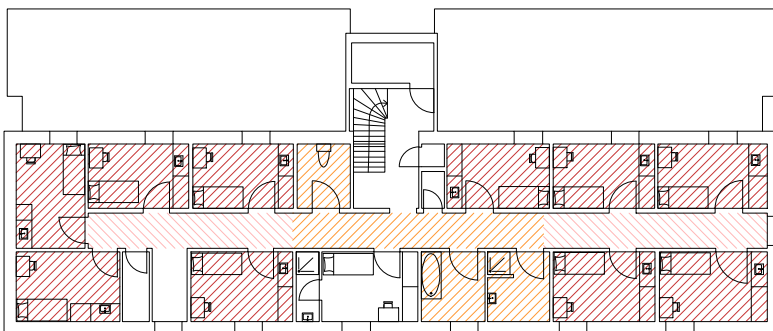
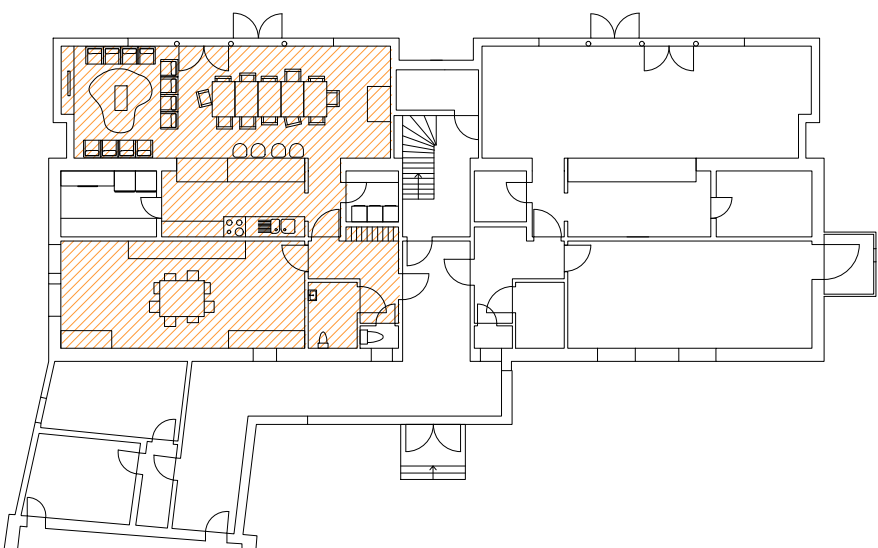
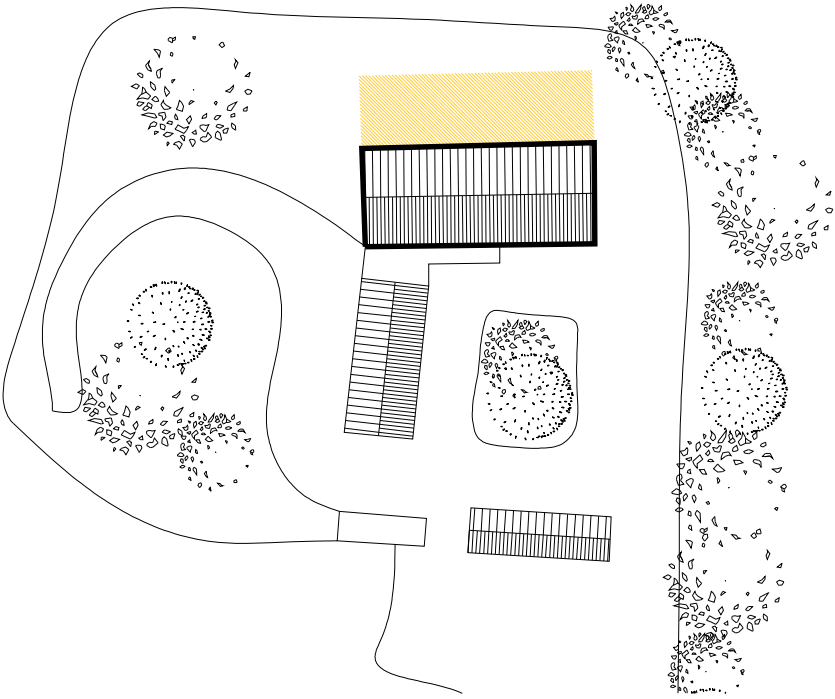
Children's Nursing Home
Japon
K+S Architects



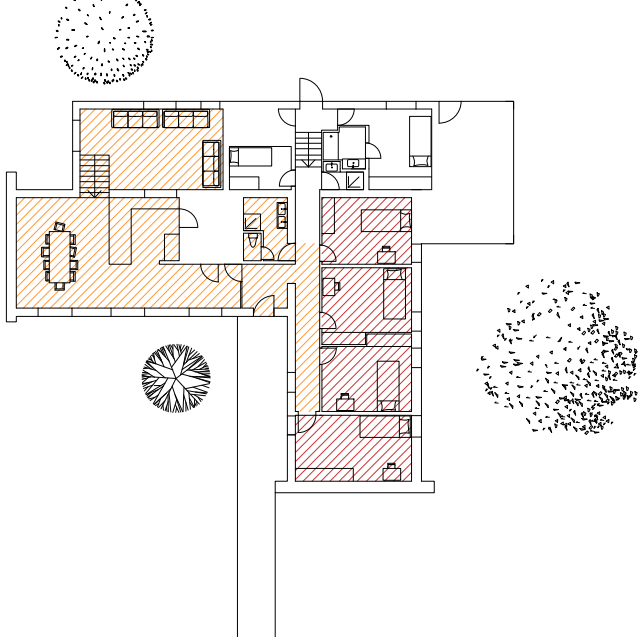
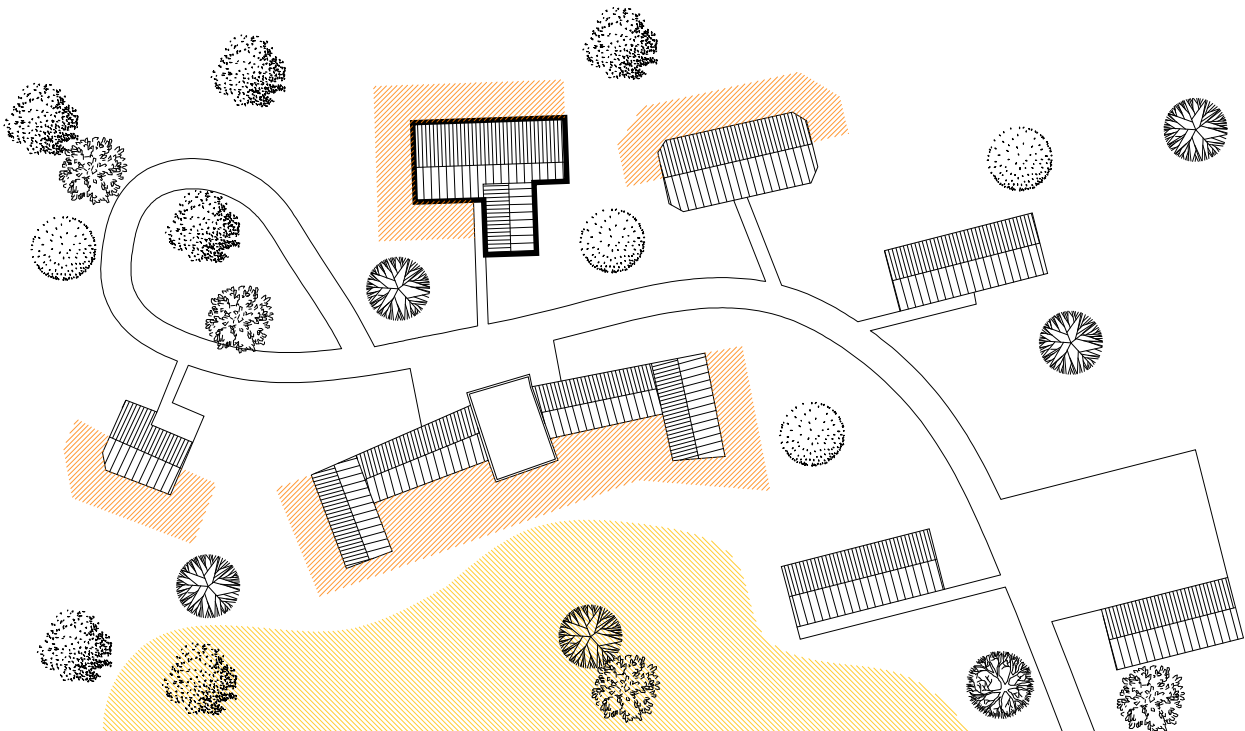
SRG Prince Albert
Bruxelles / BE



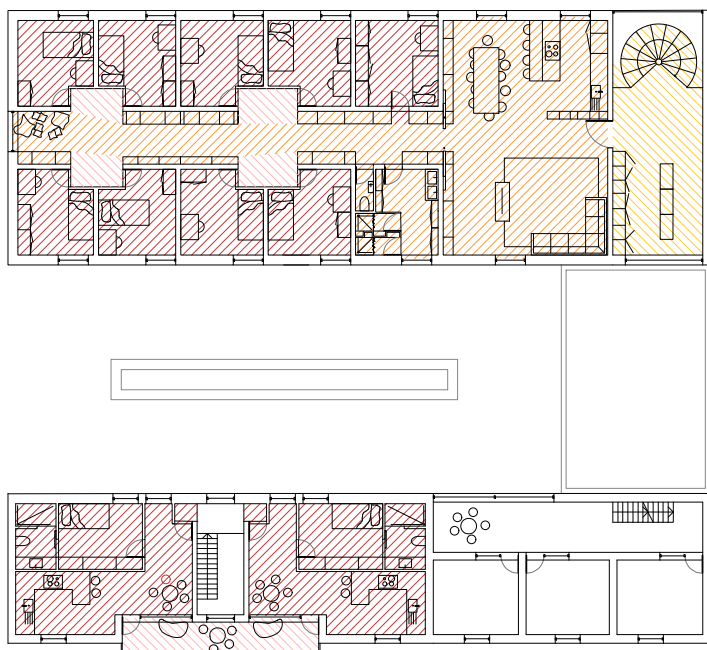
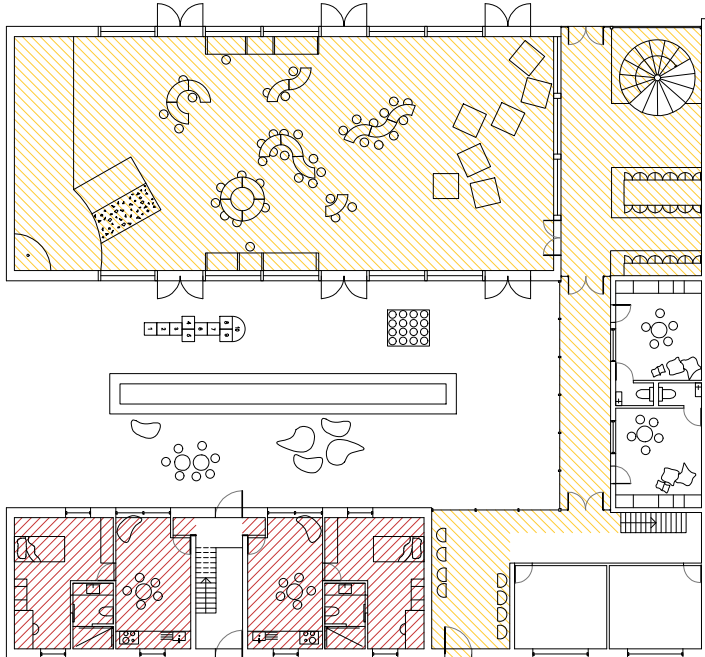
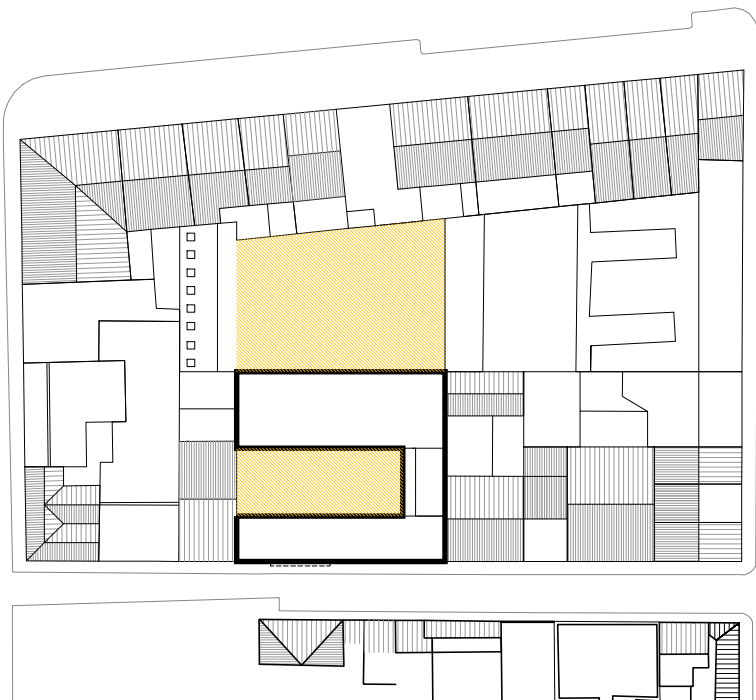
Feux-follets
Wangenes / BE



SRG Village Chantevent
Marche-en-famenne / BE



Nouveau SRG
Bruxelles / BE

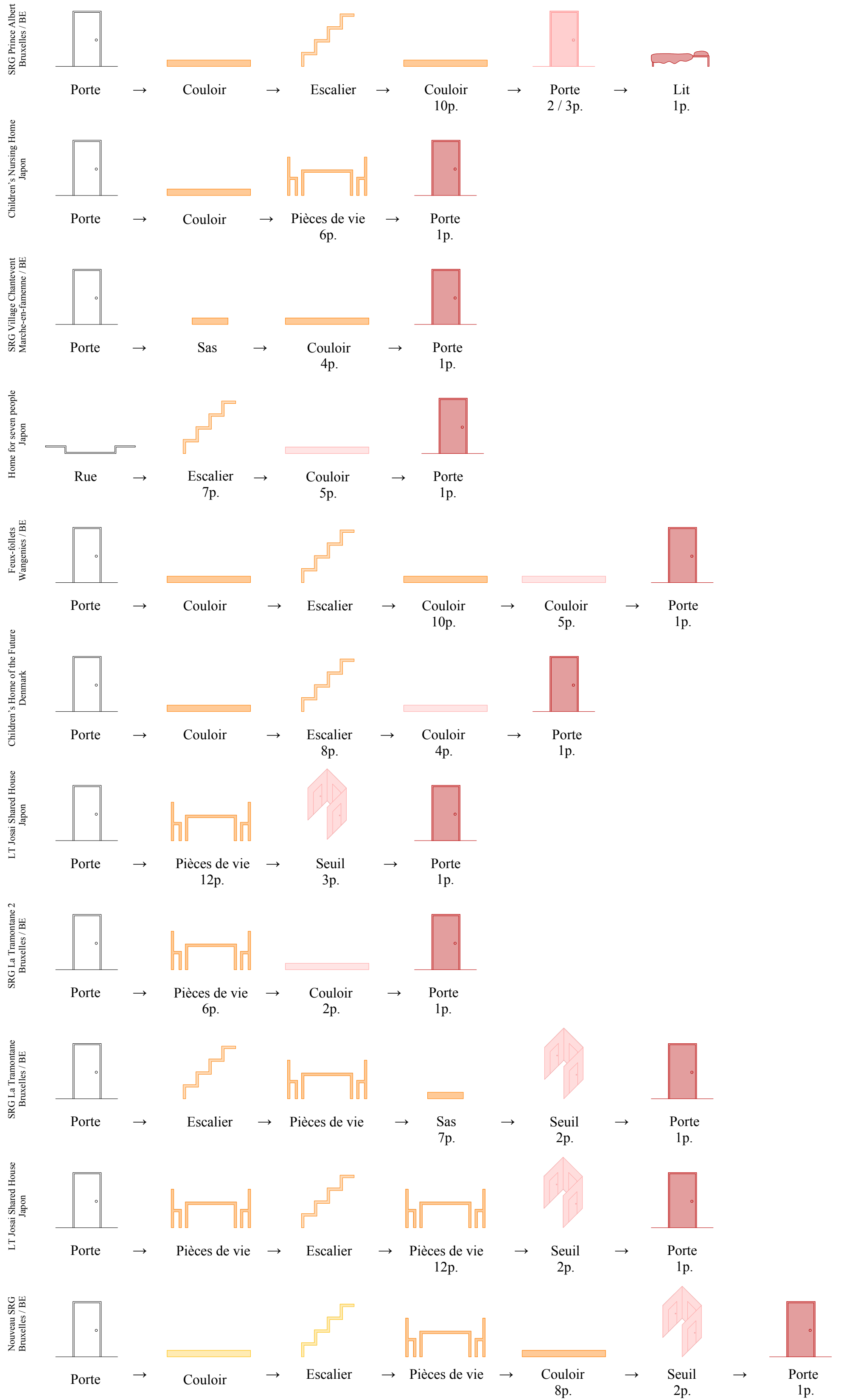


Du Collectif Au Privé

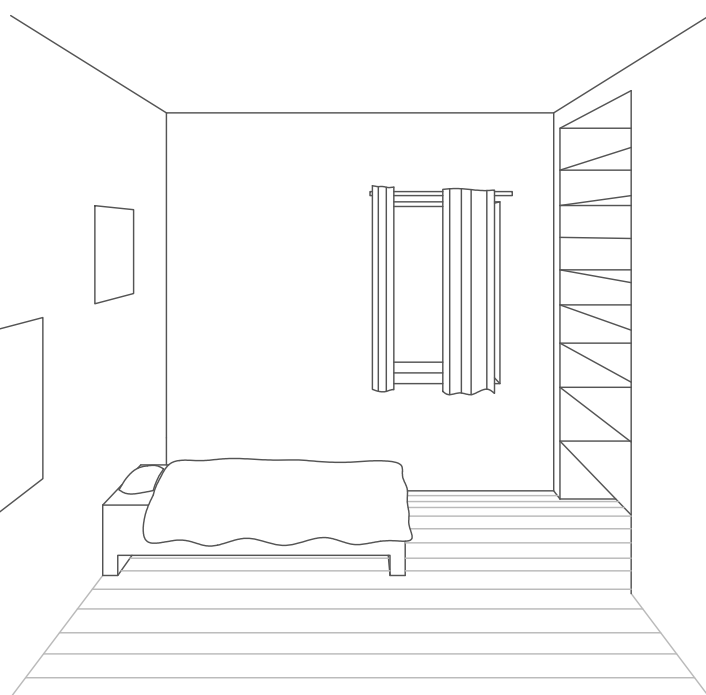
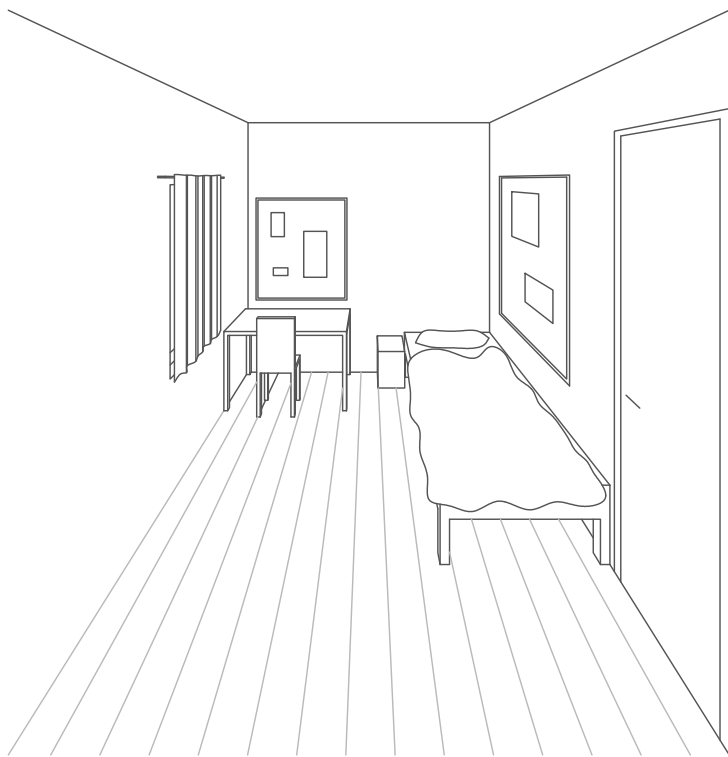
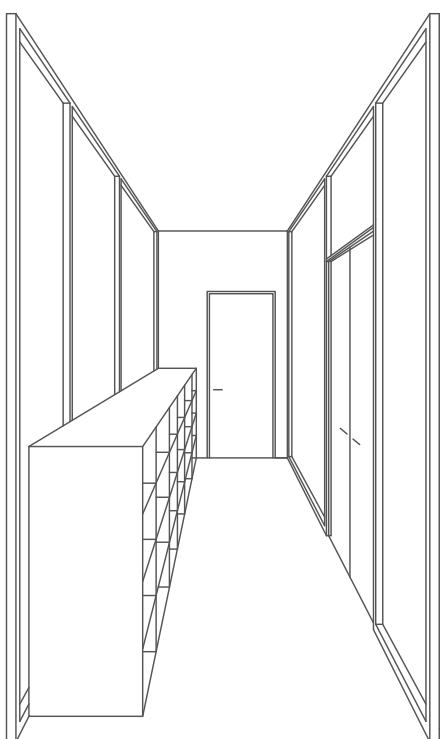
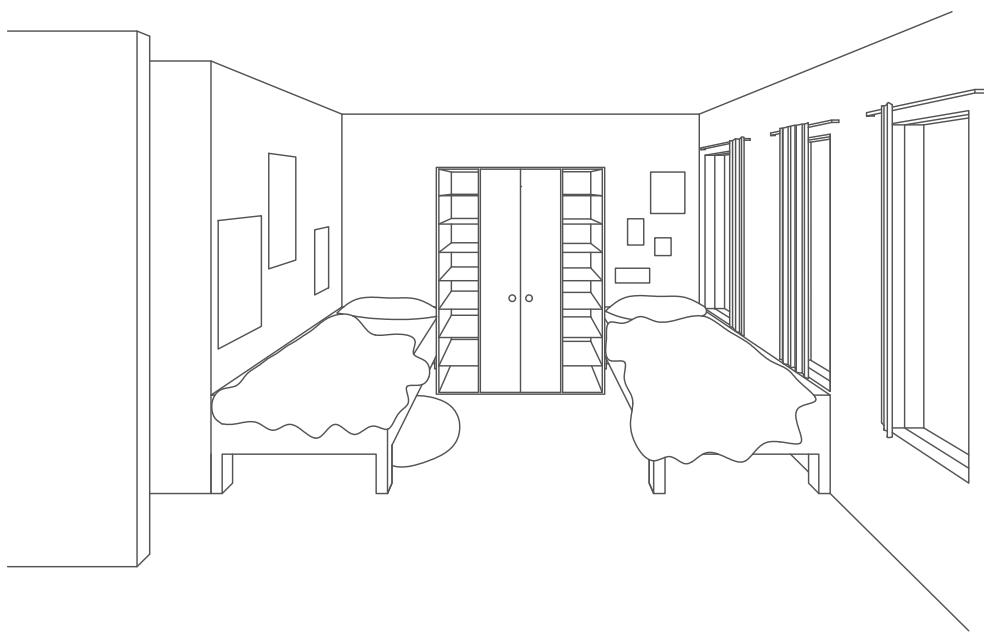
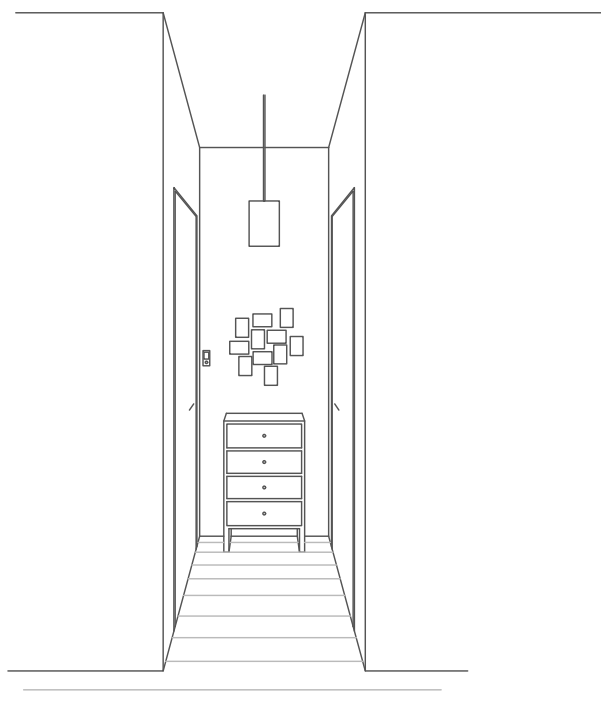
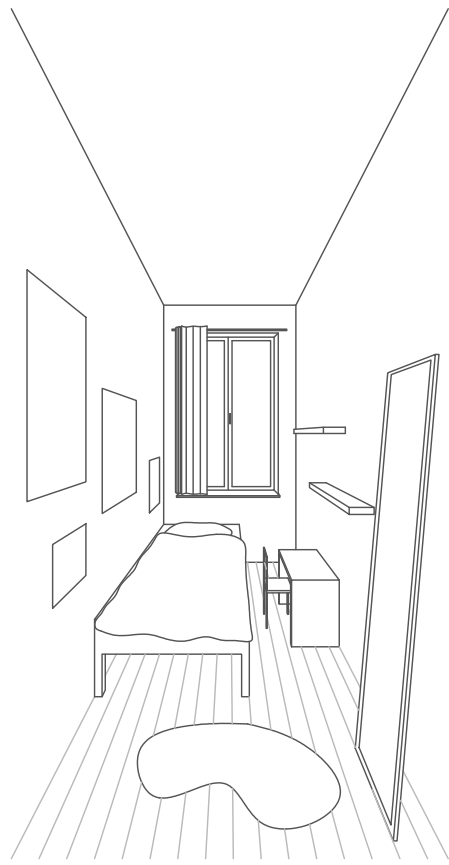
Créer un cluster de chambre



L'accès à la chambre



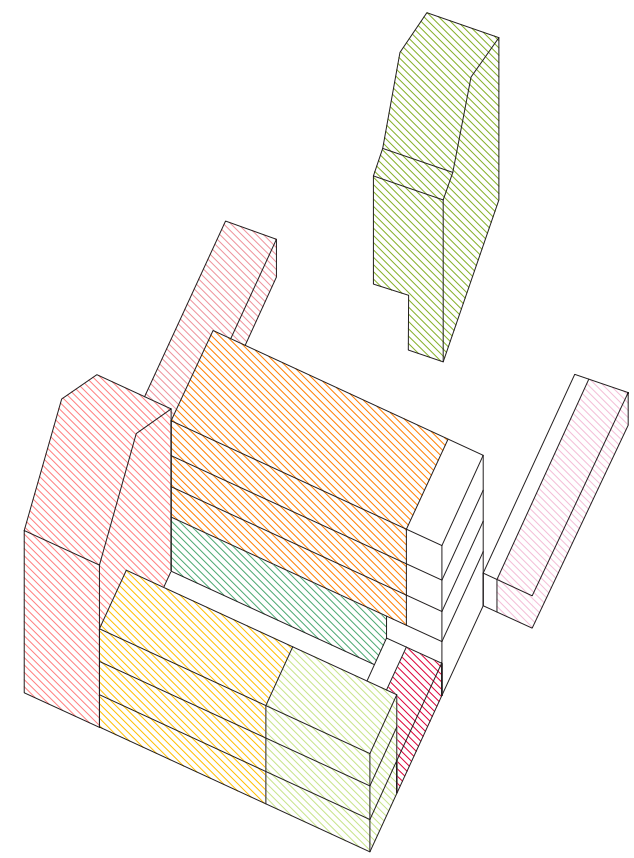
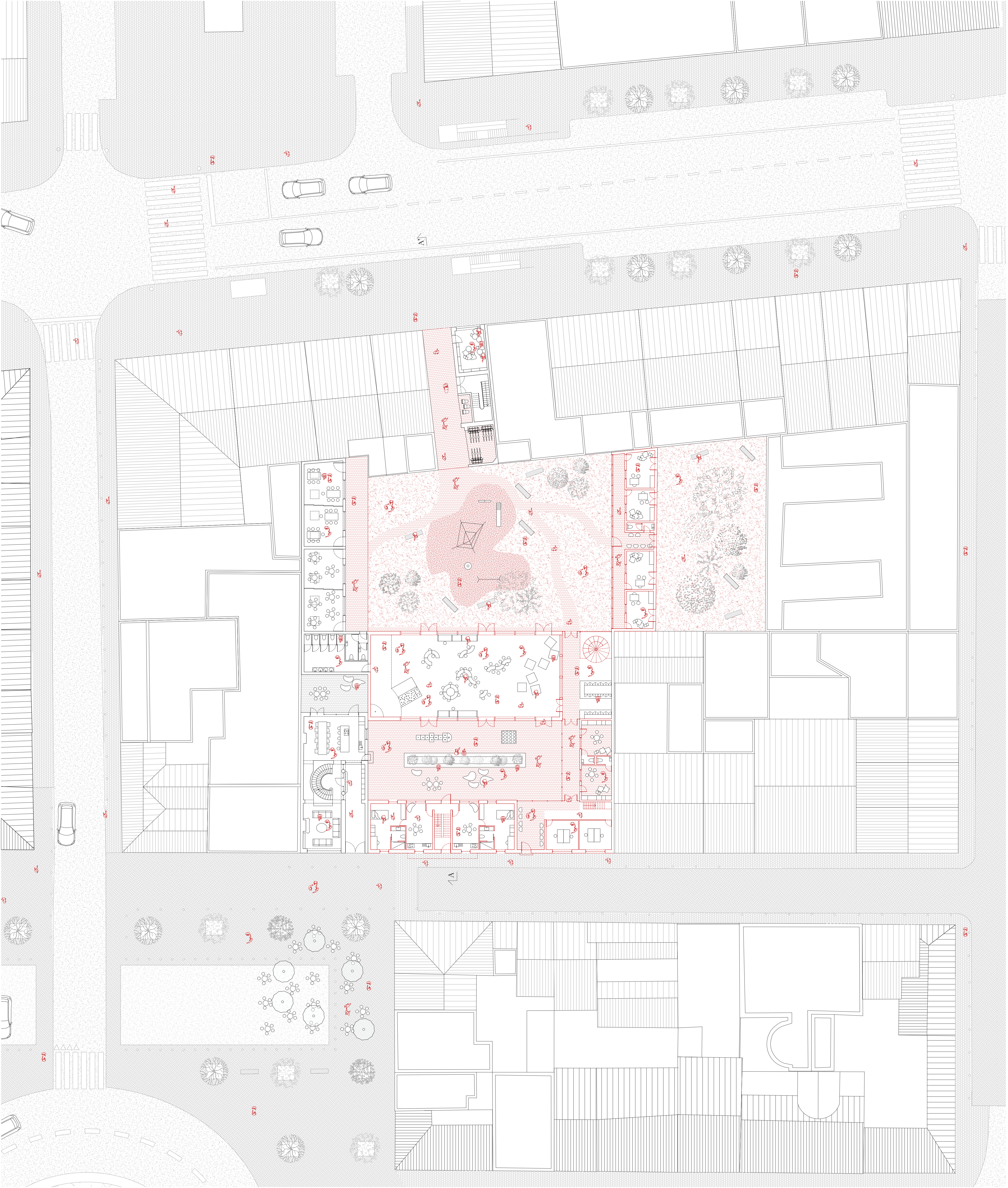
La Chambre



Visites de sites

vues reconstituées à partir des visites
Atelier de recherche : Typologies / 2023 - 2024
ADAMS Manon





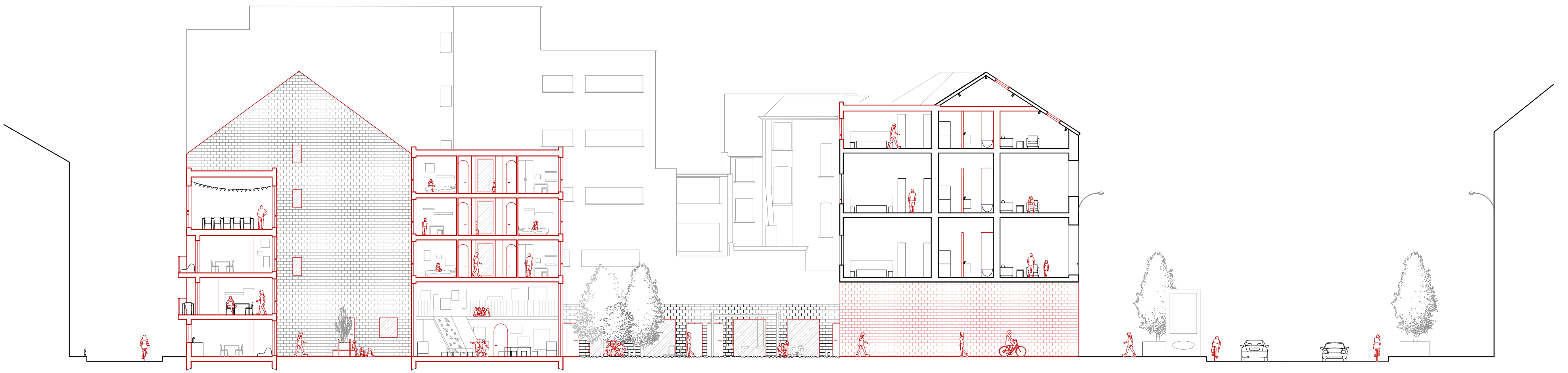
- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| Administration et stockage | Foyer |
| Accueil des familles | Appartements pour jeunes familles |
| Aide à la parentalité | Appartements pour jeunes adultes |
| Espaces collectifs | Ateliers |
| Appartements semi-indépendants | |



SRG en milieu urbain

Plans RDC - BXL
Atelier de recherche : Typologies / 2023 - 2024
ADAMS Manon

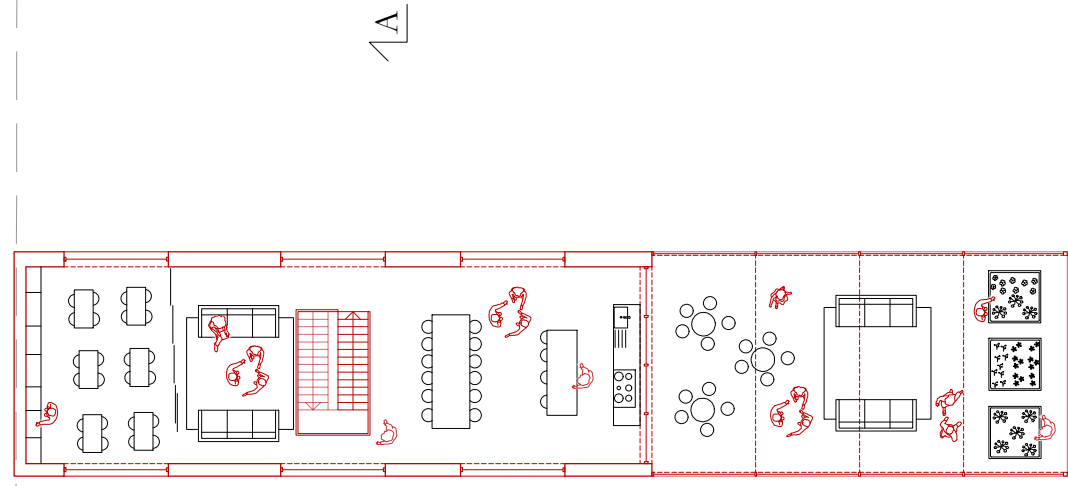




Coupe A-A'



RDC +2



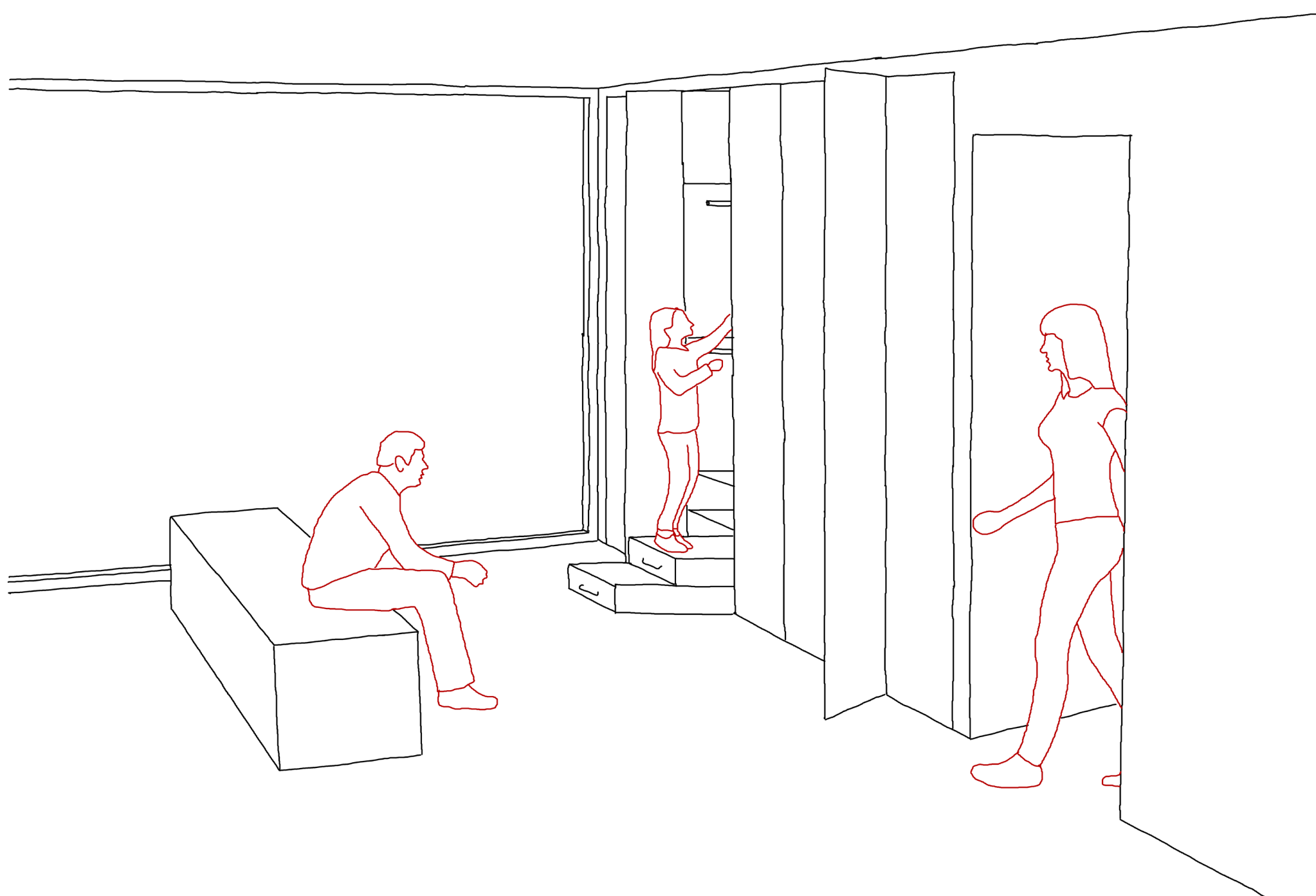
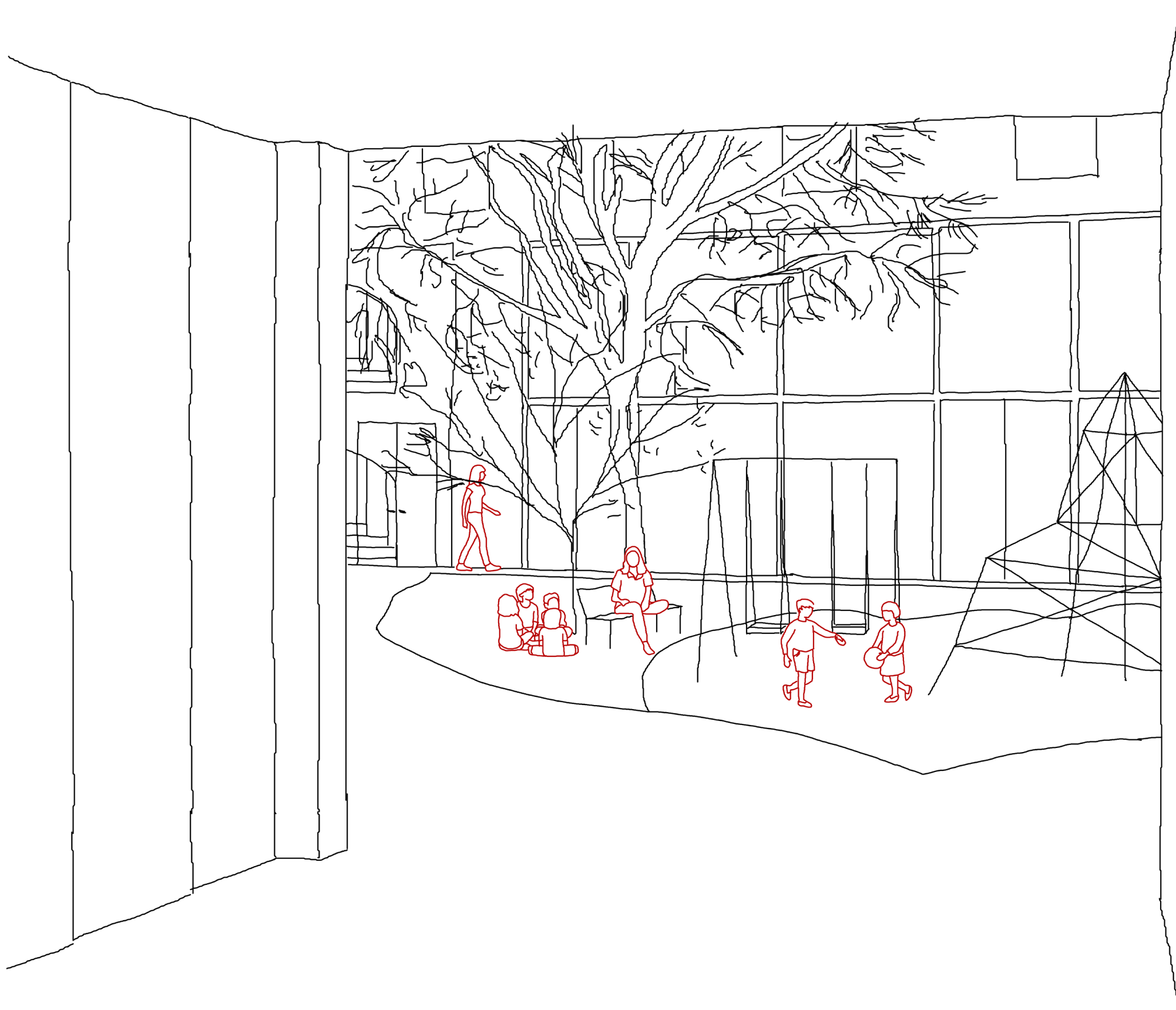
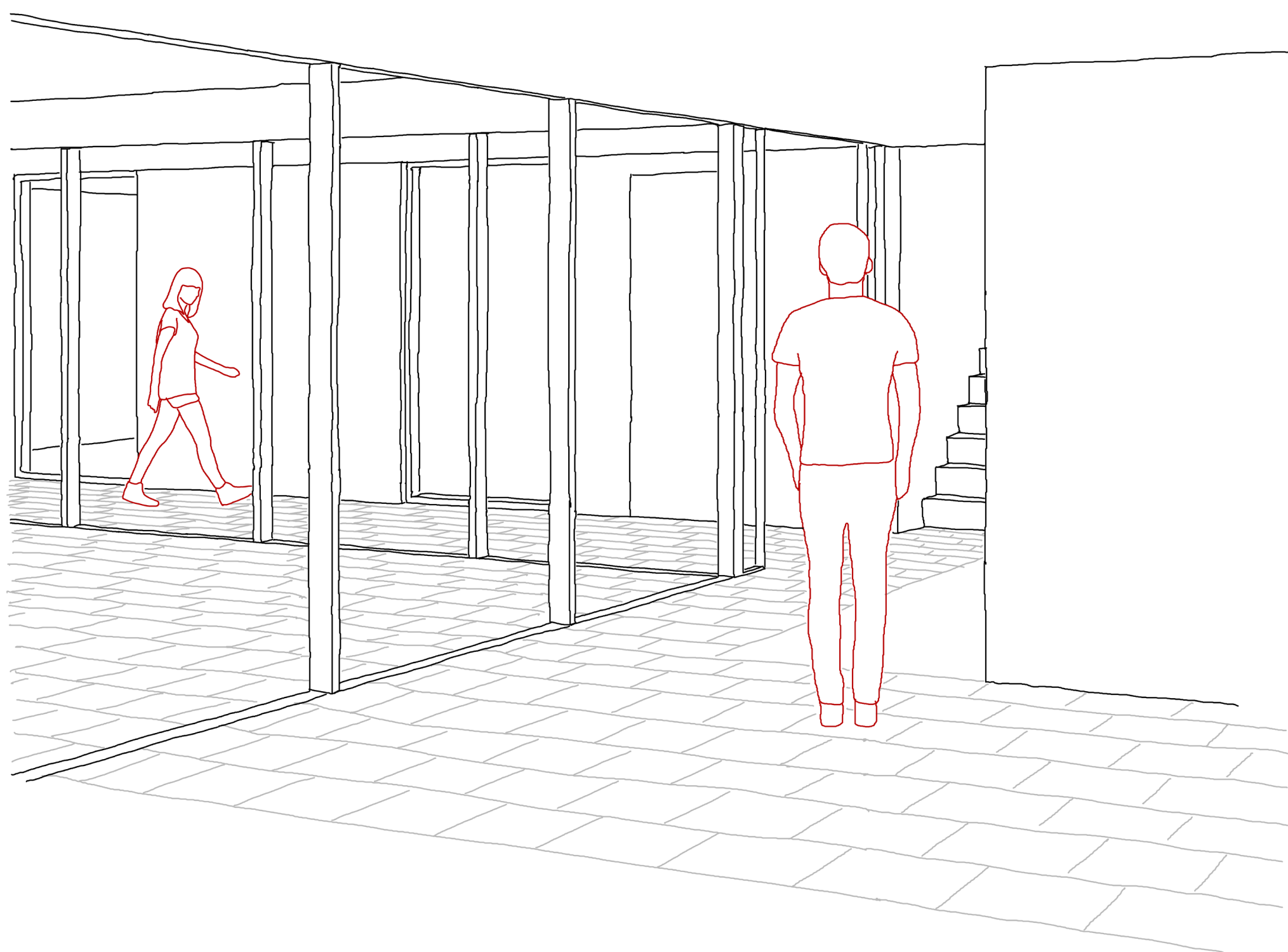
RDC +3



Élévation Est

SRG en milieu urbain

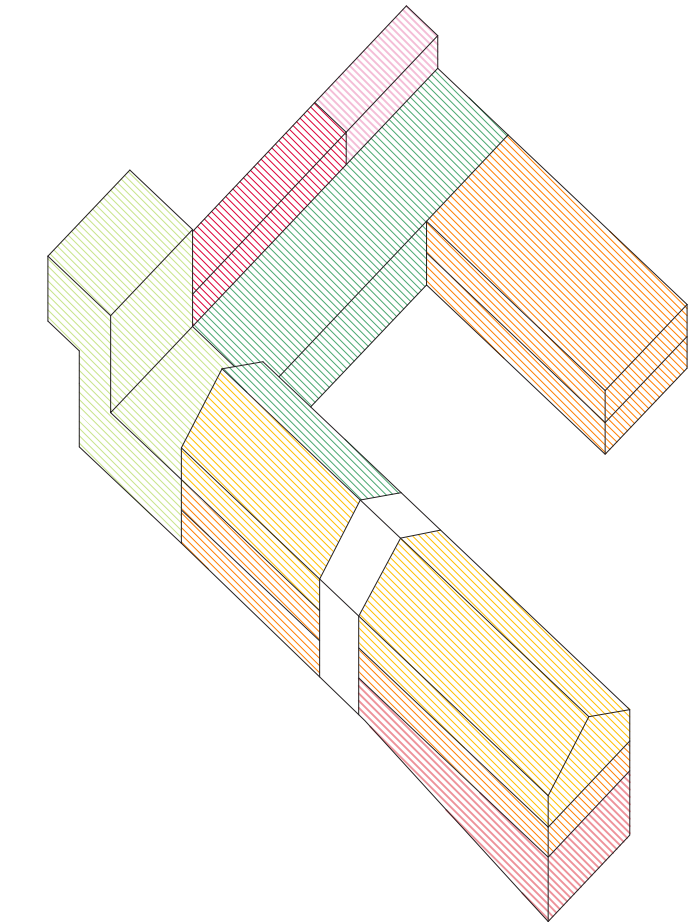
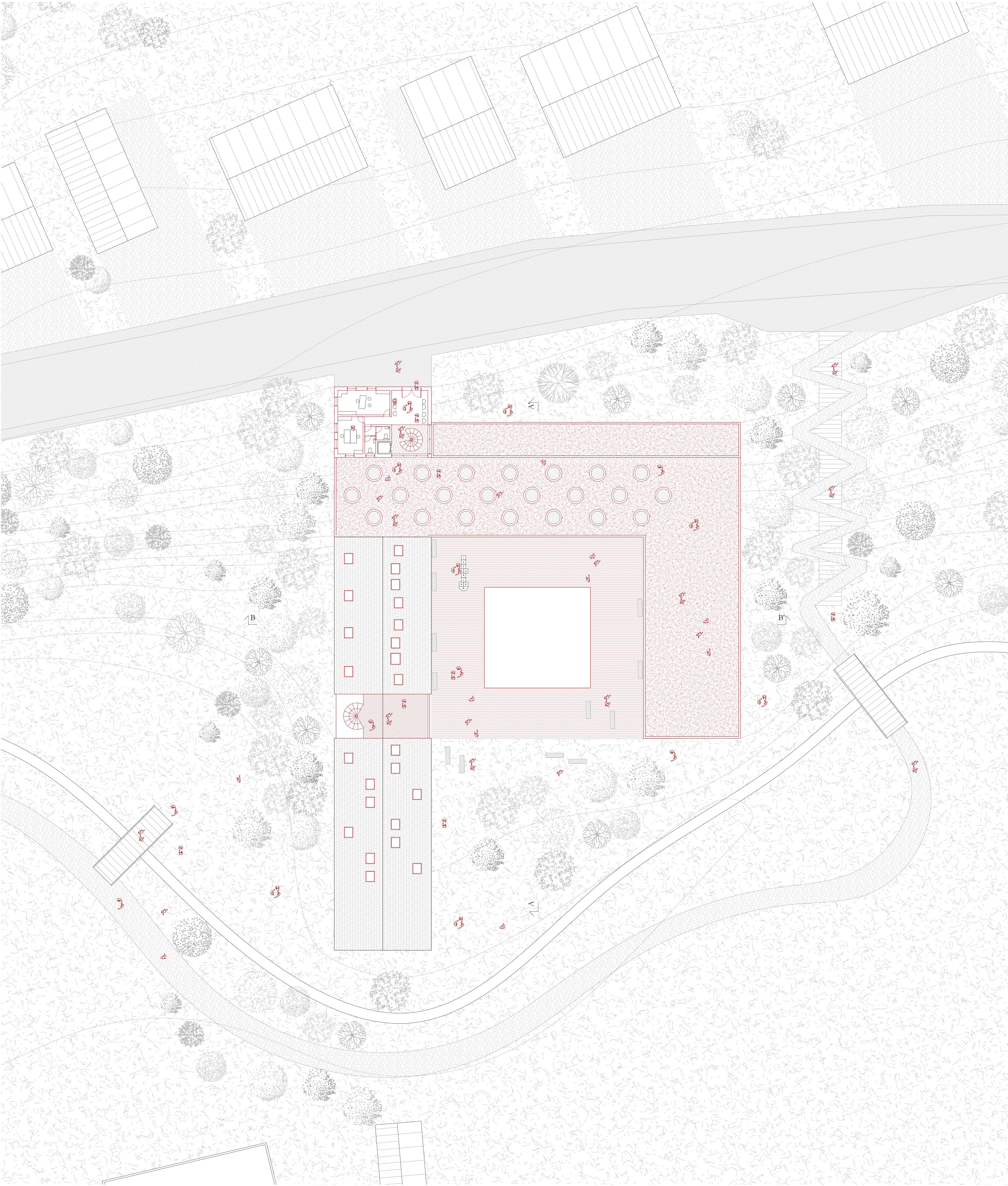
Plans étages et coupes - BXL
Atelier de recherche : Typologies / 2023 - 2024
ADAMS Manon



Quelques transitions

vues projetées
Atelier de recherche : Typologies / 2023 - 2024
ADAMS Manon



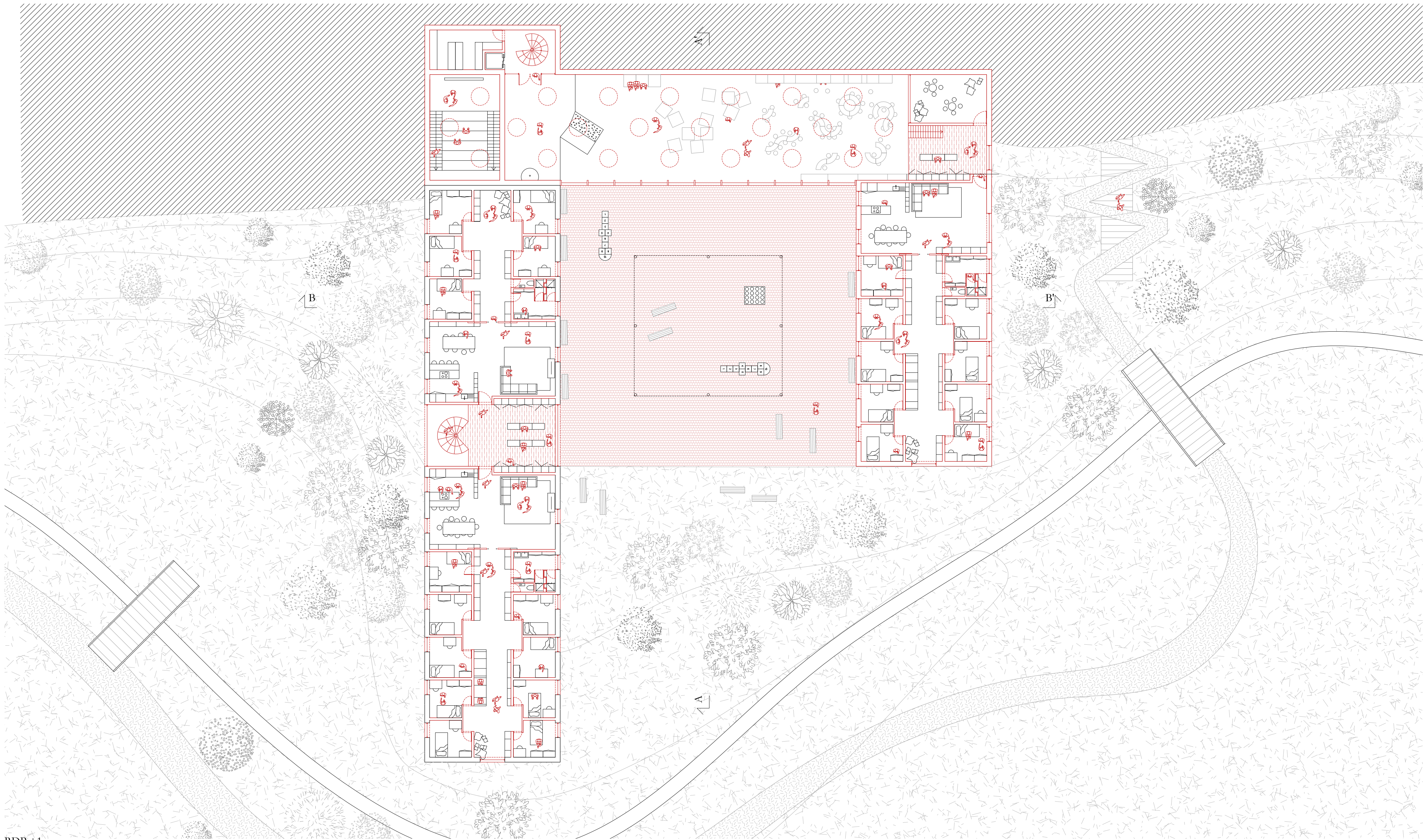


- Administration et stockage
- Accueil des familles
- Aide à la parentalité
- Espaces collectifs

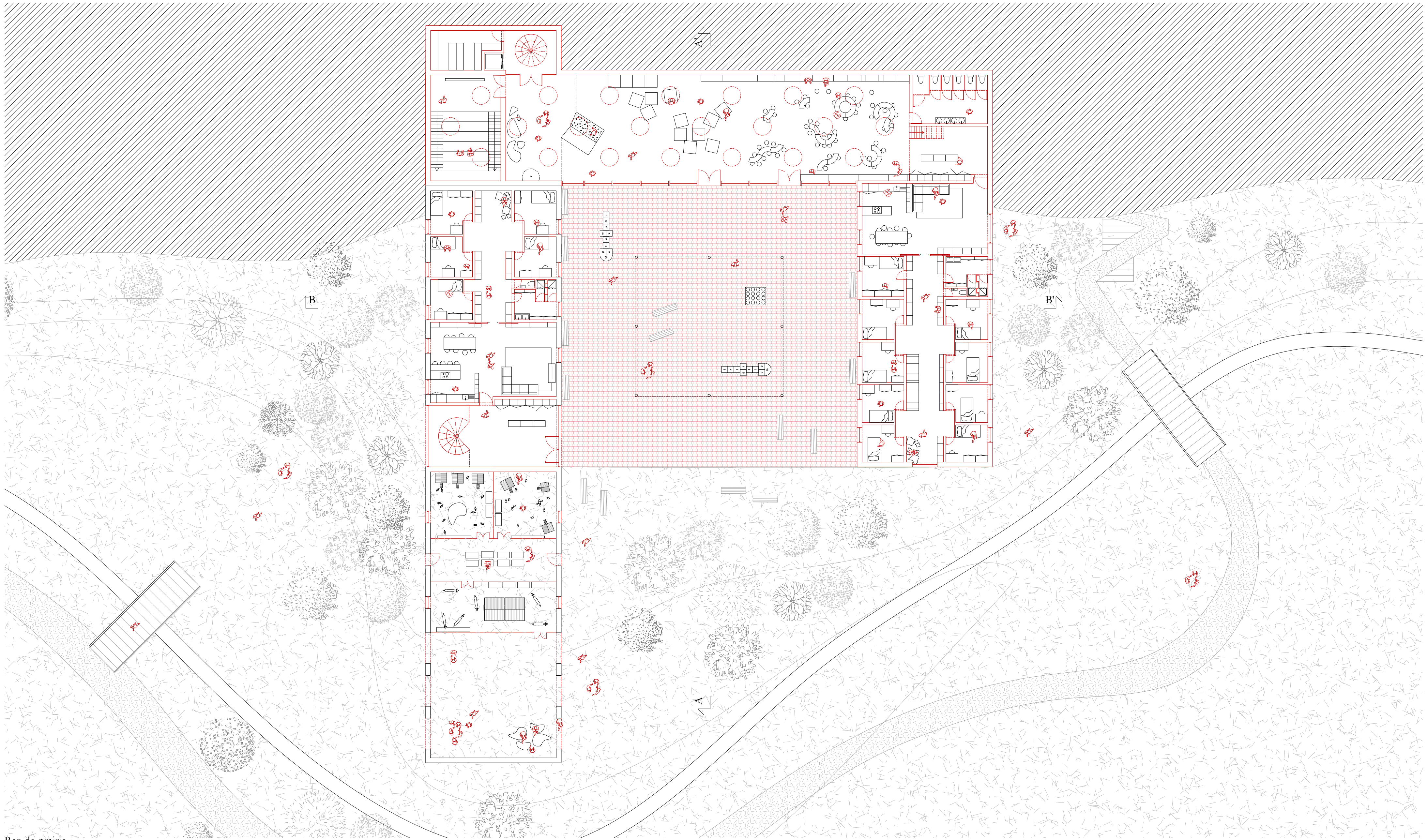
- Appartements semi-indépendants
- Foyer
- Ferme



Coupe A-A'



RDP +1



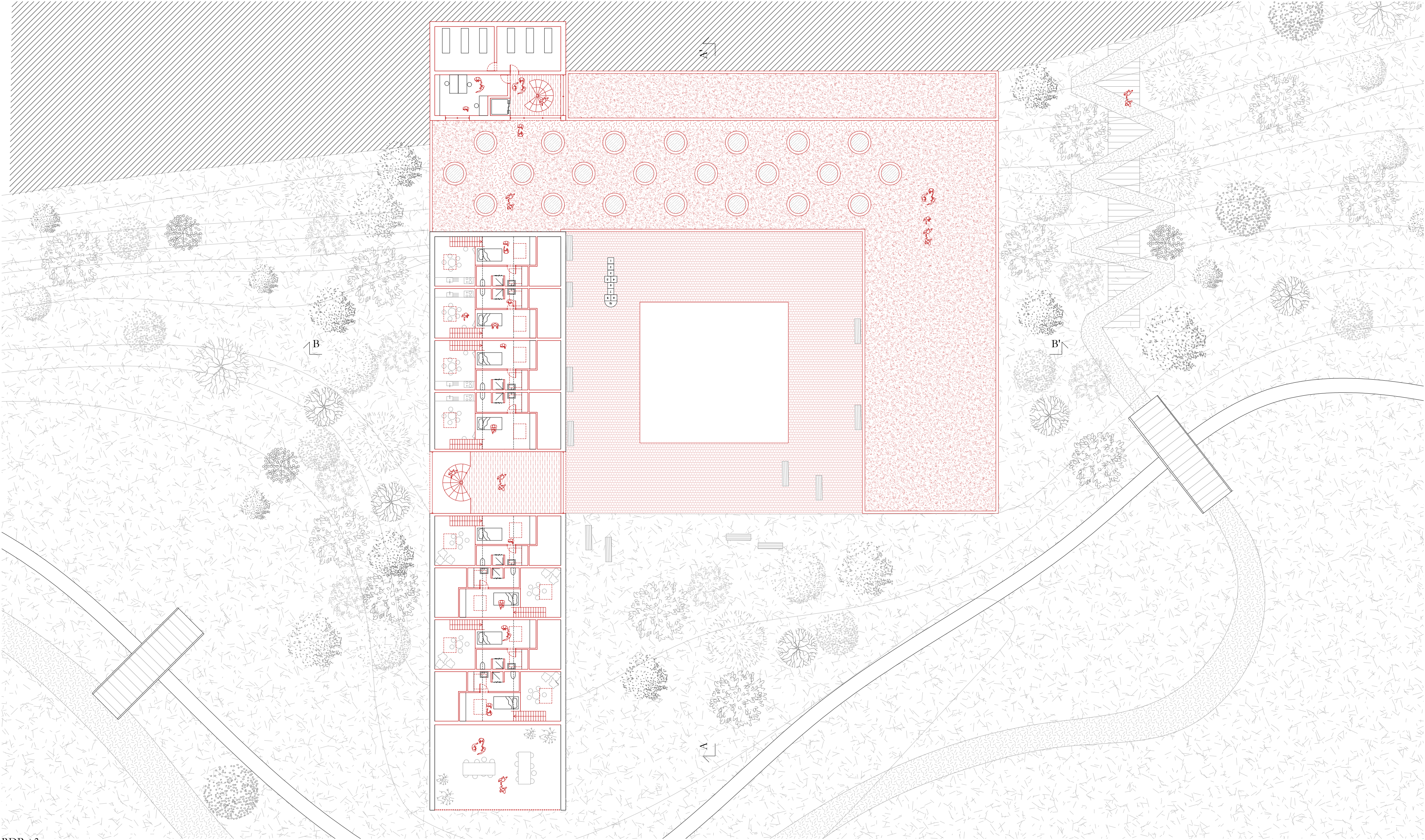
Rez-de-prairie

SRG en milieu rural

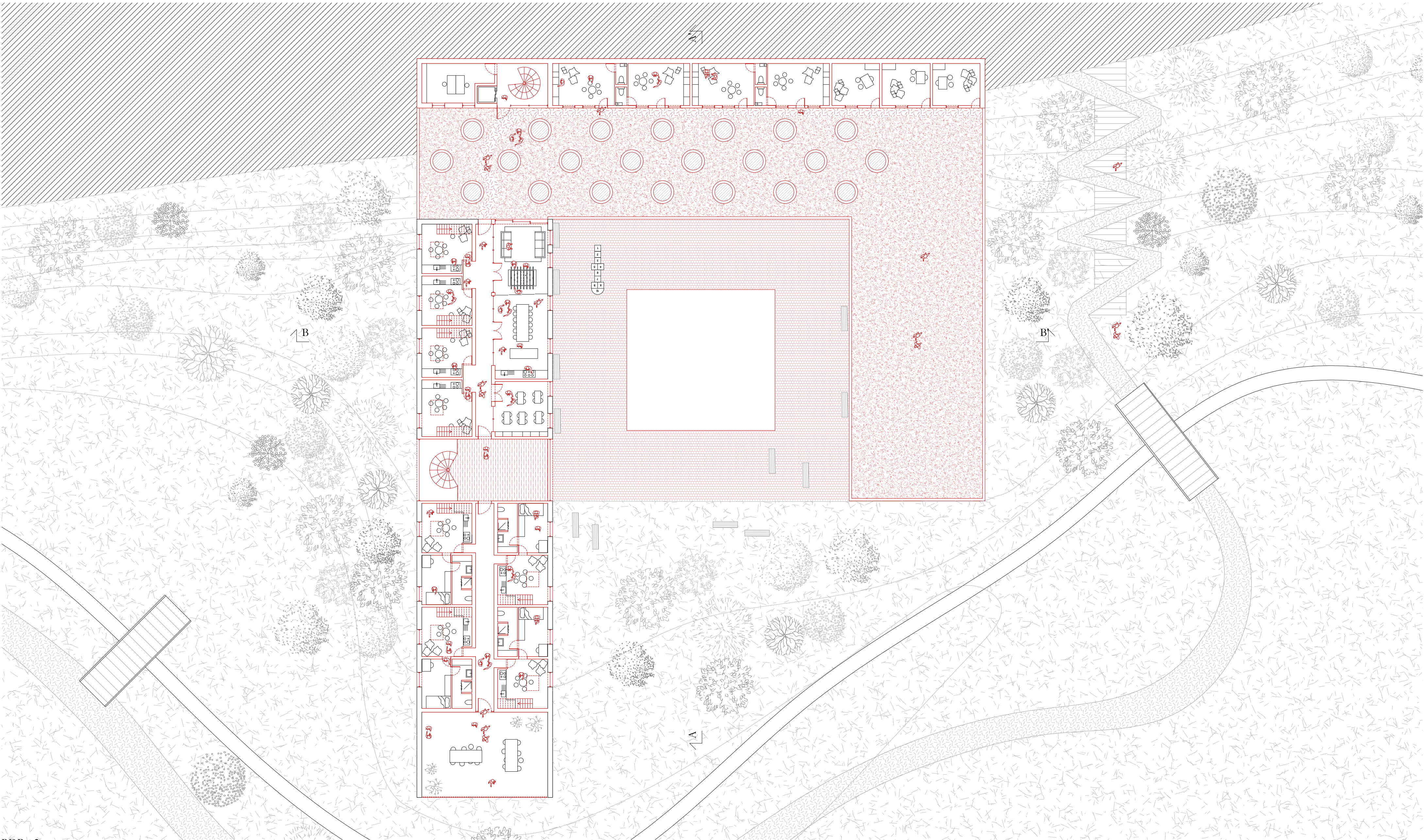




Coupe B-B'



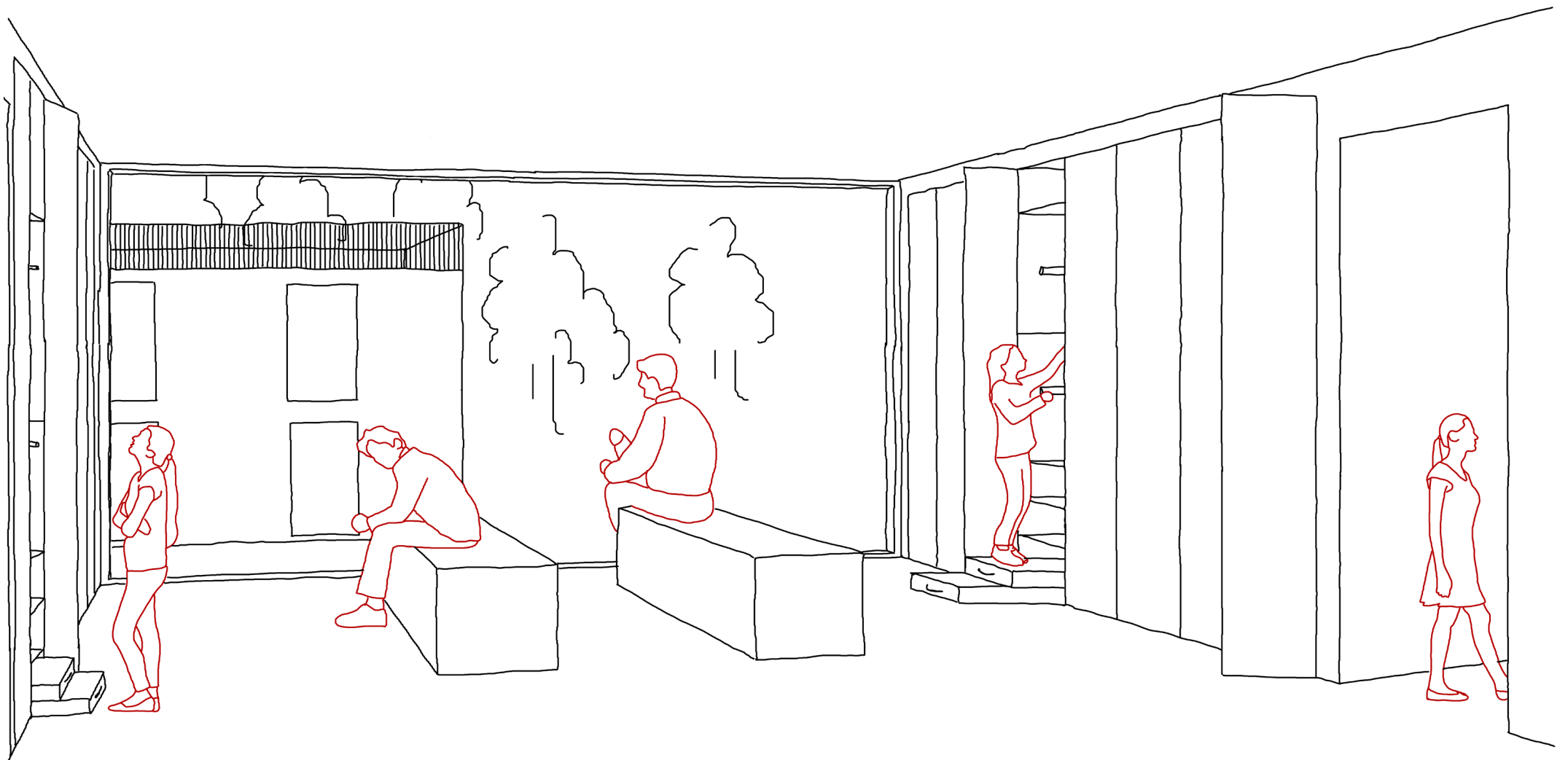
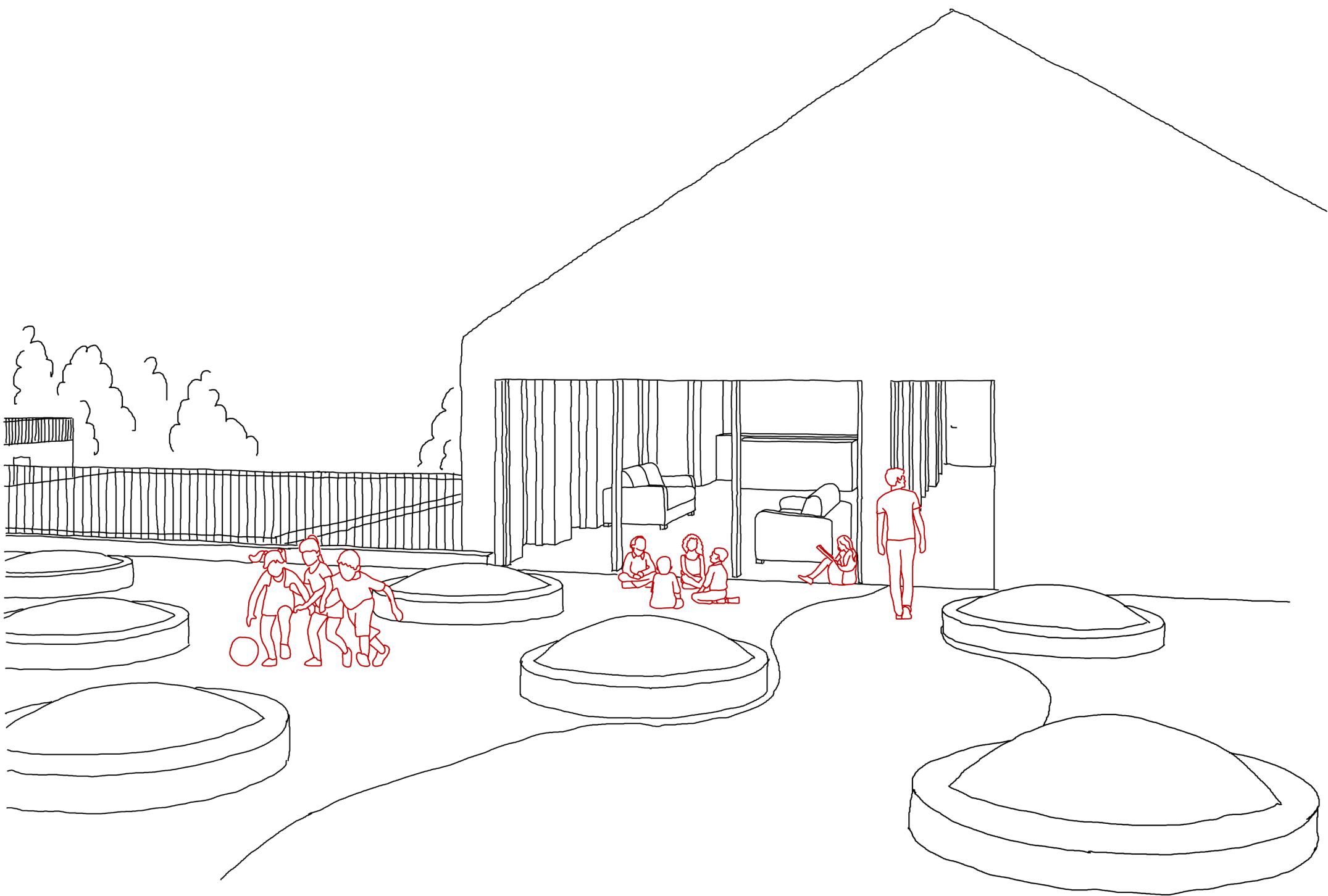
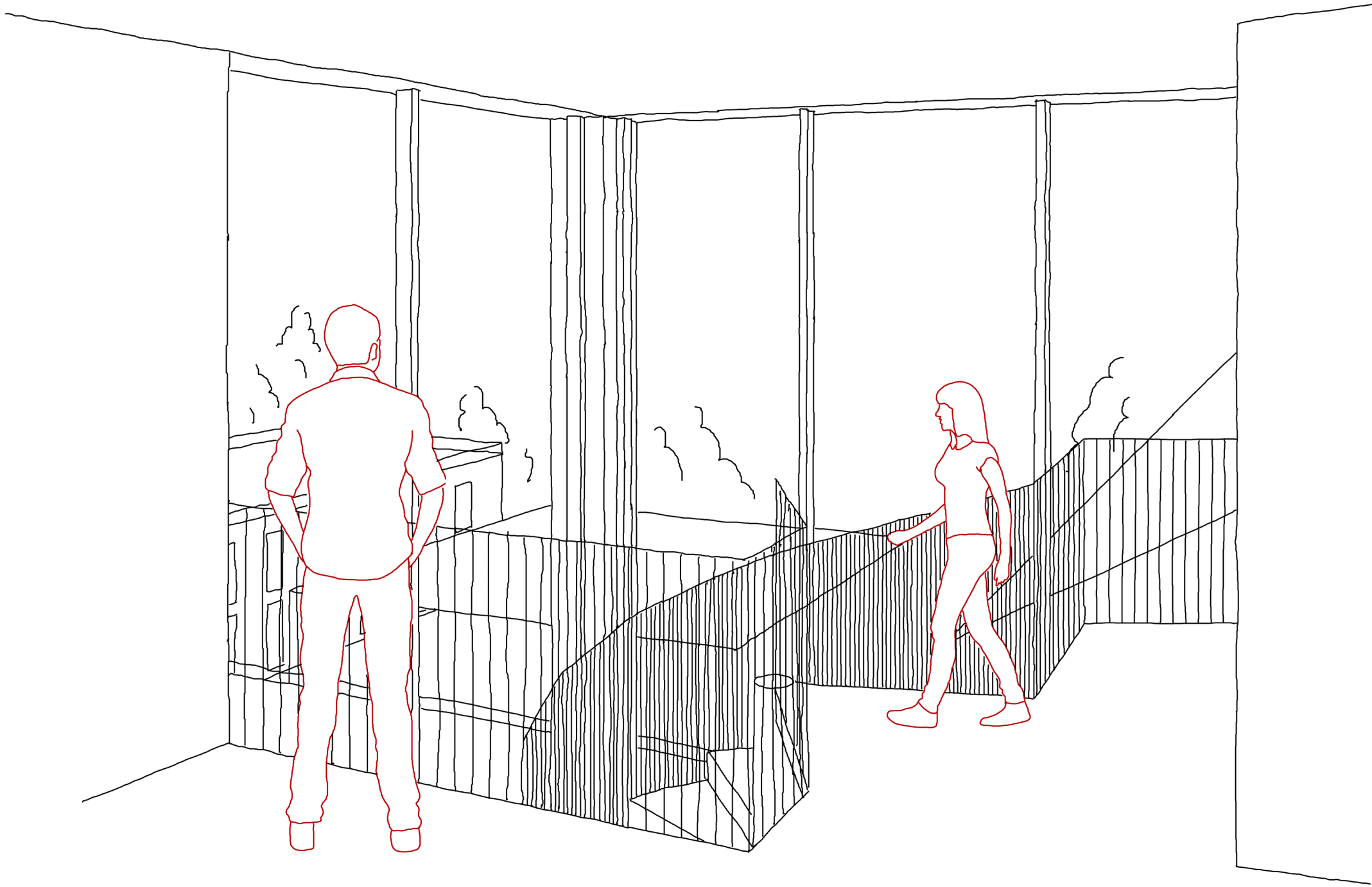
RDP +3



RDP +2

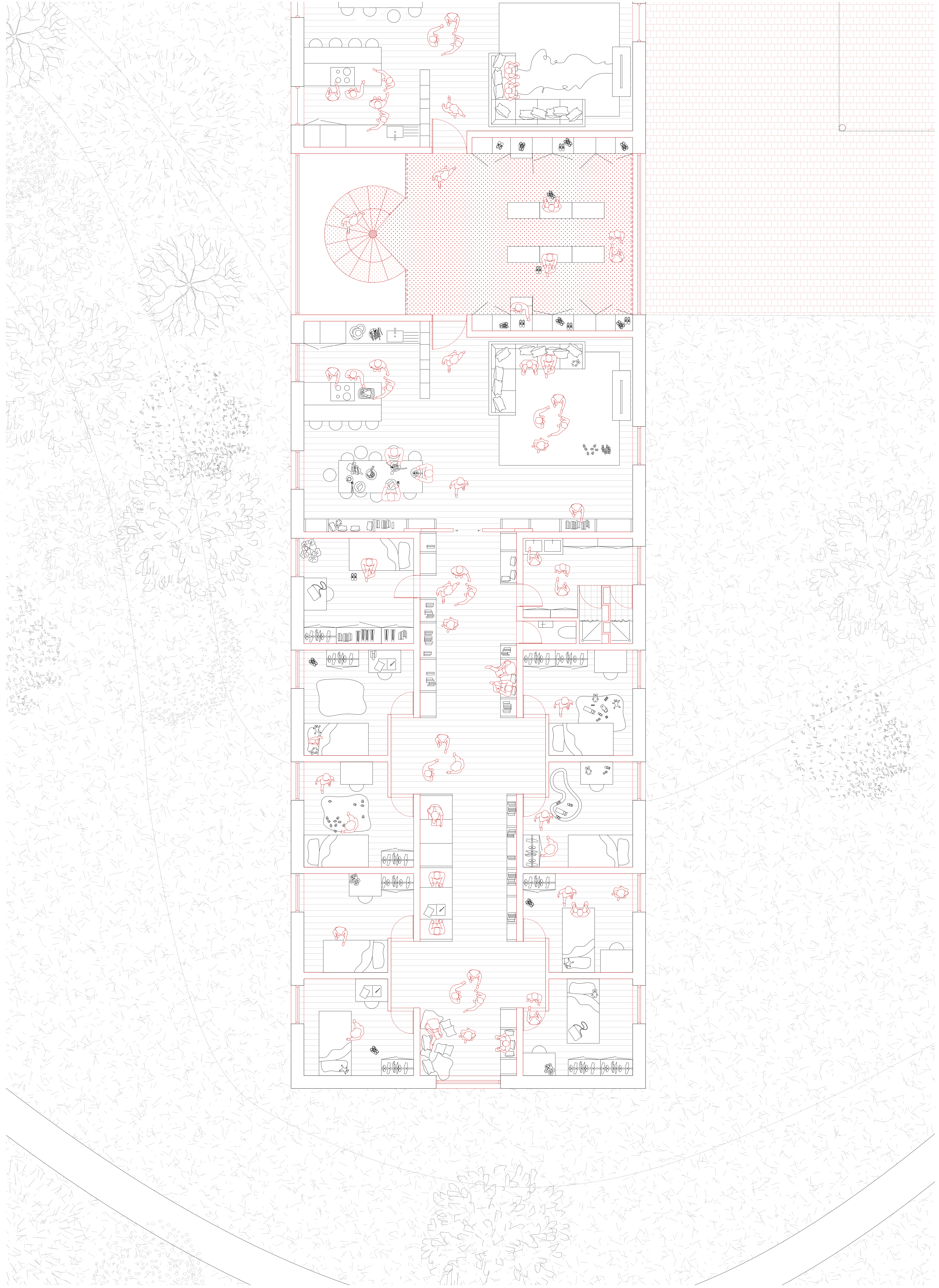
SRG en milieu rural





Quelques transitions

vues projetées
Atelier de recherche : Typologies / 2023 - 2024
ADAMS Manon



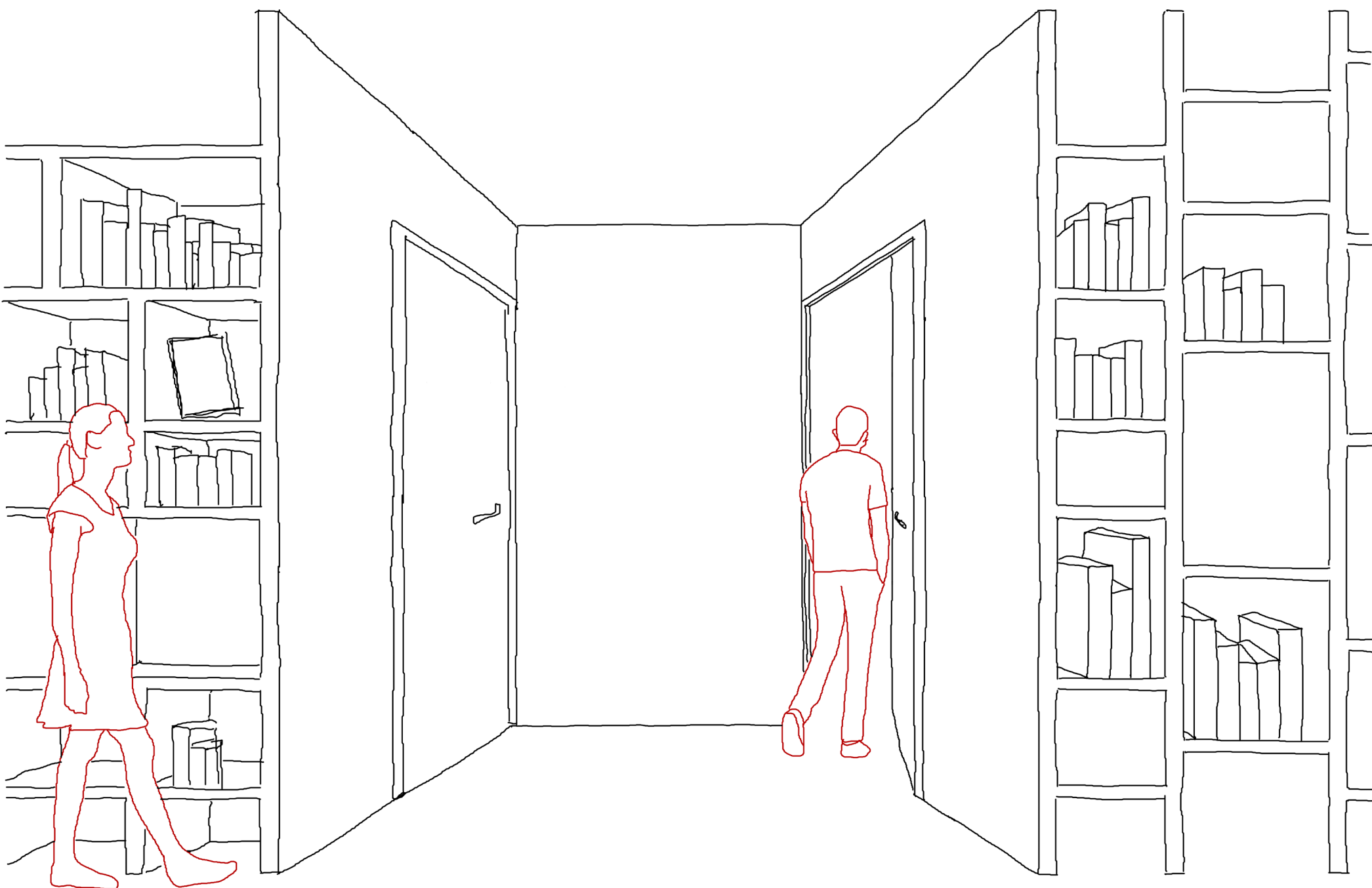
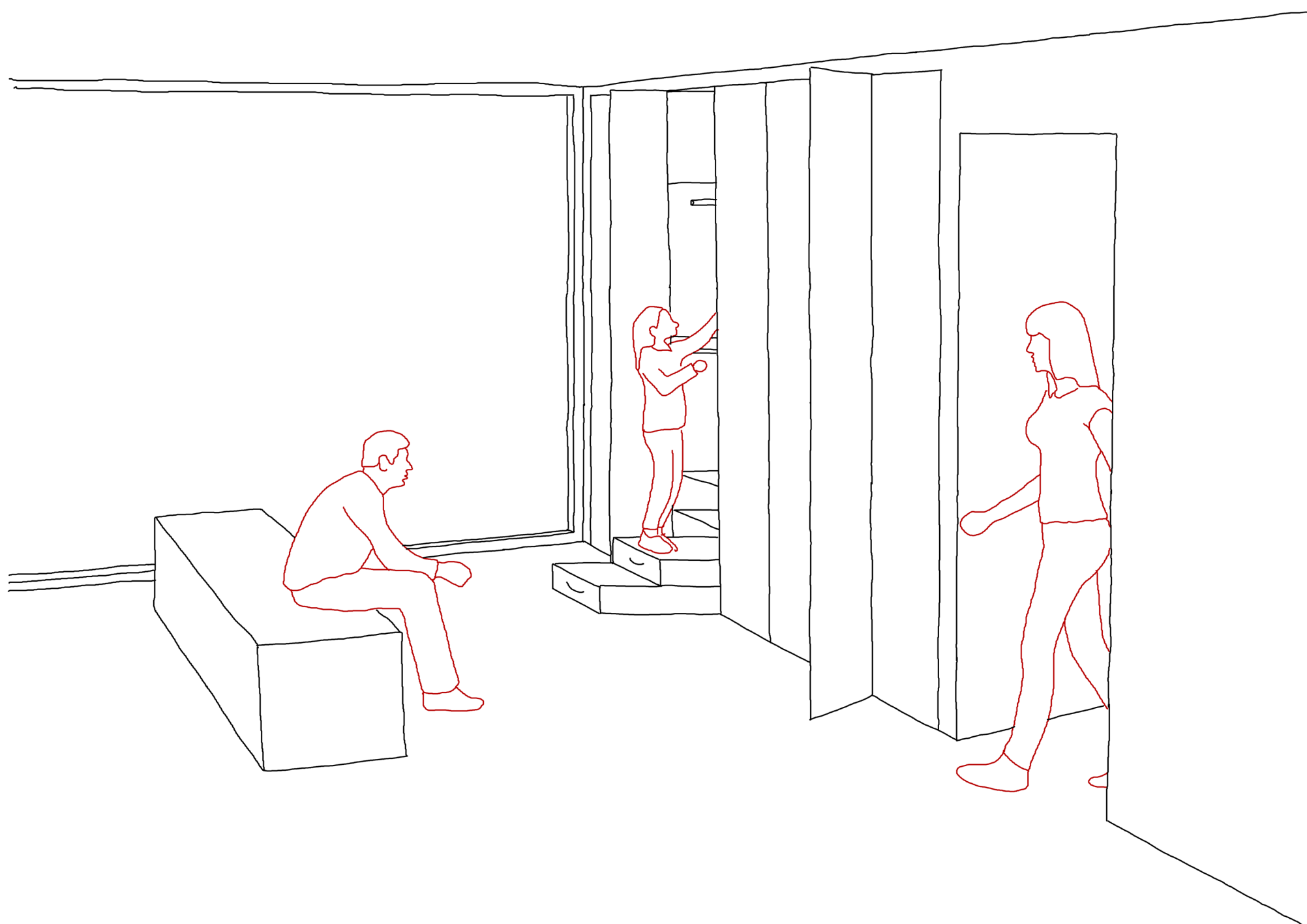
Invariants





Invariants

Photo maquette
Atelier de recherche : Typologies / 2023 - 2024
ADAMS Manon



Quelques transitions